



# Chiffres clés 2024

**53,1%**

d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables

**81,9%**

d'électricité issue de sources d'énergie non fossiles

**12,5%**

de part de biogaz

**-19,5%**

de consommation de fioul par rapport à 2023

**626**

apprentis au 01.08.2024 (début de l'année de formation)

**134**

Audits de fournisseurs

Chiffres clés Swatch Group consolidés	Unité	2024	2023	2022	2021	2020
<b>Gestion et gouvernance</b>						
Chiffre d'affaires net	mio CHF	6 735	7 888	7 499	7 313	5 595
Salaires et traitements (hors coûts sociaux)	mio CHF	-1 997	-2 043	-1 888	-1 802	-1 807
Coûts de R&D (coûts directs)	mio CHF	-273	-275	-246	-245	-223
Investissements	mio CHF	-568	-803	-399	-303	-253
Impôts sur le bénéfice	mio CHF	-126	-262	-273	-237	-89
Résultat net	mio CHF	219	890	823	774	-53
Nouveaux brevets	Nombre	196	188	209	202	205
<b>Environnement</b>						
Consommation d'électricité	GWh	✓ 266,4	294,0	281,4	257,9	239,4
Émissions dues à la combustion stationnaire (principalement gaz et fioul)	t éq. CO <sub>2</sub>	✓ 10 948	11 807	12 942	14 910	15 890
Émissions directes et indirectes (market based, Scopes 1 et 2)	t éq. CO <sub>2</sub>	✓ 43 054	51 978	52 068	55 385	-
Prélèvement d'eau	m <sup>3</sup>	1 770 580	1 780 075	1 627 938	1 422 121	1 272 479
Déchets spéciaux	t	2 165	3 421	2 881	2 431	2 751
Déchets normaux	t	4 274	3 910	3 634	3 015	2 599
<b>Social</b>						
Effectif au 31.12	Effectif	32 477	33 602	32 061	31 444	32 424
Proportion de femmes (effectif)	%	49	49	50	50	50
Proportion de femmes à des postes de direction	%	36	37	36	37	-
Diplômés d'apprentissage (en Suisse)	Nombre	136	140	142	155	139
<b>Approvisionnement</b>						
Audits de fournisseurs	Nombre	134	128	146	76	54
Fournisseurs notés A ou B	Nombre	93	86	87	40	33

✓ Vérifié par PwC

# Table des matières

## LA DURABILITÉ CHEZ SWATCH GROUP

Avant-propos	3
Vue d'ensemble de Swatch Group	4
Modèle d'affaires et produits	5
Chaîne de création de valeur	10
Stratégie de durabilité	12
Historique en matière de durabilité	15
Principaux thèmes de durabilité	19
Parties prenantes	21

## GESTION ET GOUVERNANCE

Gouvernance, éthique et conformité	26
Opportunités et risques liés au climat	38
Performance économique	44
Innovation	47

## ENVIRONNEMENT

Introduction	51
Énergie et émissions	52
Conceptions des produits et économie circulaire	66
Eau	73
Biodiversité	77

## SOCIAL

Employés, diversité et égalité des chances	82
Santé et sécurité au travail	87
Formation, éducation et préservation de l'art et de l'artisanat	91

## APPROVISIONNEMENT

Approvisionnement en matériaux	99
Approvisionnement en métaux précieux	106
Approvisionnement en diamants et pierres précieuses	109
Approvisionnement en cuir et en bois	110

## ANNEXE

À propos de ce rapport	114
Index du contenu de la norme GRI	118
Index TCFD	125
Transparence sur les questions non financières selon l'art. 964 CO	126
Rapport d'assurance limitée	127
Glossaire	130
Contacts	132

Le présent Rapport de développement durable a été élaboré conformément aux normes universelles GRI 2021. Lors de l'identification du contenu et de la rédaction du rapport, toutes les exigences obligatoires et les principes de reporting ont été respectés conformément à la norme GRI 1 Fondation.

Une attention particulière est portée à l'écriture neutre en matière de genre. Afin de faciliter la lecture, la forme masculine (masculin générique) est parfois aussi utilisée. Ceci n'implique aucun jugement de valeur. Le masculin générique regroupe tous les sexes.

La désignation Swatch Group comprend l'ensemble du périmètre de consolidation de Swatch Group conformément à la liste présentée dans le Rapport de gestion 2024.



# LA DURABILITÉ CHEZ SWATCH GROUP

Avant-propos 3

Vue d'ensemble de Swatch Group 4

Modèle d'affaires et produits 5

Chaîne de création de valeur 10

Stratégie de durabilité 12

Historique en matière de durabilité 15

Principaux thèmes de durabilité 19

Parties prenantes 21

# Avant-propos

GRI 2-22

L'action responsable, la gestion d'entreprise responsable et la durabilité vont de soi et font partie intégrante de notre culture d'entreprise et de notre philosophie depuis plusieurs décennies. Notre attitude et notre vision ce concernant restent inchangées. Les critères éthiques et sociaux, ainsi que la protection environnementale, sont depuis toujours fermement inscrits dans notre culture d'entreprise. Swatch Group s'engage à diminuer sa consommation d'énergie et sa contribution directe et indirecte au réchauffement climatique, à utiliser des matériaux durables et poursuit sa politique de tolérance zéro en matière de corruption, d'esclavage moderne et de travail des enfants. Il se positionne comme un employeur attrayant et responsable et comme une entreprise formatrice. Il applique un modèle d'entreprise orienté vers un succès durable.

En 2024, les comités de durabilité dans nos différentes entités ont renforcé le travail pour ancrer la durabilité encore davantage dans notre culture et impliquer directement les départements clés aux réflexions et actions de durabilité. De plus, pour impliquer et sensibiliser l'ensemble des collaborateurs, une formation en ligne sur les enjeux environnementaux a été lancée avec succès, formant plus de mille employés lors des deux premiers mois après le lancement du programme.

Plusieurs ateliers sur la durabilité ont également été organisés et effectués afin de définir les prochains objectifs à atteindre sur notre sentier de durabilité. Notre Rapport de développement durable 2024 présente le bilan actuel des actions réalisées jusqu'à présent ainsi que les objectifs que nous voulons atteindre dans les prochaines années. Nous actualisons par exemple notre analyse de matérialité suivant la méthodologie de la double matérialité. Cette analyse, menée par une équipe représentative de toutes les activités du groupe sous l'égide de la direction de la durabilité, nous permettra en 2025 d'ajuster notre stratégie et nos priorités en matière de durabilité. Nous continuons à travailler dans le domaine du Scope 3 afin d'augmenter la précision des mesures et de diminuer davantage les émissions y relatives. Dans le même sens, nous améliorons l'analyse de la chaîne d'approvisionnement pour garantir autant que possible le devoir de diligence et la transparence y relative.

Avec passion, engagement et conviction, nous continuons à investir quotidiennement dans la durabilité, ceci dans tous les domaines et en prenant en compte la totalité du cycle de vie des produits, de leur conception au service à la clientèle en passant par l'approvisionnement.

Depuis 2021, Swatch Group publie un rapport de développement durable selon les normes GRI, afin de fournir un rapport aussi complet que possible, transparent et comparable. Par ailleurs, Swatch Group adhère aux Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et démontre sa contribution, en tant qu'entreprise responsable, à la réalisation de ces objectifs.

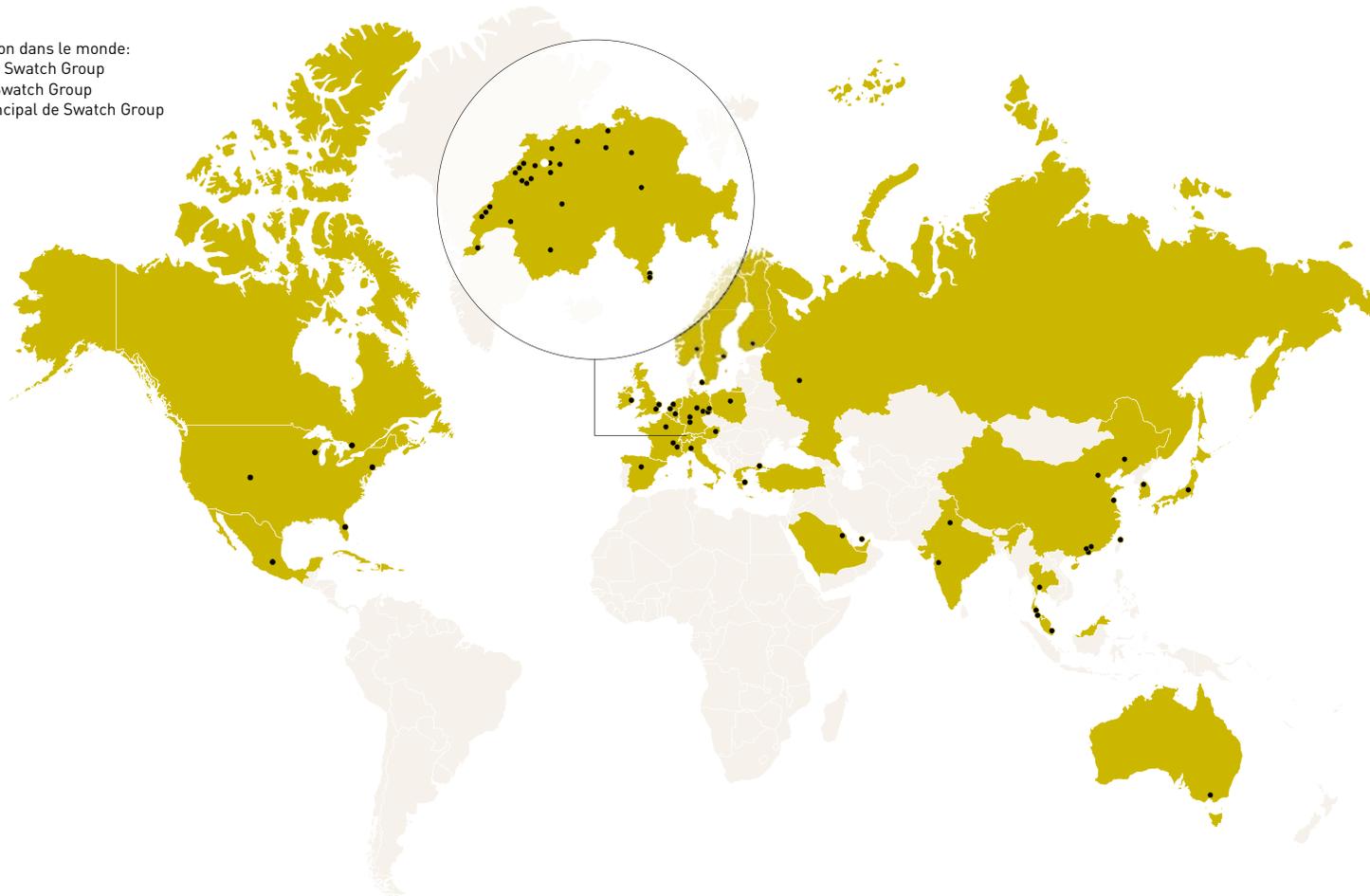
**Marc A. Hayek/Thierry Kenel/Antonio J. Lopez**  
Sustainability Steering Committee

# Vue d'ensemble de Swatch Group

GRI 2-1

Swatch Group est une entreprise internationale active dans la conception, la distribution et la vente de montres terminées, ainsi que de bijoux et de mouvements et composants horlogers. Elle gère au total 16 grandes marques. Elle fabrique en interne la quasi-totalité des composants mécaniques et électroniques nécessaires et fournit également des pièces et des composants mécaniques et électroniques à des sociétés tierces de Suisse et du monde entier.

- Distribution dans le monde: filiales de Swatch Group
- Sites de Swatch Group
- Siège principal de Swatch Group



**6 735** mio CHF  
de chiffre d'affaires net

**32 477** collaborateurs

Filiales dans **>30** pays

Ventes dans **>160** pays

**~150** sites de  
production en Suisse

**7** sites de production en  
dehors de la Suisse<sup>1</sup>

1. France, Allemagne, Italie, Malaisie, Thaïlande et États-Unis. Pour plus d'informations, voir [page 5](#).

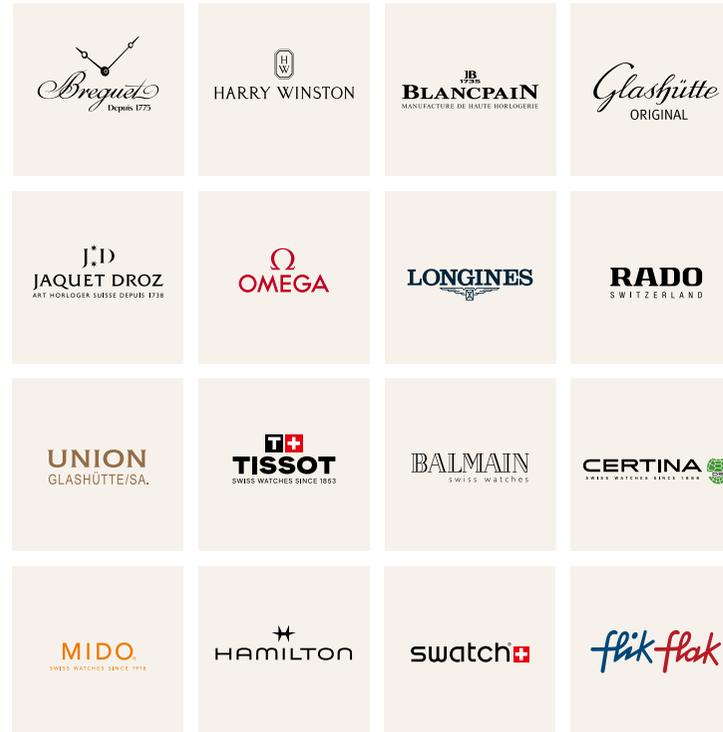
# Modèle d'affaires et produits

GRI 2-6

Swatch Group est une entreprise entièrement verticalisée. Elle dispose non seulement d'un réseau de distribution et de centres de service dans le monde entier, mais également d'unités où sont fabriqués montres, bijoux de haute joaillerie et composants électroniques. Sur ses quelque 150 sites de production en Suisse, Swatch Group produit ainsi mouvements, boîtiers, verres de montre, aiguilles et autres composants horlogers, lui permettant de réaliser au plus haut degré les exigences énoncées dans la nouvelle législation «Swissness» et de commercialiser ses montres fabriquées en Suisse comme «Swiss Made» (conformément aux dispositions légales applicables en Suisse).

Swatch Group opère également dans le secteur des systèmes électroniques et dispose d'unités de production en Suisse. Swatch Group ne possède que quelques sites de production à l'étranger, à savoir la manufacture Glashütte Original à Glashütte, en Allemagne, et la manufacture de haute joaillerie Harry Winston à New York, aux États-Unis. Les montres Harry Winston sont, en revanche, fabriquées selon les exigences Swiss Made dans la manufacture de Plan-les-Quates, près de Genève. L'Italie et la France accueillent trois autres sites de production où sont fabriqués des bracelets et des composants. Enfin, Swatch Group dispose en Thaïlande et en Malaisie de deux sites de production additionnels pour l'assemblage de composants électroniques et le traitement de surface.

## Marques et filiales de Swatch Group Montres et bijoux



## Distribution





### Production

- ETA
- Meco
- CHH Microtechnique
- Nivarox-FAR
- Comadur
- Rubattel & Weyermann
- MOM Le Prélet
- Universo
- Manufacture Ruedin
- Lascor
- Novi
- Swatch Group Assembly
- Dress Your Body (DYB)

### Corporate

- The Swatch Group Research and Development
- Asulab
- Mœbius
- CDNP
- Belenos Clean Power
- ICB Ingénieurs Conseils en Brevets
- Swatch Group Quality Management
- Swatch Group Services
  - European Distribution Center
  - Logistics
  - Information Technologies
  - Corporate Customer Service
- Swatch Group Gems
- Real Estate Development
- Swatch Group Immeubles

### Systèmes électroniques

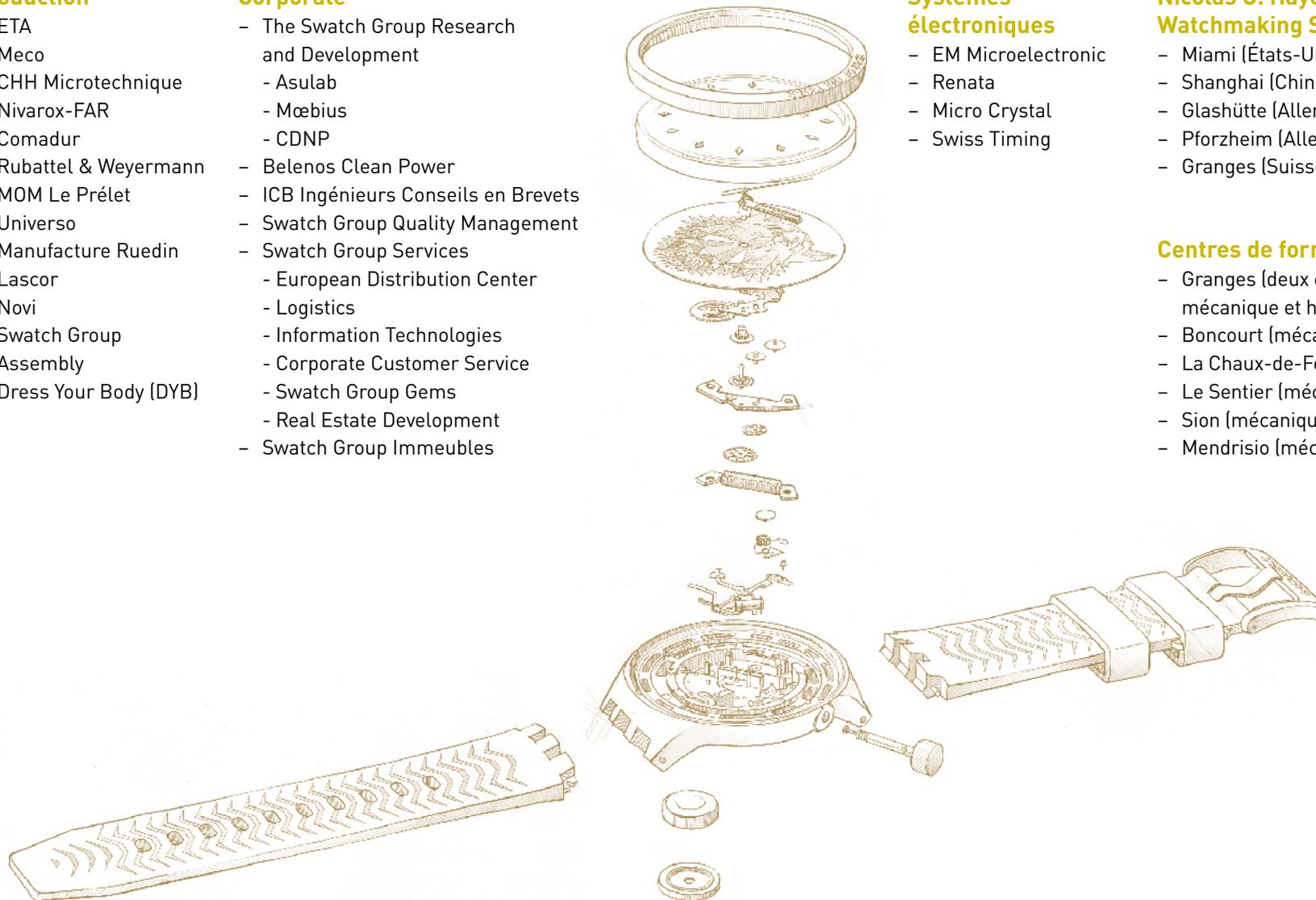
- EM Microelectronic
- Renata
- Micro Crystal
- Swiss Timing

### Nicolas G. Hayek Watchmaking Schools

- Miami (États-Unis)
- Shanghai (Chine)
- Glashütte (Allemagne)
- Pforzheim (Allemagne)
- Granges (Suisse)

### Centres de formation

- Granges (deux centres de formation, mécanique et horlogerie)
- Boncourt (mécanique)
- La Chaux-de-Fonds (mécanique)
- Le Sentier (mécanique et horlogerie)
- Sion (mécanique)
- Mendrisio (mécanique et horlogerie)



## EM / Alimenter les appareils électroniques par l'énergie ambiante



EM Microelectronic (EM) conçoit et fabrique des circuits intégrés à très faible consommation d'énergie pour les petits appareils mobiles et les applications IoT. La société concentre sous son toit les talents et les ressources nécessaires à la préservation de la culture suisse traditionnelle, tout en proposant des produits de pointe et en fidélisant sa clientèle à long terme. EM fait partie du segment Systèmes électroniques de Swatch Group. Avec ses sociétés sœurs Renata et Micro Crystal, EM propose des solutions complètes pour les applications les plus diverses en alliant les compétences individuelles et les synergies à l'échelle de l'entreprise.

En accord avec les efforts de durabilité d'EM, le portefeuille de produits de l'entreprise comprend des solutions de puces permettant de migrer des systèmes initialement alimentés par des piles vers des sources d'énergie durables.

Avec la diffusion sans précédent des appareils électroniques, les clients et les consommateurs de différents secteurs (IoT, électronique grand public, santé, industrie) sont devenus extrêmement exigeants quant à leur responsabilité environnementale élargie, notamment en ce qui concerne la production d'électricité et les déchets.

EM s'engage particulièrement dans le domaine de l'utilisation de l'énergie solaire et thermique et propose une alimentation électrique durable et sans entretien pour de nombreux appareils.

L'énergie est fournie directement par l'environnement, ce qui évite de devoir recharger ou remplacer et recycler les piles. Cela est non seulement convivial et pratique, mais aussi respectueux de l'environnement.

Les Smartwatches à énergie solaire ne nécessitent par exemple ni recharge ni changement de pile, les casques Bluetooth® peuvent être utilisés indéfiniment et les thermostats connectés n'ont plus besoin d'être entretenus grâce à l'expertise d'EM dans la conception

et la fabrication de circuits à faible consommation d'énergie. Dans le domaine de l'utilisation de l'énergie solaire, EM s'efforce en particulier d'atteindre la meilleure efficacité possible dans des conditions de faible éclairage, car la plupart des utilisateurs se servent de leurs appareils dans des conditions de faible luminosité.

Avec ces produits, l'entreprise étend ses efforts de durabilité au-delà de ses propres opérations et permet aux clients et aux consommateurs d'utiliser des appareils électroniques plus respectueux de l'environnement.

Notre contribution aux ODD



## MICRO CRYSTAL / Donner le rythme et réduire la consommation

Micro Crystal conçoit des composants à très faible consommation d'énergie pour les équipements électroniques, qui jouent un rôle important dans le quotidien des gens et les relient au monde numérique qui leur tient à cœur.

Micro Crystal a commencé à proposer des solutions de chronométrage à base de cristaux de quartz pour les montres il y a plus de 40 ans. Aujourd'hui, l'entreprise compte parmi les fournisseurs leaders de composants des principaux fabricants mondiaux de biens de consommation, d'électronique automobile, de solutions IoT, de systèmes de contrôle industriels, de wearables, de dispositifs médicaux et d'implants, ainsi que pour d'autres applications de produits de haute précision.

Le portefeuille se compose de minuscules résonateurs à quartz, de modules d'horloge en temps réel (Real-Time Clock, RTC), d'oscillateurs et d'OCXO (Oven Controlled Oscillators). L'entreprise, dont le siège social se trouve à Granges en Suisse, fait partie du secteur des systèmes électroniques de Swatch Group.

Avec une gamme de modules RTC intelligents et très performants, qui combinent un quartz de 32 768 kHz et un circuit RTC intégré dans un boîtier miniature en céramique, l'entreprise propose des solutions de chronométrage peu encombrantes et peu gourmandes en énergie, afin que les développeurs puissent faire

fonctionner leurs appareils en mode économie d'énergie entre différentes tâches. Que ce soit sur des ordinateurs monocarte ou des capteurs IOT, un module RTC embarqué assure un chronométrage précis avec gestion des minuteries et des alarmes, même lorsque l'appareil est éteint ou en mode d'économie d'énergie.

L'intégration de possibilités d'arrêt et de mise en veille durables et sûres est aujourd'hui plus importante que jamais pour les appareils électroniques.

Les produits de Micro Crystal permettent de fabriquer de grandes quantités d'appareils électroniques dont les piles disposent d'une meilleure durée de vie et d'une taille réduite. Grâce à leur petite taille et leur faible encombrement sur le circuit imprimé, l'installation est facilitée et il est possible de proposer des appareils stand-alone et des wearables plus petits et plus légers.

Grâce à leur fiabilité à long terme et à leurs performances exceptionnelles, les instruments de chronométrage de Micro Crystal contribuent à la transition énergétique en intégrant le système de gestion des batteries des véhicules électriques. Ils permettent de surveiller régulièrement et périodiquement l'état et le niveau de charge des cellules de l'accumulateur. Ils aident en outre à concevoir et développer de nouveaux produits de santé et de dispositifs médicaux, tels que les dispositifs médicaux implantables actifs (DMIA) et

les dispositifs à commande électronique pour l'administration de médicaments.

Micro Crystal a élargi sa gamme d'horloge temps réel avec un produit destiné aux implants médicaux. Ce produit offre non seulement des fonctionnalités uniques, mais aussi des possibilités d'économie d'énergie. Lancé en 2022, le module RV-5028-C7 Medical est généralement utilisé pour le développement de neurostimulateurs, de systèmes de surveillance cardiaque, de pompes à perfusion ou d'implants orthopédiques intelligents, qui visent à améliorer considérablement la qualité et l'espérance de vie des patients.

En 2024, Micro Crystal a continué à développer et à commercialiser pour ses clients des produits à faible empreinte carbone et à faible consommation d'énergie, comme la série C8, offrant les plus petits modules RTC au monde, ce qui a amélioré l'empreinte environnementale globale de ses produits.

Notre contribution aux ODD



## RENATA / Toujours une longueur d'avance sur le temps



Renata est l'un des principaux fabricants et fournisseurs mondiaux de micropiles primaires et secondaires ainsi que de solutions de piles. Son siège social se trouve à Itingen, près de Bâle, en Suisse.

L'entreprise a toujours une longueur d'avance sur son temps. Fondée en 1952, elle s'est établie comme fournisseur d'énergie pour les montres et veille toujours à ce que seule l'énergie réellement nécessaire soit consommée. Dès les années 70, Renata s'est spécialisée dans les piles boutons pour les montres à quartz, qui étaient alors une nouveauté.

Aujourd'hui, Renata développe et produit des micropiles innovantes, rentables et de grande qualité pour les montres ainsi que les applications grand public et industrielles, en privilégiant des solutions respectueuses des ressources et de l'environnement.

L'utilisation parcimonieuse et durable des ressources fait partie de ses priorités. En sa qualité de fabricant de piles, Renata est consciente de sa grande responsabilité envers l'environnement et la société. L'entreprise ne cesse d'optimiser ses processus afin de pouvoir agir de manière durable et écologique. L'usine est certifiée ISO 14001 (Management environnemental) depuis de nombreuses années déjà.

Renata développe des piles haut de gamme à longue durée de vie et exploite ses propres installations de recyclage de piles. En améliorant constamment la durée de vie et les performances de ses piles, Renata garantit la satisfaction de ses clients, qui peuvent à leur tour proposer des applications plus petites et plus efficaces.

De plus, Renata contribue sensiblement à une gestion efficace des ressources au sein de l'entreprise et chez les clients.

Ainsi, Renata fournit par exemple à ses clients des piles pour les compteurs de chaleur, de gaz et d'électricité. Les piles boutons au lithium, d'une durée de vie jusqu'à dix

ans, permettent d'optimiser la consommation d'énergie lors de l'utilisation par le client final.

Dans le cadre de la production, l'entreprise accorde une attention particulière à une consommation économe de l'énergie et des ressources ainsi qu'à la réduction des émissions. L'électricité achetée provient à 100% de l'énergie hydraulique suisse.

Le recours continu à des processus d'amélioration permet à Renata de réduire en permanence sa consommation d'énergie et d'eau et de diminuer le taux de rebut.

Notre contribution aux ODD



# Chaîne de création de valeur

GRI 2-6

(Représentation simplifiée)



# Sites de production

## Pourquoi SWISS MADE

**Protection de la nature.** Vingt parcs naturels au total protègent un septième de la superficie de la Suisse. Les forêts recouvrent environ 30% de la Suisse, et la tendance est à la hausse.

**Protection des eaux.** La Suisse détient environ 6% des réserves d'eau douce de l'Europe. De nombreuses grandes rivières prennent leur source dans les montagnes suisses. La qualité de l'eau est excellente grâce à une protection exemplaire des eaux.

**Énergies renouvelables.** L'électricité consommée en Suisse provient à environ 80% des énergies renouvelables. Le mix électrique de la Suisse fait partie de ceux qui émettent le moins de polluants au monde.

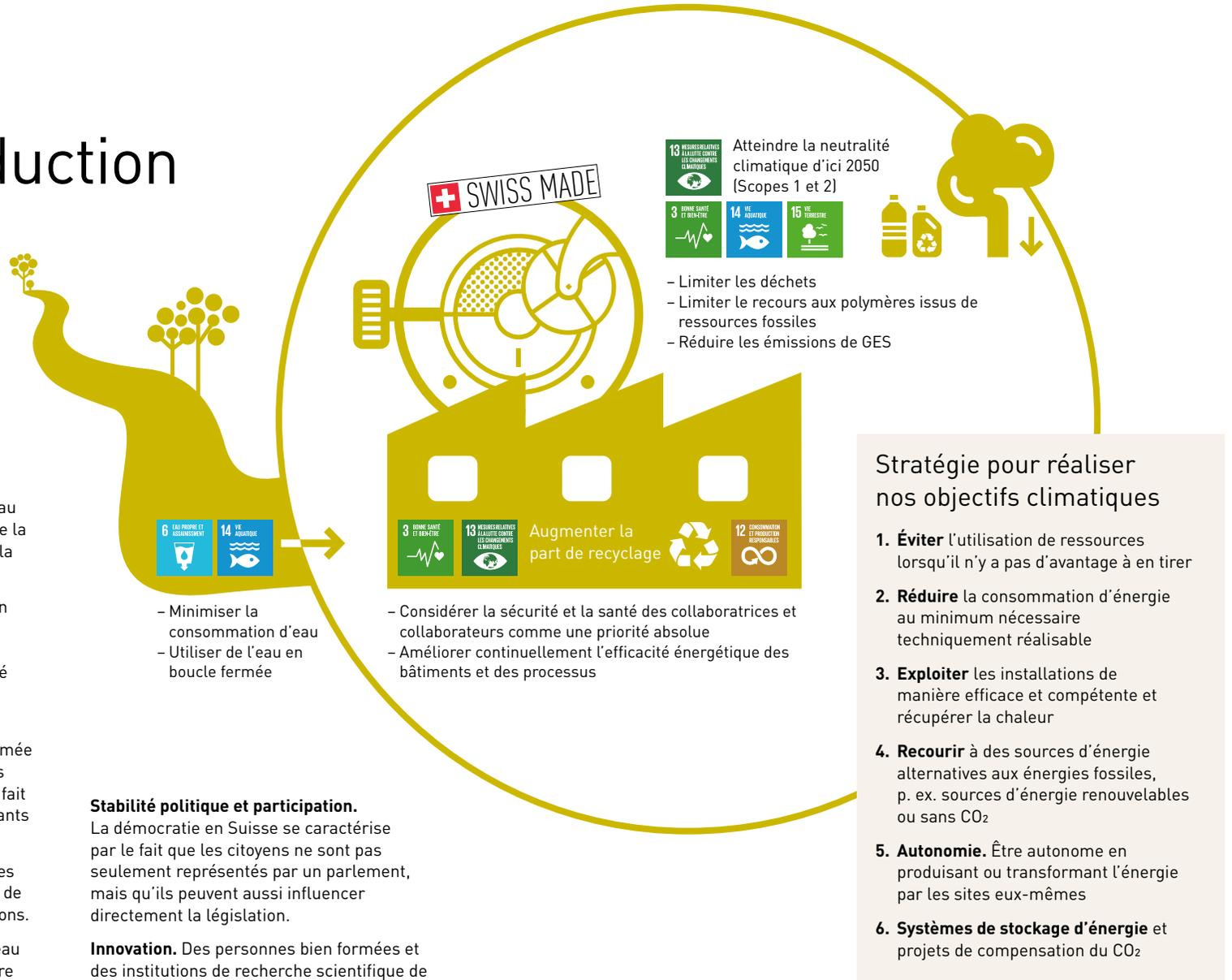
**Transports publics.** L'un des réseaux ferroviaires les plus denses du monde permet un transport de personnes et de marchandises à faibles émissions.

**Œuvres sociales.** La Suisse dispose d'un réseau d'assurances sociales très dense. Celui-ci offre une protection étendue aux personnes qui y vivent et y travaillent ainsi qu'à leurs proches.

### Stabilité politique et participation.

La démocratie en Suisse se caractérise par le fait que les citoyens ne sont pas seulement représentés par un parlement, mais qu'ils peuvent aussi influencer directement la législation.

**Innovation.** Des personnes bien formées et des institutions de recherche scientifique de premier ordre font de la Suisse l'un des pays les plus innovants au monde.



# Stratégie de durabilité

GRI 2-12

## Responsabilité sociétale

Swatch Group assume sa responsabilité d'assurer son développement tout en protégeant l'environnement, la sécurité et la santé des personnes. Cette responsabilité est vécue au quotidien par Swatch Group, avec ce même souci d'excellence qui l'anime dans tous les domaines et à tous les niveaux. De la valeur est ainsi créée pour l'ensemble des partenaires et clients, et plus largement pour la société et l'environnement.

La culture d'entreprise et la politique d'approvisionnement sont des témoins de cet engagement toujours renouvelé. La Direction générale et la Direction générale élargie, ainsi que les directions des différentes unités, veillent à ce que cette culture de la responsabilité soit exemplaire et qu'elle soit partagée et appliquée en permanence par tous les collaborateurs à tous les niveaux. L'entreprise s'efforce de gérer les ressources de manière efficace et économe afin de garantir que ses produits sont fabriqués et distribués de manière durable et respectueuse de l'environnement et d'assurer ainsi le succès à long terme. Le recours à des matériaux et consommables recyclés, recyclables, certifiés et/ou à impact réduit et à des modes de production écologiques sont des principes de bases du développement de produit.

Swatch Group a fixé, dès 2001, des objectifs bien définis en matière d'efficacité énergétique et de protection du climat qui valent pour l'ensemble de l'entreprise et qui sont mis en œuvre au travers d'actions ciblées. Une autre étape a été franchie en 2022 avec la création et la publication d'une trajectoire pour atteindre la neutralité carbone de l'entreprise pour les Scopes 1 et 2 en 2050.

Au-delà de ces avancées importantes, le Groupe travaille à la mise à jour de son approche de matérialité en introduisant une logique de gestion des risques et des opportunités. La consolidation de la mesure de ses impacts du Scope 3 ainsi que de son approche opérationnelle de la gestion des risques des droits de l'homme constituent également deux axes majeurs de travail qui s'ajoutent à la longue liste de projets et d'activités menés par la communauté de la durabilité de l'entreprise dans ses nombreuses entités.

## Engagement à l'égard des Objectifs de développement durable (ODD)

Swatch Group souhaite répondre aux besoins des générations actuelles, sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à subvenir aux leurs. En matière de gestion du développement durable, l'entreprise s'aligne sur l'Agenda 2030 des Nations unies, adopté par les États Membres de l'ONU. Composé de 17 objectifs, ce programme constitue le cadre de référence international et universellement applicable



du développement durable. Chaque ODD revêt une importance particulière à l'égard de l'humanité et de l'environnement. Swatch Group a identifié 13 ODD jugés particulièrement pertinents pour l'entreprise et ses parties prenantes et auxquels elle peut et veut contribuer. L'entreprise a défini ses engagements et a pour ambition de constamment poursuivre leur réalisation et de les compléter au moyen d'objectifs, de mesures et d'indicateurs clés de performance.

ODD	Description	Engagements de Swatch Group
	<p><b>Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé et sécurité au travail</li> <li>- Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Qualité de l'air</li> <li>- Qualité de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Considérer la santé et la sécurité des collaboratrices et collaborateurs comme une priorité absolue</li> </ul>
	<p><b>Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et éducation</li> <li>- Disponibilité des experts</li> <li>- Formation et emploi de jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Former des experts en interne grâce à un large éventail d'offres d'apprentissage et d'écoles d'horlogerie</li> <li>- Promouvoir la formation continue du personnel</li> </ul>
	<p><b>Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un salaire égal pour un travail égal</li> <li>- Promotion de la diversité parmi les collaborateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectuer régulièrement un contrôle des salaires</li> <li>- Augmenter la proportion de femmes à des postes de direction</li> </ul>
	<p><b>Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'eau</li> <li>- Qualité de l'eau</li> <li>- Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimiser la consommation d'eau et la qualité des eaux usées dans les bâtiments et les processus</li> <li>- Dans le cadre de la fabrication des produits, Swatch Group veille à rationaliser au maximum sa consommation d'eau et la réutilise autant que possible</li> </ul>

ODD	Description	Engagements de Swatch Group
	<p><b>Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Efficacité énergétique des produits</li> <li>- Énergies renouvelables dans les produits</li> <li>- Efficacité énergétique des bâtiments et processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les produits de sorte qu'ils puissent fonctionner autant que possible avec de l'énergie durable et qu'ils consomment un minimum d'énergie</li> </ul>
	<p><b>Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre et création d'emplois de qualité.</li> <li>- Coopération avec les syndicats, conventions collectives de travail, avantages sociaux des collaborateurs</li> <li>- Performance économique</li> <li>- Programmes de formation continue pour les collaborateurs</li> <li>- Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'engager en faveur de l'industrie suisse et de la formation des spécialistes</li> <li>- Être un employeur responsable et attrayant</li> </ul>
	<p><b>Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Innovation et dépenses de R&amp;D</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver notre position de leader en nombre de nouveaux brevets détenus dans le secteur de l'horlogerie suisse</li> </ul>
	<p><b>Établir des modes de consommation et de production durables</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Produits durables, encourager la réparation</li> <li>- Recyclage et économie circulaire</li> <li>- Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Limitation des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des produits réparables et à la longévité élevée</li> <li>- Prendre en compte la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Utiliser des matériaux durables</li> <li>- Continuer à augmenter la part de matière recyclée</li> <li>- Passer à des matériaux biosourcés</li> </ul>

ODD	Description	Engagements de Swatch Group
	<p><b>Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Efficacité énergétique des bâtiments et processus</li> <li>- Réduction des émissions de GES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 (Scopes 1 et 2)</li> <li>- Augmenter la production propre d'énergie renouvelable</li> <li>- Améliorer continuellement l'efficacité énergétique des bâtiments et des processus</li> <li>- Développer les produits de manière à minimiser leur empreinte carbone</li> </ul>
	<p><b>Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité de l'eau</li> <li>- Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Limitation des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimiser la consommation d'eau</li> <li>- Auditer les fournisseurs en matière de gestion de l'eau</li> <li>- Réduire l'utilisation des polymères issus de ressources fossiles et minimiser les risques liés aux microplastiques</li> </ul>
	<p><b>Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déforestation et dégradation des forêts</li> <li>- Promotion de la biodiversité</li> <li>- Prévention concernant la pollution de l'air</li> <li>- Limitation des déchets</li> <li>- Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser exclusivement du bois certifié.</li> <li>- S'abstenir d'utiliser des cuirs provenant d'espèces protégées ou en voie de disparition (excepté Alligator mississippiensis)</li> <li>- Prendre des mesures pour réduire les émissions</li> <li>- Limiter les déchets</li> <li>- Utiliser durablement nos propres forêts et promouvoir la biodiversité</li> </ul>

ODD	Description	Engagements de Swatch Group
	<p><b>Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance efficace et transparente</li> <li>- Respect de la législation et de la réglementation</li> <li>- Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiquer la tolérance zéro à l'égard de la corruption, de l'esclavage moderne et du travail des enfants</li> <li>- Respecter les normes internationales en matière de développement durable (RJC, Kimberley, etc)</li> <li>- Assurer et promouvoir les droits de l'homme et la durabilité au sein des chaînes d'approvisionnement</li> </ul>
	<p><b>Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien financier/technologique d'actions en faveur de la durabilité</li> <li>- Performance économique, contribuable responsable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les marques de Swatch Group soutiennent de manière ciblée des actions menées par des tiers dans le domaine du développement durable</li> </ul>

# Historique en matière de durabilité

Swatch Group s'engage depuis plusieurs décennies en faveur de la durabilité. Les pages suivantes présentent quelques dates clés.

1992-2000

**1992**

Lancement de l'édition spéciale Swatch «Time to Move» à l'occasion de la Conférence mondiale de Rio. La conférence a réuni des dirigeants du monde entier afin qu'ils s'engagent à œuvrer pour un avenir plus sûr pour notre planète.

**1994**

La voiture solaire The Spirit of Biel/Bienne établit un record mondial sur la piste d'essai d'Almería, en Espagne. Ce projet soutenu par Swatch a été développé par l'École d'ingénieurs de Bienne.



et Art), posant ainsi la première pierre pour la création de la future entreprise Belenos Clean Power de Swatch Group.

**1999**

Ouverture de la première Nicolas G. Hayek Watchmaking School à Shanghai, en Chine, afin de préserver et de promouvoir l'artisanat horloger. Au cours des années suivantes, d'autres écoles ont été ouvertes en Asie, en Europe et aux États-Unis.

**1995**

Première Swatch solaire dont le cadran solaire alimente en énergie le mouvement à quartz.

En collaboration avec Daimler Benz, Swatch Group (anciennement SMH) fonde la joint-venture MCC AG et initie le développement de la première voiture hybride Smart (Swatch, Mercedes



©Keystone



2001-2011

**2001**

Swatch Group s'engage dans la définition d'objectifs clairs en matière de climat et d'efficacité et prend des premières mesures pour réduire sa consommation d'énergie et ses émissions de gaz à effet de serre (GES).

Première collaboration avec l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) afin de réduire les émissions de GES et la consommation d'énergie.

**2002**

Premier rapport consolidé sur la sécurité au travail et la protection de l'environnement dans le Rapport de gestion.

**2003**

À l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la montre de plongée Fifty Fathoms, Blancpain lance ses premières

initiatives pour la protection des océans.

**2004**

Omega soutient le projet Solar Impulse en vue d'effectuer un tour du monde en avion fonctionnant à l'énergie solaire. L'objectif est d'accélérer la révolution indispensable en faveur de la production et de la consommation d'énergies propres basées sur le solaire.

Première certification selon la norme ISO 14001, définissant les critères d'un système de management environnemental, au sein de Swatch Group (ETA).

**2006**

Swatch Group et Omega combinent leur savoir-faire technologique et leurs moyens financiers dans les domaines de la micromécanique, de la

microélectronique et des nouvelles sources d'énergie pour l'avion à énergie solaire Solar Impulse.

**2008**

Harry Winston devient membre du Responsible Jewellery Council.

**2010**

Décision de mettre fin à l'utilisation de

cuir exotique dans les produits; seule exception, les cuirs provenant d'élevages d'alligators américains réglementés (conformément aux normes de la CITES, de l'US Fish and Wildlife Service et de l'ICFA).

Rénovation des centrales hydroélectriques La Suze et Le Bez de Swatch Group.

Première étape vers un recyclage centralisé de l'or au sein de l'entreprise.

**2011**

Ouverture du Swatch Art Peace Hotel, unique en son genre, à Shanghai, en Chine – un espace qui rassemble divers artistes et encourage la création, la collaboration et l'échange.



2011-2017

**2011**

Premier Rapport ESG (environnemental, social, gouvernance) publié dans le Rapport de gestion de Swatch Group.

Omega s'engage aux côtés de l'hôpital volant Orbis, une organisation internationale à but non lucratif, dans la lutte contre la cécité évitable.

**2012**

Trois ans avant la décision de l'UE en 2015, toutes les marques de Swatch Group ont pris l'initiative de renoncer à l'utilisation de piles contenant du mercure.

**2013**

Premier accord avec l'AEnEC et l'OFEV sur l'objectif de réduction des émissions de GES et de la consommation d'énergie.

**2014**

Blancpain regroupe ses nombreuses initiatives pour la protection des océans sous le label Blancpain Ocean Commitment.

**2015**

Solar Impulse décolle d'Abou Dabi (EAU). Omega fournit des systèmes techniques innovants.

Omega, Swatch Group Gems et Dress Your Body deviennent membres du Responsible Jewellery Council.

**2016**

Le nouveau procédé breveté de cristallogenèse EFG (Edge-defined Film-fed Growth) pour le saphir permet un recyclage interne des résidus de production, rendant ainsi le processus de fabrication plus respectueux de l'environnement.



Renata développe pour des clients suisses un concept de récupération et de recyclage des piles déchargées.

**2017**

L'entreprise franchit une étape supplémentaire en matière de traçabilité de l'or en investissant dans l'extension de sa propre fonderie d'or centralisée,

internalisant ainsi l'ensemble du processus de transformation des métaux précieux, de la fonderie aux produits semi-finis et finis.

Swatch Group fabrique la plus petite puce Bluetooth du monde, dont la miniaturisation est essentielle pour concentrer les fonctions des appareils

électroniques portables et pour l'Internet des objets (IoT). Cette puce Bluetooth consomme très peu d'énergie et présente un temps de démarrage rapide.

2018-2024

**2018**

Nivarox-FAR obtient la certification Responsible Jewellery Council Code of Practices (RJC CoP). L'année suivante, la certification RJC Chain of Custody (RJC CoC) est obtenue.

La décision est prise par Swatch Group de s'approvisionner uniquement en or traçable.

**2019**

Inauguration du nouveau siège de Swatch, l'un des plus grands bâtiments en bois du monde, offrant



une utilisation intelligente de l'eau souterraine pour le chauffage et le refroidissement, une surface totale de 1770 m<sup>2</sup> pour les installations photovoltaïques, des éclairages LED et un concept énergétique sophistiqué contribuant à un bilan CO<sub>2</sub> optimal.

Ouverture de la Cité du Temps à Bienne, construite selon les principes du développement durable.

**2020**

Lancement de la Tissot T-Touch Connect Solar, à alimentation solaire intégrale, livrée dans un nouveau coffret de montre 100% papier.

Swatch lance un nouvel emballage en mousse de papier.

Swatch lance un nouveau matériau biosourcé.

**2021**

Dernière innovation «Bioceramic»: des montres composées d'un mélange de céramique et de matériaux biosourcés à base d'huile de ricin.



Établissement du premier Rapport de développement durable selon les normes GRI. De plus, le rapport rend compte de la contribution aux ODD.

Blancpain renforce son engagement envers les océans et crée le *Female Fifty Fathoms (FFF) Award*, une nouvelle catégorie de

prix des *Ocean Photography Awards*, afin d'encourager davantage de femmes à partager leur regard sur les océans.

**2022**

Omega prend part à la mission révolutionnaire de ClearSpace visant à éliminer les débris spatiaux dangereux, étendant ainsi son champ d'action en faveur de la durabilité du fond des océans et de la surface de la Terre à tous les recoins de l'espace, même les plus encombrés.

**2023**

180 apprentis commencent leur apprentissage professionnel – un nouveau record. Avec cette augmentation, Swatch Group souligne la valeur de la formation professionnelle et son importance pour assurer la relève.

**2024**

Lancement de la Swatch Group Sustainability School – une expérience d'apprentissage en ligne composée de plus de 150 chapitres d'apprentissage – qui forme les collaborateurs aux thèmes de la transformation durable.

# Principaux thèmes de durabilité

GRI 2-12, 2-13, 2-14, 3-1, 3-2

## Définition du contenu du rapport

Les thèmes centraux de Swatch Group ont été réévalués en 2021. Dans un premier temps, le Sustainability Steering Committee a établi, avec une aide externe, une liste longue d'enjeux potentiellement importants. Ce faisant, des thèmes conformes aux principaux cadres de référence ont été pris en compte, de même que des thèmes pertinents issus d'une recherche approfondie menée par des pairs. Cette liste composée d'environ 130 thématiques a été consolidée et regroupée par thèmes. L'outil SDG Action Manager a ensuite été utilisé pour évaluer l'impact de chacun des thèmes sur le développement durable par rapport aux Objectifs de développement durable (ODD). Pour chaque ODD, il en découle une évaluation des impacts positifs et négatifs possibles. Cela a abouti à une liste de 25 thèmes. Les thèmes ont été une dernière fois résumés et réduits à onze thèmes essentiels.

En 2022, les thèmes matériels existants de Swatch Group ont fait l'objet d'un examen approfondi. Pour chaque thème, les effets positifs et négatifs déjà survenus ou potentiels de l'activité commerciale sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les droits de l'homme, ont été recensés tout au long de la chaîne de création de valeur. Différents groupes d'intérêt ont été impliqués et des informations internes à l'entreprise mais aussi externes ont été utilisées. Les impacts ont été évalués en fonction de leur ampleur et de leur portée par l'équipe en charge de la durabilité ainsi que par une

agence externe. Une attention particulière a été portée aux effets négatifs. L'ampleur définit le degré de gravité d'un effet négatif et l'étendue de cet effet. Les thèmes matériels ont été classés par ordre de priorité sur la base de cette analyse. Chaque thème a été associé aux normes GRI correspondantes spécifiques à ce thème, afin de mettre en évidence les mesures et les développements à l'aide d'indicateurs de performance concrets. Par ailleurs, la gestion des opportunités et des risques liés au climat est considérée comme essentielle.

La liste des thèmes essentiels a été revue et complétée en 2023. Les opportunités et les risques, les indicateurs et les objectifs ont été mentionnés par thème essentiel. Il convient de noter que certains objectifs sont fixés au niveau des différentes sociétés et qu'il n'est donc pas possible de communiquer des objectifs consolidés au niveau de Swatch Group. Les objectifs consolidés ainsi que les objectifs des différentes sociétés constituent un élément important de la stratégie de durabilité.

Les thèmes clés ont été examinés en 2024 et ont été jugés toujours aussi pertinents pour Swatch Group. Le Groupe a également lancé une vaste analyse de l'importance des enjeux basée sur la double matérialité. Des parties prenantes internes et externes sont largement consultées dans le cadre de ce projet mené par un groupe spécialisé de Swatch Group et de ses sociétés. Les résultats seront publiés dans le Rapport de développement durable 2025.

Les thèmes importants sont examinés et approuvés par le Sustainability Committee. Enfin, c'est le Conseil d'administration qui approuve l'approche en matière de responsabilité sociétale de Swatch Group et en assume la responsabilité ultime.



Enjeux pertinents	Thèmes GRI correspondants	Contribution aux ODD
<b>Gestion et Gouvernance</b>		
Gouvernance, éthique et conformité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 205 Lutte contre la corruption</li> <li>- GRI 408 Travail des enfants</li> <li>- GRI 409 Travail forcé ou obligatoire</li> </ul>	 
Opportunités et risques liés au climat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 201 Performance économique</li> </ul>	
Performance économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 201 Performance économique</li> <li>- GRI 207 Fiscalité</li> </ul>	  
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 203 Impacts économiques indirects</li> </ul>	  
<b>Environnement</b>		
Énergie et émissions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 302 Énergie</li> <li>- GRI 305 Émissions</li> </ul>	      
Conceptions des produits et économie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 301 Matières</li> <li>- GRI 306 Déchets</li> </ul>	     
Eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 303 Eau et effluents</li> </ul>	 
Biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 304 Biodiversité</li> </ul>	  

Enjeux pertinents	Thèmes GRI correspondants	Contribution aux ODD
<b>Social</b>		
Employés, diversité et égalité des chances	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 401 Emploi</li> <li>- GRI 405 Diversité et égalité des chances</li> <li>- GRI 406 Lutte contre la discrimination</li> <li>- GRI 407 Liberté syndicale et négociation collective</li> </ul>	 
Santé et sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 403 Santé et sécurité au travail</li> </ul>	  
Formation et éducation et préservation de l'art et de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 404 Formation et éducation</li> </ul>	  
Approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- GRI 204 Pratiques d'achat</li> <li>- GRI 301 Matières</li> <li>- GRI 308 Évaluation environnementale des fournisseurs</li> <li>- GRI 408 Travail des enfants</li> <li>- GRI 414 Évaluation sociale des fournisseurs</li> </ul>	  

La description de l'approche managériale et les informations selon les normes thématiques sont fournies dans les chapitres correspondants.

# Parties prenantes

GRI 2-29

## Identification et sélection des parties prenantes

En tenant compte de l'expérience des collaborateurs de différents domaines tels que la gestion de la qualité, l'approvisionnement, la logistique, les ressources humaines, la gestion de l'énergie ainsi

que de celle des représentants des marques et de la Direction, les parties prenantes qui influencent le plus Swatch Group ou qui sont le plus concernées d'une manière ou d'une autre par ses activités commerciales ont été identifiées. Celles-ci peuvent être rassemblées en cinq groupes:

## Liste des groupes de parties prenantes

	Clients	Collaborateurs	Partenaires d'affaires	Société civile	Régulateurs
<b>Description/ exemples</b>	Clients finaux, B2B	Tous les employés	Partenaires/fournisseurs de produits, matières premières, services	ONG, médias, associations de consommateurs, autres acteurs	Organismes publics, associations industrielles, organismes de certification
<b>Thèmes essentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Longévité et qualité des produits, satisfaction des clients</li> <li>- Soins et services à la clientèle</li> <li>- Information transparente</li> <li>- Environnement et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emplois de qualité</li> <li>- Apprentissage</li> <li>- Formation et éducation</li> <li>- Santé et sécurité au travail</li> <li>- Conventions collectives</li> <li>- Avantages sociaux</li> <li>- Égalité salariale, contrôle des salaires</li> <li>- Performance économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Information transparente</li> <li>- Performance économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changement climatique (émissions de GES)</li> <li>- Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Consommation d'eau</li> <li>- Qualité de l'air</li> <li>- Consommation d'énergie</li> <li>- Comportement conforme à la loi</li> <li>- Égalité salariale, contrôle des salaires</li> <li>- Déchets, économie circulaire, recyclage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comportement conforme à la loi</li> <li>- Changement climatique (émissions de GES)</li> <li>- Aspects environnementaux de la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement</li> <li>- Santé et sécurité au travail</li> <li>- Conventions collectives</li> <li>- Performance économique</li> </ul>
<b>Interaction</b>	Feedback des clients dans les boutiques, service après-vente, canaux en ligne, réseaux sociaux	Échanges directs, service du personnel, communication interne, Intranet, mailings, brochures, CCT	Échanges directs réguliers, Code de conduite des fournisseurs, audits	Communiqués de presse, Rapports de gestion et Rapports de développement durable	Application des dispositions légales, adhésion active à des associations

GRI 2-25, 2-26, 2-29

## Approche de l'implication des parties prenantes

Swatch Group a particulièrement intérêt à identifier les besoins et les opinions de ses principales parties prenantes et à en tenir compte dans sa stratégie d'entreprise et ses processus de décision.

C'est pourquoi Swatch Group les consulte régulièrement. Par le biais de différents canaux et possibilités d'interaction, tels que des entretiens personnels avec la clientèle dans les boutiques, les fournisseurs et les collaborateurs, ainsi que de possibilités de feed-back direct ou de communication en ligne, l'entreprise est en contact direct avec des personnes de divers groupes d'intérêts et est informée de manière ciblée sur les thèmes importants pour chacun, ce qui lui permet d'y répondre de manière appropriée. En découle également le contenu du Rapport de développement durable, qui couvre les thèmes matériels ayant un impact particulièrement positif ou négatif sur les personnes, y compris les droits de l'homme, l'environnement et l'économie.

Grâce à la présence internationale de Swatch Group, qui possède des filiales dans plus de 30 pays et des clients dans le monde entier, l'entreprise est en contact avec les milieux culturels les plus divers et prend au sérieux les préoccupations et les besoins, notamment ceux des groupes vulnérables.

Swatch Group s'efforce d'impliquer un maximum de parties prenantes dans le dialogue et de surmonter les barrières grâce à sa communication. Pour y parvenir, Swatch Group est, le plus souvent, en contact direct avec les parties prenantes, que ce soit dans les boutiques ou au sein du Customer Service. Par le biais des organisations nationales, Swatch Group s'assure d'être proche de la clientèle et des fournisseurs et entretient des relations personnelles avec eux. Avec la révision du Code de conduite des fournisseurs en 2022, les fournisseurs sont tenus de continuer de se conformer aux valeurs et aux normes de Swatch Group.

Vous trouverez de plus amples informations dans le Code de conduite des fournisseurs sur le site Web de Swatch Group: [Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group](#)

La simplicité et l'efficacité des structures de management permettent d'entretenir un dialogue permanent avec les collaborateurs. Pour tenir compte des groupes vulnérables sur le marché du travail, les offres d'emploi de Swatch Group Allemagne, par exemple, s'adressent également aux personnes handicapées, qui sont privilégiées à compétences égales. En outre, l'intégration des personnes handicapées fait partie de la convention collective de travail de l'industrie horlogère et microtechnique suisse.

Pour tout échange d'informations, les sites web et les canaux de communication en ligne sont en permanence à la disposition de toutes les parties prenantes.

GRI 2-28

## Initiatives externes et adhésion à des associations et groupes d'intérêt Fédération de l'industrie horlogère suisse

La Fédération de l'industrie horlogère (FH) est l'association faitière de l'industrie horlogère suisse. L'association compte actuellement environ 500 membres, soit plus de 90% des sociétés suisses actives dans la fabrication et la commercialisation de montres, de pendules ou de composants. Née en 1982 de la fusion de la Fédération suisse des associations de fabricants d'horlogerie et de la Chambre suisse de l'horlogerie, l'association incarne aujourd'hui 150 ans d'histoire de l'industrie horlogère suisse. La FH s'est fixé comme mission de représenter et de développer les intérêts de l'industrie horlogère suisse à l'échelle nationale et internationale et de garantir ses intérêts. Pour ce faire, la FH s'engage dans la promotion des accords de libre-échange, la lutte contre la contrefaçon, la protection du Swissness, les questions de réglementation, par exemple en ce qui concerne le Bureau central du contrôle des métaux précieux ou substances (REACH, RoHS) ou d'autres obligations ou normes sectorielles.

Fort de nombreuses sociétés de marque, de production et de services, Swatch Group est un membre qui compte au sein de la FH. Le Groupe est représenté à l'Assemblée générale de la FH et est un membre actif qui participe à l'ensemble des affaires de la FH par le biais de ses représentants au Conseil et aux commissions et comités

techniques (Commission économique, Commission financière, Commission veille législative, Commission juridique, Comité de normalisation, Groupement anticontrefaçon). De plus, Swatch Group siège au Bureau de la FH par l'intermédiaire de ses représentants. Dans le cadre de ses missions, la FH entretient des relations avec les autorités et les milieux économiques et dispose d'un réseau international grâce aux bureaux de représentation à Hong Kong et Tokyo, ainsi que via les canaux relationnels au niveau fédéral chargés des affaires étrangères. La FH est en outre un membre très actif d'économiesuisse, membre de la CIBJO (Confédération internationale de la bijouterie, de la joaillerie, de l'orfèvrerie, des diamants, pierres et perles) et dispose d'un large réseau de partenaires au niveau national et international, notamment avec ses associations sœurs de l'industrie horlogère dans les différents pays (p. ex. France, Allemagne, Japon, Chine, Corée du Sud).

### Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP)

La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) est l'organisation faîtière des employeurs de l'industrie horlogère et microtechnique. L'association représente les intérêts des entreprises au niveau des employeurs et travaille en relation avec les syndicats, les autorités et d'autres organisations faîtières, comme l'Union patronale suisse (UPS). La CP a été fondée en 1937. Le 15 mai de la même année, elle a signé avec la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) la première convention collective de travail du pays (CCT), un événement historique pour

la paix du travail. En effet, pour la première fois dans un pays, les organisations patronales et les syndicats ouvriers d'un secteur industriel ont décidé de renoncer durablement à la lutte, d'apaiser leurs relations et de résoudre leurs conflits par la négociation et l'arbitrage. Les syndicats négocient à intervalles réguliers, en général tous les cinq ans, la mise à jour de la convention collective de travail.

Une nouvelle CCT, négociée entre les partenaires sociaux, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024 pour une validité jusqu'au 31 décembre 2029.

Cette CCT est applicable aux quatre associations membres de la CP, à savoir l'Association Patronale de l'Horlogerie et de la Microtechnique; l'Union des Fabricants d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais; l'Association Patronale des Industries de l'Arc Horloger et Swatch Group Industries, qui représentent ensemble plus de 500 entreprises et emploient elles-mêmes plus de 55 000 personnes.

L'entreprise a une forte représentation au sein de la CP et ses délégués s'engagent activement lors de ses assemblées générales, ainsi que dans les différentes commissions ou groupes qui s'occupent des négociations sur la CCT, la prévoyance sociale et les fondations de l'industrie horlogère, la formation professionnelle ainsi que la santé et la sécurité au travail. Cette dernière a pour mission de soutenir les entreprises dans la mise en œuvre de la solution de branche pour l'industrie horlogère et microtechnique.

Le Service de la formation professionnelle a pour mission d'organiser des cours de formation initiale et continue avec les différentes écoles professionnelles, écoles spécialisées et autres hautes écoles, cela en collaboration avec les autorités cantonales et les entreprises qui proposent des cours de formation et de perfectionnement et/ou des formations en emploi. Les différentes formations de qualité qui prodiguent les compétences des métiers de l'industrie horlogère offrent des certificats et des diplômes officiellement reconnus par la Confédération.

### Fondation WOSTEP (Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program)

La Fondation WOSTEP est un centre de référence pour l'enseignement et le perfectionnement horloger soutenu par les membres de l'industrie horlogère suisse. Elle compte parmi ses membres et organisations de soutien les principales manufactures horlogères, des fabricants, des détaillants et des fournisseurs d'équipements et d'outils d'atelier.

Créé en 1966, le WOSTEP est devenu une fondation en 2006. L'éventail des programmes de formation et des services de conseil proposés par la Fondation WOSTEP est reconnu dans le monde entier comme une référence de qualité. La Fondation WOSTEP s'est notamment fixée comme mission de former la prochaine génération de personnel technique pour le secteur du service après-vente de l'industrie horlogère. Les employeurs à travers le monde reconnaissent la certification WOSTEP comme une preuve d'aptitude émanant d'une formation solide.

Swatch Group travaille en étroite collaboration avec la Fondation WOSTEP, notamment par le biais de ses propres ateliers d'apprentissage et centres de formation, ainsi qu'avec la Nicolas G. Hayek Watchmaking School. L'entreprise est représentée par deux membres au sein du conseil de la Fondation WOSTEP.

### Liens avec les centres de recherche et les universités

Swatch Group entretient par ailleurs d'étroites collaborations avec différents instituts, comme le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM), les Écoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich (EPFL et ETHZ), ainsi que l'Université de Lausanne.

### Association suisse de normalisation (SNV)

Swatch Group est membre de la SNV et participe activement à la mise à jour des normes existantes ainsi qu'à la conception de nouvelles normes. La SNV compte plusieurs comités techniques, chacun spécialisé dans un domaine très spécifique de la normalisation. Pour l'industrie horlogère, ses travaux portent par exemple sur les spécifications des montres de plongée, des montres étanches, des montres résistantes au magnétisme ou de toutes sortes de composants. Ces normes encadrent les processus de fabrication et garantissent tant à l'industrie qu'aux consommateurs le respect d'un niveau de qualité défini pour leurs produits. La SNV est un interlocuteur compétent sur tous les thèmes de la normalisation. En tant qu'interface et centre de compétences indépendant, la SNV garantit un

accès efficace aux normes nationales et internationales. Elle permet et encourage l'élaboration et l'harmonisation de nouvelles normes grâce à l'influence active de ses membres en tant qu'experts au sein des comités de normalisation nationaux et internationaux.

### Associations faitières et fédérations internationales

Dans de nombreux pays, Swatch Group est également engagé dans des associations faitières, entre autres en France (Fédération de l'horlogerie), en Italie (Assorologi, Associazione Italiana Produttori e Distributori di Orologeria), aux États-Unis d'Amérique (AWA, American Watch Association), à Hong Kong (The Federation of Hong Kong Watch Trades & Industries Ltd.), au Japon (Japan Watch Importers' Association) et en Inde (AIFHI, All India Federation of Horological Industries).

Swatch Group est également membre de DIGITALEUROPE, la principale association industrielle représentant les secteurs engagés dans la numérisation en Europe. DIGITALEUROPE s'engage en faveur d'un cadre réglementaire qui soutienne les entreprises européennes et la société dans leur développement économique au moyen des technologies numériques. En collaboration avec ses membres, l'association définit les positions politiques du secteur sur toutes les questions législatives qui la concernent et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques européennes pertinentes. Les membres de DIGITALEUROPE contribuent activement à l'harmonisation des normes

européennes et soutiennent le renforcement de la surveillance des marchés au sein du marché unique. Ils favorisent l'adoption des bonnes pratiques, la neutralité technologique et l'interopérabilité. DIGITALEUROPE s'est notamment fixé comme mission d'encourager les initiatives volontaires de l'industrie dans des domaines tels que les objectifs de normalisation européens et mondiaux, la modernisation du régime de conformité européen, les solutions de facturation communes et l'introduction de l'identité électronique au sein de l'UE. Tout comme les exigences de RoHS et de REACH, qui soutiennent une production et des biens de consommation durables, la Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) constitue un enjeu central du Green Deal européen. En tant que membre de DIGITALEUROPE, Swatch Group participe aux efforts du Green Deal européen.



# GESTION ET GOUVERNANCE

Gouvernance, éthique et conformité 26

Opportunités et risques liés au climat 38

Performance économique 44

Innovation 47

# Gouvernance, éthique et conformité

GRI 3-3

Swatch Group s’engage à mener une gestion d’entreprise transparente et équitable. Les principes d’éthique et l’utilisation respectueuse des ressources régissent ses actions. Concernant les violations des droits de l’homme, comme le travail des enfants et le travail forcé, les cas de corruption ou d’autres actes criminels, une politique de tolérance zéro est appliquée en interne ainsi qu’avec les fournisseurs.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>En appliquant une politique de tolérance zéro à l’égard du travail des enfants et en réalisant des audits auprès de fournisseurs de pays à risque élevé, Swatch Group contribue au respect des droits de l’homme. Cela a un effet positif à long terme sur les performances économiques des pays concernés et réduit le risque de pauvreté.</p>	<p>Les normes et standards commerciaux peuvent changer au fil du temps, de l’évolution de la jurisprudence et de la culture. Il existe à ce niveau des risques juridiques ainsi que des risques de réputation.</p> <p>L’approvisionnement en matériaux provenant de certains pays ou de certaines régions peut être limité pour des raisons juridiques.</p>	<p>Notre Code de conduite ainsi que le Code de conduite des fournisseurs édicte les principes régissant les pratiques commerciales. Par ces directives, Swatch Group s’engage à respecter des normes qui vont au-delà des exigences légales. Le respect des droits de l’homme est exigé par le Code de conduite des fournisseurs et contrôlé par des audits de fournisseurs.</p> <p>Le Corporate Risk Management permet d’identifier, analyser et répertorier sur une base continue les risques pour l’environnement, la sécurité et la santé au travail, et favorise ainsi la détection précoce des risques et la mise en place de mesures de prévention ciblées.</p> <p>Un suivi des développements législatifs dans les pays où Swatch Group est actif permet de s’assurer que les activités et les produits de l’entreprise sont conformes à toutes les lois et réglementations en vigueur, y compris les réglementations et normes environnementales, sociales et de sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amendes et sanctions pour non-respect des lois sur la protection de l’environnement ou des lois et/ou réglementations dans le domaine social et économique</li> <li>- Cas de corruption au sens de l’acceptation d’avantages illégaux (par pots-de-vin, fraude, extorsion, entente frauduleuse ou blanchiment d’argent)</li> <li>- Nombre d’audits de fournisseurs</li> <li>- Nombre de fournisseurs notés A ou B</li> <li>- Nombre de spécialistes du développement durable au sein de Swatch Group</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d’infraction majeure aux lois et règlements</li> <li>- Pas de cas de corruption au sens de l’acceptation d’avantages illégaux (par pots-de-vin, fraude, extorsion, entente frauduleuse ou blanchiment d’argent)</li> </ul>

GRI 2-9, 2-12

## Structure de gouvernance

Pour réussir, une entreprise doit disposer d'une gouvernance efficace et transparente.

Swatch Group bénéficie de structures de direction allégées et efficaces à tous les niveaux. Tandis que le Conseil d'administration est chargé des missions supérieures de direction, de stratégie et de surveillance, la Direction générale, elle, est chargée des tâches de direction opérationnelles, ce en quoi elle est soutenue par la Direction générale élargie. Le Conseil d'administration se compose de sept membres et dispose d'un Comité d'audit et d'un Comité de rémunération.

📄 Pour de plus amples informations sur la structure de gouvernance, veuillez consulter le Rapport sur la gouvernance d'entreprise dans le Rapport de gestion 2024 de Swatch Group

GRI 2-9, 2-12, 2-13, 2-14, 2-16

## Gouvernance de la durabilité

La Direction générale est garante du respect des exigences élevées dans le domaine du développement durable. Elle est chargée d'assurer l'ancrage de l'approche en matière de responsabilité sociétale dans la stratégie de l'entreprise et définit des objectifs et des mesures concrètes. La mise en œuvre est coordonnée et pilotée par le Sustainability Steering Committee, qui comprend des représentants du Conseil d'administration et de la Direction générale. Enfin, c'est

## Organisation de la durabilité

### Swatch Group

Niveau de l'entreprise

#### Conseil d'administration

Responsable de la politique ESG



Reporting et adhésion

#### Direction de l'entreprise

Intégration de la politique ESG dans la stratégie de l'entreprise, les mesures et les indicateurs clés de performance (KPI)



#### Sustainability Steering Committee

Mise en œuvre, coordination et contrôle



#### Équipe en charge de la durabilité



Marques et unités de production

#### Responsables de la durabilité

le Conseil d'administration qui approuve l'approche en matière de responsabilité sociétale de Swatch Group et en assume la responsabilité ultime.

# Formation au développement durable de Swatch Group: le changement par la connaissance

En 2024, Swatch Group a une nouvelle fois confirmé son engagement en faveur du développement durable en donnant la priorité à l'éducation et à la sensibilisation des collaborateurs à ce sujet. Le lancement de la Swatch Group Sustainability School a constitué une étape importante en ce sens. Cette initiative vise à fournir aux collaborateurs des connaissances et des outils pour lutter efficacement contre le changement climatique.

La Sustainability School est un projet d'apprentissage en ligne innovant qui explique les tenants et les aboutissants de la crise climatique. Depuis son lancement en septembre 2024, plus de 1000 collaborateurs de Swatch Group ont déjà suivi le cours d'introduction.

Compte tenu de la diversité des profils au sein de Swatch Group, différents parcours d'apprentissage ont été créés afin de montrer des champs d'action pertinents et efficaces pour les différents corps de métiers.

L'initiative de formation se poursuivra en 2025. De nombreux autres collaborateurs occupant des fonctions

clés seront formés et adapteront leurs responsabilités aux objectifs de durabilité.

Outre les contenus d'apprentissage numériques, un apprentissage commun et basé sur l'expérience est également proposé. Une douzaine de collaborateurs de différentes sociétés de Swatch Group ont été formés en tant qu'animateurs de la Fresque du Climat. Cet événement dynamique de trois heures aborde les bases scientifiques du changement climatique et est axé sur la résolution commune des problèmes et sur les connaissances applicables. En 2025, les animateurs organiseront des ateliers dans toute l'entreprise afin de diffuser les connaissances sur le climat et d'obtenir un impact global.

Afin de renforcer la coopération interne, l'équipe de développement durable a organisé en 2024 une série d'événements de partage des connaissances.

Swatch Group entend continuer en 2025 à ancrer le développement durable dans tous les domaines de ses activités par le biais de l'éducation, de la collaboration et de mesures pertinentes. En fournissant à nos collaborateurs les outils nécessaires



pour relever les défis liés au changement climatique, les bases d'un avenir durable sont jetées.

## Sensibilisation au développement durable chez Nivarox-FAR

Le 4 septembre, Nivarox-FAR a lancé une campagne de sensibilisation au développement durable auprès des collaborateurs de tous ses sites. Par groupes d'une vingtaine de personnes, des échanges de 30 minutes sur différents thèmes tels que «Qu'est-ce que la durabilité?» ont été organisés. En partant des Objectifs des Nations unies pour le développement durable, les directives internes ainsi que du Rapport de développement durable de Swatch Group ont été discutés.

Les objectifs du Groupe ont été considérés pour chacun des Scopes et illustrés par des exemples de projet de décarbonisation sur les différents sites de Nivarox-FAR.

Pour le Scope 3, les participants ont pu se pencher sur différents thèmes tels que la mobilité des collaborateurs, la gestion des déchets et l'approvisionnement. Tous les participants ont également pu se faire une idée de l'impact de la chaîne d'approvisionnement sur les facteurs environnementaux et sociaux. Le thème de «l'achat responsable» a également été abordé.

Bien sûr, tous les aspects de la durabilité n'ont pas pu être examinés, mais de nombreuses questions ont été posées et des commentaires ont été apportés dans le cadre d'échanges animés. Les meilleures pratiques issues du travail quotidien ont également alimenté la discussion.

Enfin, la possibilité de futures formations en ligne de la Swatch Group Sustainability School et leur adaptation aux corps de métiers actifs dans l'entreprise ont été présentées.



## Sustainability Steering Committee

Le Sustainability Steering Committee est responsable de la stratégie et de la performance de Swatch Group en matière de durabilité. Les membres sont en contact permanent avec l'équipe en charge de la durabilité et se réunissent en général tous les trois mois.

Le Sustainability Steering Committee rend compte directement à la Direction générale lors des réunions mensuelles de cette dernière. Le CEO transmet au Conseil d'administration les thèmes importants pour celui-ci.

## Équipe en charge de la durabilité

L'équipe en charge de la durabilité est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et des politiques en matière de durabilité de l'entreprise.

L'équipe soutient les marques, unités de production et filiales ainsi que les fonctions centrales dans leurs projets et initiatives et agit comme plateforme d'échange pour les différentes sociétés. L'équipe en charge de la durabilité consolide les données sur la durabilité des unités opérationnelles et des fonctions corporate et établit le Rapport de développement durable de l'entreprise. Elle répond aux questions des parties prenantes internes et externes.

## Responsables de la durabilité des filiales

Le responsable de la durabilité assure le développement de la stratégie de durabilité de sa marque, de son entreprise ou de sa filiale, définit une feuille de route spécifique et la met en œuvre.

Le responsable de la durabilité recueille toutes les données nécessaires pour établir les Rapports de développement durable de Swatch Group et des différentes sociétés.

Les grandes unités disposent depuis un certain temps déjà d'un responsable de la durabilité. L'organisation de la durabilité s'est encore développée au cours des dernières années. Toutes les sociétés disposent désormais de leur propre responsable de la durabilité. Dans de nombreuses sociétés de production, de distribution et de marques, il est soutenu par une équipe interdisciplinaire. De plus, la Direction générale a édicté en 2022 une nouvelle directive interne relative à la durabilité, qui stipule notamment que toutes les décisions prises par les directions des sociétés doivent être évaluées au regard de leur impact positif ou négatif sur l'environnement, les aspects sociaux et la gestion responsable de l'entreprise. Les responsables de la durabilité des différentes unités sont en contact étroit entre eux et partagent leurs bonnes pratiques et certains projets sous l'organisation de Swatch Group. Cette communauté de professionnels passionnés représente le bras armé de la politique durabilité du Groupe.

## Fonctions centrales Gestion de l'énergie

L'objectif principal de l'équipe de gestion de l'énergie est d'atteindre la neutralité climatique dans le Scope 1 d'ici 2050 pour tous les sites de Swatch Group. Pour y parvenir, l'accent est mis sur les optimisations énergétiques et les substitutions dans le domaine de la production de chaleur. L'équipe de gestion de l'énergie soutient les sites de Swatch Group dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures d'optimisation de la consommation d'énergie.

Des mesures sont également prises pour minimiser les émissions dues à la perte de fluides réfrigérants et pour réduire les émissions dues aux processus.

Un autre objectif consiste à atteindre la neutralité climatique dans le Scope 2 d'ici 2050, et à maximiser l'autonomie dans le domaine de la consommation d'énergie grâce à l'exploitation de technologies innovantes.

Des défis tels que la transition, la sécurité et la qualité énergétiques, la consommation minimale d'énergie et les nouvelles technologies sont au cœur des préoccupations du groupe de travail chargé de la gestion de l'énergie. Parallèlement, en collaboration avec l'AEnEC (Agence de l'énergie pour l'économie) en tant que partenaire externe, les bases légales, l'environnement du marché de l'énergie ainsi que la réalisation des objectifs fixés sont discutés en temps voulu afin de pouvoir réagir aux changements avec un maximum de flexibilité et de rapidité.

## INFOBOX

# Mesures préventives pour faire face à une pénurie d'électricité

En vertu de l'article 102 de la Constitution fédérale, une pénurie d'électricité est considérée comme une grave pénurie, raison pour laquelle la Confédération a pris des mesures lui permettant d'intervenir dans ce cas dans les limites de ses compétences. Elle a chargé l'Association des entreprises électriques suisses (AES) de prendre les dispositions nécessaires pour pouvoir faire face à une crise de l'électricité. C'est dans ce but que l'AES a créé l'organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise (OSTRAL), qui est responsable de l'approvisionnement si une pénurie d'électricité devait survenir. Dans ce cas, elle intervient sur ordre de l'Approvisionnement économique du pays (Confédération), sur la

base des ordonnances que la Confédération édicte en cas de crise.

OSTRAL distingue quatre niveaux de préparation:

- Surveillance de la situation d'approvisionnement/monitoring des stocks et de la consommation
- Mise en alerte et préparation accrue/appels aux consommateurs à économiser l'électricité, mesures d'économie sur une base volontaire
- Demande de mise en vigueur des ordonnances sur la gestion de l'électricité (OGE), consultation, décision, mise en vigueur

- Mise en œuvre des OGE/interdiction d'utiliser certains appareils/contingentement des consommateurs finaux/coupures cycliques des réseaux électriques/pilotage centralisée du parc de centrales électriques suisses.

Les sociétés de Swatch Group se préparent activement à faire face à des situations de pénurie d'électricité, notamment en mettant en place des programmes d'interventions répondant aux situations éventuelles de contingentements et délestages, en mettant en place des mesures de réduction de la consommation d'électricité et en préparant des programmes de continuité de l'activité.

[www.ostral.ch/fr](http://www.ostral.ch/fr)

L'accord conclu depuis longtemps avec l'Office fédéral de l'environnement pour s'engager à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> constitue pour l'équipe de gestion de l'énergie un autre fil conducteur en vue d'atteindre les objectifs fixés.

## Gestion de la qualité

Swatch Group Quality Management définit les critères de sécurité et de qualité fonctionnelle des produits mis sur le marché par les sociétés de Swatch Group, et met à disposition de ces dernières les informations et méthodes de contrôle nécessaires à l'application de ces critères.

Swatch Group Quality Management assure une veille réglementaire et identifie les exigences légales applicables aux produits en matière de sécurité, de normes environnementales et d'informations aux consommateurs. Sur la base des exigences définies, Swatch Group Quality Management établit les procédures d'homologation permettant de maîtriser la conformité et la fiabilité fonctionnelle des produits, en simulant leurs conditions d'utilisation. Les exigences transcrites sous forme de spécifications techniques et directives sont mises à la disposition des sociétés de Swatch Group, des fournisseurs et des laboratoires de tests et d'analyses, via respectivement l'Intranet et l'Extranet de Swatch Group Quality Management.

Swatch Group Quality Management établit et recommande une standardisation de certains processus, méthodes et produits. Dans ses activités de normalisation, Swatch Group Quality Management

recherche un consensus interne puis participe activement à l'élaboration des normes (ISO, EN, SN, etc). Swatch Group Quality Management propose par ailleurs un support aux sociétés de Swatch Group dans l'application des normes. Au travers de ses activités, Swatch Group Quality Management contribue de manière significative à l'amélioration continue des processus de production et des produits, et à la poursuite d'un développement durable.

### Conformité des produits

Swatch Group Quality Management met en place des procédures d'homologation strictes des produits pour assurer une utilisation sûre par le client, ainsi que la conformité des produits aux exigences réglementaires nationales et internationales (Règlement européen REACH, Directive européenne RoHS, ordonnances suisses entre autres). Swatch Group Quality Management soutient les sociétés de Swatch Group dans la mise en œuvre de REACH, qui impose également des restrictions d'utilisation de certaines substances et des obligations de communication des substances dites extrêmement préoccupantes (SVHC). En 2024, six substances ont été identifiées par les autorités comme substances extrêmement préoccupantes, alors qu'elles ne sont pas encore interdites par REACH. Swatch Group a pris l'initiative d'interdire ces substances dans ses produits, dans la mesure où il existe des alternatives techniquement réalisables, et s'emploie à cet effet à identifier des substituts non nocifs.

En matière de protection de l'environnement vis-à-vis des substances contenues dans les matériaux, Swatch Group Quality Management intègre toutes les exigences légales dans ses spécifications à l'attention des sociétés de Swatch Group et de leurs fournisseurs (Règlement européen sur les polluants organiques persistants, Directive RoHS sur les substances interdites dans les produits électriques et électroniques, Directive européenne sur les emballages).

### Liste des substances interdites, gestion des laboratoires et rapports de test

Depuis 2007, Swatch Group Quality Management met à la disposition des sociétés de Swatch Group et de leurs fournisseurs des listes de substances réglementées dans les produits mis sur le marché. Ces listes se basent sur les réglementations internationales les plus sévères par matériau. Elles concernent tous les produits mis sur le marché par Swatch Group (montres pour adultes et enfants, emballages et écrans, bijoux et produits pour enfants). Pour chaque substance (à ce jour 345 différentes substances), une méthode d'analyse normée ou reconnue est mentionnée et doit être suivie par les laboratoires approuvés. Pour les matériaux complexes (matériaux composites, cuir et/ou textile), des listes spécifiques sont également mises à disposition afin de suivre les réglementations au plus près en évitant des faux positifs dans les rapports de conformité légale. Swatch Group Quality Management a établi une veille normative sur les nouvelles méthodes d'analyses concernant les substances réglementées et participe activement aux comités techniques CEN

ou ISO pour le développement des méthodes d'analyse les plus pertinentes pour la conformité des produits Swatch Group. À ce jour, 56 méthodes d'analyses différentes ont été définies.

Depuis plus de dix ans, Swatch Group Quality Management met à disposition des sociétés de Swatch Group et de ses fournisseurs une liste de laboratoires sélectionnés par ses soins pour réaliser la conformité légale chimique de ses produits. Les laboratoires externes sont accrédités selon ISO 17025. De plus, ils sont suivis et régulièrement audités par Swatch Group Quality Management en ce qui concerne les méthodes d'analyses appliquées, la gestion des échantillons et l'édition des rapports de conformité légale. À ce jour, neuf laboratoires chimiques ont été approuvés et peuvent être utilisés par les sociétés de Swatch Group.

Pour l'année 2024, les laboratoires ont effectué 1889 rapports de tests sur demande de Swatch Group.

### Tests d'homologation mécaniques et physiques

Swatch Group Quality Management met à disposition des différentes entités de Swatch Group et des fournisseurs externes des listes de test par composant et des méthodes de test simulant au mieux les conditions de porter d'une montre. Les essais réalisés comprennent des contraintes mécaniques d'une part et l'exposition à des facteurs environnementaux (humidité, chaleur, UV) d'autre part.

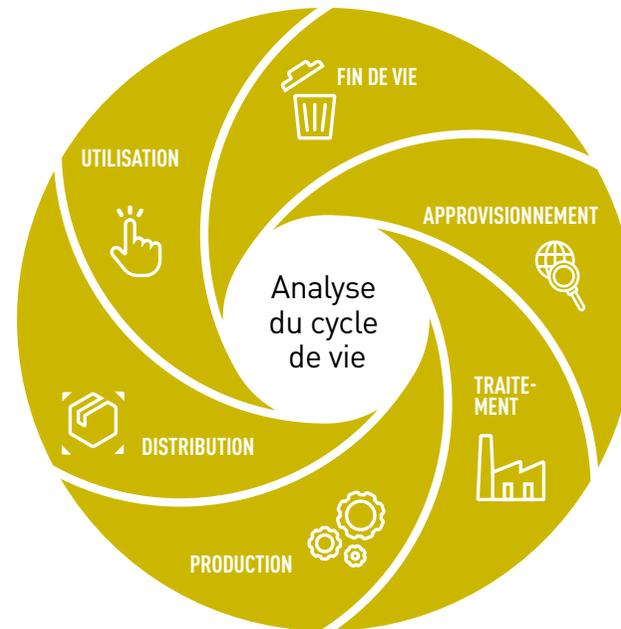
Il existe actuellement 36 méthodes de tests disponibles (pour la plupart en anglais et en français) et gérées par Swatch Group Quality Management.

Ces tests permettent d'assurer la fiabilité des produits et leur durée de vie.

### Analyse du cycle de vie (ACV)

Le choix d'une stratégie de conception durable est un élément central dans le développement d'un produit. De ce fait, Swatch Group réalise des analyses du cycle de vie au moyen du logiciel openLCA et de la base de données ecoinvent. Les analyses du cycle de vie sont menées conformément aux normes ISO 14040 et 14044.

Ces analyses permettent de comparer l'impact environnemental de différents matériaux, produits ou processus qui remplissent la même fonction et de sélectionner ceux qui ont le moins d'impact sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie. Elles permettent également d'identifier des possibilités d'amélioration de l'impact environnemental de nos produits, y compris les emballages, à différentes phases de leur cycle de vie. Ainsi, pour les nouveaux développements, des décisions éclairées peuvent être prises quant à l'approvisionnement en matières premières, au choix des procédés, au traitement en fin de vie, etc. Swatch Group a initié plusieurs projets d'ACV sur différents composants d'une montre ainsi que des



emballages et écrans de montre. Le Groupe entend généraliser le recours aux ACV pour ses développements futurs afin de respecter ses engagements en matière de durabilité environnementale.

## SUBSTANCES RÉGULÉES

**345**

substances réglementées

**1 889**

rapports de test externes

**56**

méthodes pour des analyses chimiques

**9**

laboratoires chimiques approuvés et accrédités ISO 17025

### Produits et normalisation

La normalisation contribue étroitement au développement, à la production, et à la vie du produit dans son environnement. Les normes et les activités normatives sont ainsi une part essentielle des activités de Swatch Group.

Bien que les normes évoluent sans cesse, Swatch Group ne se limite pas à cela et va bien souvent au-delà en consolidant davantage les méthodes de tests, les processus normalisés ou leurs limites via des directives internes bien plus contraignantes que celles en vigueur.

Swatch Group Quality Management dirige ou soutient les activités des comités suisses et internationaux et coordonne en interne les groupes de travail correspondants. Il organise aussi régulièrement des séminaires internes pour partager et anticiper les besoins normatifs, et collabore ainsi étroitement avec les associations respectives (SNV, FH, CEN, EN, ISO, IEC).

Voici trois exemples concrets du rôle de Swatch Group Quality Management dans l'élaboration des normes:

- Swatch Group Quality Management préside actuellement le comité ISO/TC 114/SC3, qui s'occupe des normes relatives aux montres étanches (ISO 22810) et aux montres de plongée (ISO 6425). L'objectif est de parvenir à un consensus international dans les années à venir afin d'améliorer encore les méthodes et paramètres de test pour ce type de produits et de rendre ce sujet plus compréhensible pour tous.

- Swatch Group Quality Management participe aux activités du groupe de travail ISO/TC 174/WG4 sur l'approvisionnement responsable, en particulier pour les métaux précieux. Les efforts se concentrent actuellement sur la définition de l'or recyclé au niveau ISO.
- Bonnes pratiques commerciales (ISO 16359). Là aussi, par son implication dans ce groupe de travail, le Swatch Group Quality Management contribue à l'élaboration d'une norme proposant des pratiques harmonisées permettant d'assister les importateurs et les exportateurs à démontrer la conformité de leurs horloges et de leurs montres, en accord avec les règlements internationaux et les pratiques commerciales. Cette norme pourrait devenir une règle d'application efficace pour les régulateurs qui mettent en place de nouvelles réglementations.

### Suivi et mise à disposition de normes

Dans le cadre des activités normatives, Swatch Group Quality Management surveille les nouvelles normes environnementales internationales et les met à disposition des sociétés de Swatch Group. De nombreux sujets sont suivis de près, notamment les systèmes de management environnementaux, les marquages et déclarations environnementales, l'évaluation des caractéristiques environnementales des produits et les normes spécifiques aux emballages et déchets d'emballage.

GRI 2-23, 2-24, 2-26, 408-1, 409-1

### Valeurs, principes, normes et règles de conduite

Swatch Group opère dans le respect des normes juridiques nationales et internationales applicables et pertinentes à son activité. Les standards européens, qui sont parmi les standards internationaux les plus stricts, constituent sa base d'exigences minimales pour ses standards internes. Une politique de tolérance zéro est appliquée en ce qui concerne les violations des droits de l'homme, telles que le travail des enfants et le travail forcé, la corruption ou d'autres actes criminels. Les principes en matière de pratiques commerciales sont définis dans le Code de conduite de Swatch Group. Dans les domaines de la production et des produits durables, de la protection de l'environnement comme de la sécurité et de la santé au travail, Swatch Group s'aligne sur les directives et règlements européens en vigueur, notamment la Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses (RoHS), le Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), et la Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Swatch Group prend toujours comme référence minimale les réglementations les plus strictes et s'engage, par le biais de directives internes, à respecter des normes qui vont au-delà des exigences légales.

## Droits de l'homme

Swatch Group soutient et respecte la protection des droits de l'homme proclamés au niveau international, s'assure qu'il ne se rend pas complice de violations des droits de l'homme et adhère aux dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

La durabilité de Swatch Group commence par son système de valeurs et une approche commerciale basée sur des principes. Cela signifie que Swatch Group agit de manière à remplir ses obligations en matière de droits de l'homme, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Swatch Group applique les mêmes valeurs et principes partout où il est présent et sait que les bonnes pratiques dans un domaine ne compensent pas les dommages dans un autre. Ces valeurs et principes sont ancrés dans des directives internes ainsi que dans le Code de conduite des fournisseurs.

## Gestion du réseau de fournisseurs

Swatch Group a les mêmes exigences élevées envers toutes les parties prenantes – internes ou externes – en ce qui concerne le devoir de diligence en matière de qualité, de sécurité et de durabilité.

Des directives internes contraignantes, l'intégration continue et globale de codes de conduite (entre autres le «Code de conduite de Swatch Group») dans les achats, la nomination et la formation de spécialistes internes en matière de durabilité («Sustainability Officers») et des audits indépendants des fournisseurs sont des piliers importants de la gestion des achats.

## Devoir de diligence dans la chaîne d'approvisionnement

### 1. Rapports et audits

- Établir annuellement un rapport sur le devoir de diligence concernant les chaînes d'approvisionnement responsables pour les minerais provenant de zones à haut risque et de conflits, ainsi que le travail des enfants
- Assurer un audit annuel sur les minerais et les métaux par une société d'audit.

📄 Voir les sections «Minerais et métaux provenant de zones de conflit» et «Travail des enfants» dans le chapitre «Approvisionnement»

### 2. Gestion des effets néfastes

- Prendre les mesures appropriées pour prévenir, réduire, faire cesser ou minimiser les effets néfastes réels et/ou potentiels
- Documenter la mise en œuvre des mesures préventives ou correctives afin de déterminer à quel point les effets néfastes ont été évités ou ont cessé, ou leur ampleur minimisée
- Évaluer régulièrement (au moins annuellement) la mise en œuvre des mesures.

📄 Voir la section «Audits de fournisseurs» dans le chapitre «Approvisionnement»

### 3. Procédures de conformité

- Mettre en place une procédure de signalement afin que toutes les parties prenantes puissent exprimer des préoccupations fondées concernant des influences négatives potentielles ou réelles
- Utiliser les plaintes comme système d'alerte précoce pour identifier les risques
- Signaler et documenter les plaintes.

📄 Voir la section «Faire cesser, prévenir ou atténuer les impacts négatifs» dans le chapitre «Approvisionnement»

### 4. Instructions et responsabilités

- Intégrer le devoir de diligence dans les instructions de l'entreprise
- Décrire notre approche en matière de diligence raisonnable, notre code de conduite et les mesures prises pour garantir le respect du devoir de diligence
- Mettre les instructions à jour chaque année.

📄 Voir la section «Gestion du réseau de fournisseurs» à gauche

### 5. Évaluation des risques

- Évaluer les risques liés aux différentes activités commerciales de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise:
  - Minerais provenant de zones de conflit (3TG): l'extraction, le commerce, le transbordement et l'exportation de minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.

📄 Voir les sections «Minerais et métaux provenant de zones de conflit» et «Identifier et évaluer les impacts négatifs» dans le chapitre «Approvisionnement»

### 6. Traçabilité

- Mettre en place un système de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement, y compris les données et la documentation:
  - de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement 3TG, y compris les informations sur l'origine, le fournisseur et les fonderies/raffineries
  - du fournisseur et vers les sites de production ou vers les distributeurs des produits ou services.

📄 Voir les sections «Minerais et métaux provenant de zones de conflit» et «Chaîne d'approvisionnement» dans le chapitre «Approvisionnement»



Le devoir de diligence dans les pratiques commerciales doit être pleinement respecté, par exemple la politique de tolérance zéro en matière de violations des droits de l'homme. La politique de Swatch Group en matière d'approvisionnement en matières premières, qu'elles proviennent de l'extraction minière ou du commerce d'espèces animales et végétales, s'appuie sur toutes les directives et normes internationales en vigueur, notamment sur le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque et son supplément sur l'or, sur la norme SA 8000 de responsabilité sociétale de Social Accountability International, et sur la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

Grâce à la mise en œuvre de mesures ciblées, le management opérationnel peut garantir que des normes élevées soient respectées de façon systématique dans le réseau de fournisseurs. Au cours de la période sous revue, une analyse approfondie des risques a été menée en se concentrant sur les régions et les secteurs à haut risque. Des audits et inspections indépendants chez les fournisseurs directs garantissent la crédibilité et l'objectivité

Plus de 70 spécialistes du développement durable dans les entreprises de Swatch Group à travers le monde ont été formés. Les formations ont permis de sensibiliser aux risques potentiels. L'accent a été mis sur les risques et les réglementations en matière de droits de l'homme.

 Vous trouverez de plus amples informations dans le Code de conduite des fournisseurs sur le site Web de Swatch Group: [Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group](#)

### Gestion des risques et principe de précaution

Le Risk Management est coordonné par Swatch Group Corporate Risk Team, qui est directement rattaché au CFO. Le Corporate Risk Team est responsable de la sécurité physique dans le monde entier ainsi que de la gestion et de la mise en œuvre des programmes d'assurance nationaux et internationaux. Les risques opérationnels sont analysés chaque année et la couverture d'assurance ou d'autres mesures correctives sont mises à jour ou redéfinies.

Le Corporate Risk Management vise à identifier, analyser et répertorier sur une base continue les risques pour l'environnement, la sécurité et la santé au travail, de manière à promouvoir la détection précoce des risques et la mise en place de mesures de prévention ciblées. Depuis 1994 déjà, le principe de précaution est ancré dans les directives internes.

Le Business Continuity Management est au cœur du dispositif de gestion des risques. Des experts identifient les unités opérationnelles critiques pour l'entreprise et leurs relations, déterminent les risques principaux auxquels elles sont exposées (p. ex. cyberattaque, incendie, inondation, accident chimique, interruption de la production) et définissent des mesures à même d'assurer la continuité des opérations. La prévention et les dispositifs d'urgence y ont la priorité. La politique d'indépendance de Swatch Group constitue un élément essentiel de sa gestion des risques. Par conséquent, l'entreprise gère les relations qu'elle entretient avec ses fournisseurs, partenaires commerciaux et prestataires de services financiers de manière qu'elles ne deviennent pas des relations de dépendance. Le maintien d'un stock suffisant, le développement et la modernisation des capacités de production, l'identification de solutions d'approvisionnement alternatives, les acquisitions stratégiques et le maintien d'un niveau élevé de capitaux propres sont autant de mesures qui y concourent.

Les opportunités et les risques liés au climat qui ne relèveraient pas autrement de la responsabilité de l'équipe Corporate Risk de Swatch Group sont évalués et identifiés par l'équipe Corporate Sustainability de Swatch Group sur la base des dernières données scientifiques disponibles sur le climat ainsi que des contributions des Sustainability Officers et des équipes Risk Management dans les différentes sociétés de Swatch Group.

 Vous trouverez de plus amples informations dans le chapitre «Opportunités et risques liés au climat», p. 38

## Sécurité de l'information et protection des données

La sécurité de l'information et la protection des données de l'entreprise garantissent le plus haut niveau possible de sécurité des données et des systèmes informatiques dans l'ensemble du réseau de Swatch Group. La sécurité informatique est adaptée en permanence à la pointe de la technologie. Pour ce faire, les cybermenaces et les évolutions technologiques sont analysées en continu et les éventuelles mesures nécessaires sont immédiatement mises en œuvre. En plus de ces mesures axées sur la technologie, une culture de la sécurité de l'information est promue à tous les niveaux au sein de l'entreprise par divers canaux, dont des formations en ligne, disponibles en 13 langues différentes, et des ateliers spécifiques. Cette approche combinant formation des utilisateurs et moyens technologiques de sécurité de l'information contribue à renforcer la sécurité informatique.

La protection des données est une priorité absolue, c'est pourquoi Swatch Group dispose de plusieurs centres de données protégés par différents niveaux de sécurité et par des mesures de sécurité informatique de la technologie la plus récente. Les unités bénéficient ainsi d'un environnement opérationnel sûr, y compris sur le plan de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des données, ainsi que de la sécurité des systèmes informatiques associés.

Swatch Group passe en revue en permanence ses mesures de sécurité de l'information afin de se conformer pleinement aux réglementations en vigueur et aux cadres juridiques des pays dans lesquels l'entreprise opère.

## Politique de protection de la propriété intellectuelle et de lutte contre la contrefaçon

Les produits de Swatch Group ont une très forte identité, unique en son genre. Conçus et fabriqués avec le plus grand soin, ils sont porteurs du savoir-faire de différents corps de métier, de l'horloger au designer. Grâce aux technologies de pointe utilisées, à une fabrication précise et à un service clientèle professionnel et rapide, les marques garantissent une valeur durable à leurs produits. Cependant, victimes de leur succès, les marques sont également exposées à des risques de contrefaçon. Le secteur de l'horlogerie et de la bijouterie est particulièrement touché par ce phénomène et se place en tête des produits les plus saisis en valeur et en cinquième position concernant le nombre de pièces, selon les autorités douanières.

Selon un rapport de l'OCDE<sup>1</sup> publié en 2021, le préjudice ne se limite pas à l'atteinte à la réputation des sociétés suisses, il est également de nature économique puisque ces dernières se voient privées de près de 4,5 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires par an (chiffres de l'année 2018). Les secteurs les plus touchés sont

l'horlogerie et la bijouterie, qui subissent un préjudice d'environ 2 milliards de francs suisses par an. Selon l'OCDE, sans ce phénomène de la contrefaçon, les entreprises suisses auraient pu offrir plus de 10 000 emplois supplémentaires en 2018. La contrefaçon coûte également à l'État, qui, selon les estimations des auteurs de l'étude, a perdu près de 160 millions de francs suisses de recettes fiscales et douanières en 2018.

Un des dangers de la contrefaçon réside également dans le fait que ces produits peuvent contenir des matériaux ou des composants qui ne répondent pas aux exigences de sécurité et sont donc susceptibles de constituer un risque pour la santé et la sécurité des consommateurs.

Le développement rapide du commerce électronique facilite les achats en ligne par les consommateurs, qui sont donc exposés à un risque accru de tomber sur des produits contrefaits sur Internet, car parfois difficiles à distinguer des produits originaux. Les pratiques criminelles touchent également le service à la clientèle.

Sur Internet, les infractions à la propriété intellectuelle ou les actes de tromperie intentés au préjudice des consommateurs sont la plupart du temps sans grand risque pour leurs auteurs. L'anonymat des auteurs, la simplicité des paiements internationaux, les faibles coûts d'expédition, la multiplicité des canaux de distribution

1. OCDE: <https://www.ige.ch/fr/propriete-intellectuelle/contrefacon-et-piraterie/etudes>

et l'absence de sanctions internationales sont autant d'obstacles à la dénonciation ou aux poursuites. En conséquence, la vente en ligne de produits contrefaits ayant désormais atteint des niveaux industriels, Swatch Group a pris depuis de nombreuses années des mesures spécifiques pour lutter contre ce phénomène sur Internet. Face à son ampleur, il est nécessaire de se doter de nouveaux outils pour traiter ce problème spécifique, notamment au moyen d'une approche et d'une compréhension globales du phénomène. Pour éviter la contrefaçon de produits, il convient de réduire la visibilité de l'offre afin de diminuer la demande.

Comme les contrefacteurs sont également passés à la vente omnicanale, nous avons étendu la surveillance aux réseaux sociaux, aux applications de vente et aux nouveaux développements technologiques tels que les cadrans virtuels à télécharger.

Pour protéger la valeur intrinsèque de ses produits (bijoux, montres terminées, mouvements, produits semi-finis ou composants), Swatch Group assure la protection technique et intellectuelle à tous les niveaux, notamment en protégeant ses innovations techniques au moyen de brevets et en valorisant ses acquis technologiques, en protégeant ses marques, ses dessins et ses modèles ou les droits d'auteur et en défendant chacun de ces droits. Toute violation de la propriété intellectuelle ou du savoir-faire des sociétés de Swatch Group est immédiatement

sanctionnée par la loi et nous engageons une lutte sans merci contre le phénomène de la contrefaçon et du piratage des produits et services. Pour ce faire, Swatch Group dispose d'une équipe spécialisée dans la lutte contre la contrefaçon et travaille également en étroite collaboration avec la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), ainsi qu'avec les autorités douanières et de police et d'autres autorités pénales et administratives des différents pays dans lesquels l'entreprise opère, tout comme au niveau international, notamment avec Europol.

GRI 205-2, 205-3

### Lutte contre la corruption

Swatch Group applique une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et d'autres actes de nature criminelle.

Le Manuel du personnel ainsi que le Code de conduite et le Code de conduite des fournisseurs présentent des lignes directrices claires sur la façon de réagir face à la corruption. Que ce soit sur Internet, sur l'Intranet, ou sous une autre forme, ces documents sont à disposition de l'ensemble des collaborateurs et, selon les besoins, des fournisseurs, partenaires d'affaires et autres parties intéressées. Des audits permettent de vérifier le respect de ces directives.

Vous trouverez de plus amples informations sur les audits auprès des fournisseurs au chapitre «Approvisionnement», [p. 98](#)

Au moment de la rédaction, Swatch Group n'a pas connaissance de cas de corruption au sens de l'acceptation ou de l'octroi d'avantages illicites (par pots-de-vin, fraude, extorsion, entente frauduleuse, blanchiment d'argent, etc.) survenus au cours de la période sous revue.

GRI 2-27

### Conformité

Au moment de la rédaction, Swatch Group n'a pas connaissance d'infractions importantes à des lois et règlements survenues au cours de la période sous revue et ayant entraîné des sanctions et amendes administratives ou judiciaires.



# Opportunités et risques liés au climat

GRI 201-2, 3-3

Les risques liés au climat décrivent les risques que le changement climatique fait peser sur Swatch Group. Les risques liés au climat peuvent survenir soit à la suite d'un changement des conditions climatiques (risques physiques), soit à la suite d'efforts visant à atténuer le changement climatique (risques de transition). Les opportunités liées au climat décrivent les possibilités qui peuvent résulter de l'évolution des conditions climatiques pour Swatch Group.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
En surveillant et en gérant activement ces risques et ces opportunités, Swatch Group contribue à la prévention et à l'atténuation des risques liés au climat ainsi qu'à la promotion des opportunités liées au climat.	<p>Sélection de risques et d'opportunités liés au climat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts plus élevés de l'énergie et des matières premières</li> <li>- Déplacement de l'offre et de la demande vers des produits durables</li> </ul> <p>Augmentation des risques physiques tels que les conditions météorologiques extrêmes et les conséquences qui en découlent (dommages aux infrastructures, interruption de la logistique, etc.).</p>	Les risques et opportunités liés au climat à court, moyen et long terme qui sont pertinents pour Swatch Group sont d'abord identifiés, puis des stratégies correspondantes sont définies et des mesures sont prises. Les risques physiques sont couverts par différentes assurances. Ils sont régulièrement revus et adaptés en fonction des dernières connaissances. Les opportunités et les risques transitoires sont pris en compte dans la planification stratégique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coûts des assurances contre les risques physiques</li> <li>- Nombre de sinistres</li> <li>- Chiffre d'affaires des produits durables</li> <li>- Intensité d'émissions</li> </ul>	Indicateurs uniquement

## Gouvernance

L'équipe de durabilité et les responsables de la durabilité sont chargés d'évaluer et de gérer les opportunités et les risques liés au climat et d'attirer l'attention du Sustainability Steering Committee sur ces risques.

Les risques et les opportunités liés au climat sont examinés et approuvés par le Sustainability Steering Committee. Le concept de durabilité de l'entreprise est approuvé par le Conseil d'administration, qui en assume la responsabilité globale.

L'équipe de durabilité et le Sustainability Steering Committee se réunissent au moins quatre fois par an pour discuter des questions ESG, y compris les opportunités et les risques liés au climat.

Depuis 2023, une évaluation ESG est réalisée pour toutes les demandes d'investissement supérieures à 50 000 francs suisses. Les demandes d'investissement sont rejetées si elles sont contraires à la stratégie ou si elles impliquent une augmentation significative des risques liés au climat.

## Stratégie

Swatch Group doit faire face à des risques liés au climat à court et moyen terme (0 à 5 ans, 5 à 15 ans). Ces risques peuvent varier considérablement en fonction de la mise en œuvre de l'accord de Paris par les pays. Le passage peut entraîner une augmentation des coûts dans les domaines de l'exploitation et de l'approvisionnement. À long terme (plus de 15 ans), les risques physiques pourraient constituer une menace plus importante pour l'approvisionnement en matières premières.

L'impact financier a été évalué sur la base de la réduction de la marge bénéficiaire du Groupe en cas de réalisation du risque. Un impact financier faible correspond à une réduction de 0% à 10%, un impact moyen à une réduction de 10% à 30% et un impact élevé à une réduction supérieure à 30%.

Le risque a été défini comme «faible» s'il est peu susceptible de se produire dans le laps de temps défini. Il n'existe que peu de preuves ou d'antécédents historiques suggérant que ce risque se matérialisera. Le risque a été défini comme «moyen» s'il a une chance raisonnable de se produire dans le laps de temps défini. Il existe des preuves ou des antécédents historiques indiquant que ce risque pourrait se matérialiser, mais ce n'est pas certain. Le risque a été défini comme «élevé» s'il est très susceptible de se produire dans le laps de temps défini. Il existe des preuves solides, des antécédents historiques ou des tendances en cours qui indiquent que ce risque se matérialisera certainement.

Une évaluation complète des scénarios climatiques avec un réchauffement global de 2 °C ou 4 °C a été effectuée afin de mieux comprendre l'impact que le changement climatique pourrait avoir sur les activités de Swatch Group. Ces deux scénarios se basent sur une augmentation moyenne de la température mondiale de 2 °C et 4 °C d'ici 2100. Une augmentation progressive jusqu'à ces niveaux de température est attendue d'ici là. L'impact de ces évolutions de température sur l'activité en 2030 a été considéré en supposant que le champ d'activité de Swatch Group ne change pas. Les hypothèses simplificatrices suivantes ont été retenues:

- Dans le scénario 2 °C, l'équipe Corporate Sustainability a supposé qu'à l'horizon 2030, la société agit rapidement pour limiter les émissions de gaz à effet de serre et met en place des mesures pour restreindre la déforestation et décourager les émissions (par exemple en introduisant des taxes sur les émissions de 75 à 100 dollars américains par tonne, selon le scénario 450 ppm de l'Agence internationale de l'énergie).
- Dans le scénario 4 °C, l'équipe Corporate Sustainability a supposé que la politique climatique était moins ambitieuse et que les émissions restaient élevées, de sorte que les manifestations physiques du changement climatique devenaient de plus en plus apparentes d'ici à 2030. Pour éviter les répétitions et mettre en évidence les risques les plus imminents, le tableau ci-dessous ne présente que les risques identifiés dans le scénario 2 °C.



D'une manière générale, l'intégration verticale poussée de Swatch Group, ses solides capacités en recherche et développement ainsi que sa chaîne d'approvisionnement principalement basée en Suisse constituent une base solide pour la résilience et l'adaptabilité dans divers scénarios climatiques. L'entreprise a mis en œuvre de manière proactive une approche de gestion visant à identifier, évaluer et atténuer les risques liés au climat, qui englobent à la fois les risques physiques et les risques de transition. En outre, Swatch Group reconnaît les opportunités liées au climat, telles que l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'innovation en matière de matériaux durables et la satisfaction des demandes des consommateurs et consommatrices, qui évoluent vers des produits respectueux de l'environnement. Ces opportunités sont abordées à des horizons temporels spécifiques: progrès à court terme dans la fabrication économe en énergie, développement à moyen terme de lignes de produits durables et stratégies à long terme pour des opérations neutres en carbone. En intégrant la résilience climatique dans ses opérations et ses processus décisionnels, Swatch Group est bien placé pour soutenir la croissance et la compétitivité dans divers scénarios climatiques tout en s'alignant sur ses objectifs de durabilité à long terme.

## Conséquences des changements et stratégies d'atténuation des risques – risques transitoires

Risques	Probabilité	Horizon temporel	Impacts financiers (sans limitation des risques)	Stratégies de limitation	Opportunités
<b>Prescriptions actuelles et futures</b>	Forte	Court terme	Faible – Accès au marché, amendes éventuelles	Collaboration avec des experts externes pour analyser et mettre en œuvre les futures modifications des prescriptions (p. ex. TCFD)	
<b>Droit et politique</b> Hausse des taxes sur le CO <sub>2</sub> et mesures visant à limiter les activités à forte intensité de CO <sub>2</sub>	Moyenne	Court terme	Faible – Augmentation des coûts énergétiques et logistiques	Transition vers des énergies renouvelables. Amélioration de l'efficacité énergétique. Investissements dans la production d'énergie propre. Maintien d'une part élevée de la fabrication en Suisse	Continuer à augmenter l'indépendance, le Swissness gagne en importance.
	Moyenne	Court à moyen terme	Moyen – Ruptures de la chaîne d'approvisionnement, augmentation des coûts des matériaux	Maintien d'un niveau de stock élevé afin d'éviter les ruptures	Augmenter le taux de recyclage. Utiliser des matériaux recyclés.
	Moyenne	Court à moyen terme	Faible – Augmentation des coûts des matériaux d'emballage	Passage à des matériaux émettant peu de CO <sub>2</sub>	Réduire les coûts en diminuant la taille des emballages et en utilisant des matériaux moins chers.
<b>Technologie</b> Développement de nouvelles technologies pour une économie générant moins de CO <sub>2</sub>	Moyenne	Moyen terme	Faible – Amortissement d'actifs, investissements dans des technologies à faibles émissions pour respecter les prescriptions du marché	Spécialistes internes pour travailler sur les économies d'énergie (équipe de gestion de l'énergie)	Passer à des technologies économiques et efficaces sur le plan énergétique.
<b>Marché et réputation</b> Modifications de l'offre et de la demande, les consommateurs préférant des alternatives durables	Faible	Court à moyen terme	Moyen – Perte de chiffre d'affaires ou opportunités de croissance manquées	Sélection de fournisseurs émettant peu de CO <sub>2</sub> . Investissement dans des matériaux émettant peu de CO <sub>2</sub> . Renforcement de l'engagement climatique grâce à des objectifs climatiques. Publication annuelle d'un rapport de développement durable pour les trois Scopes, avec une stratégie climatique	Innover grâce à des matériaux émettant peu de CO <sub>2</sub> . Atteindre un groupe cible plus jeune et plus soucieux de l'environnement en commercialisant des produits émettant peu de CO <sub>2</sub> et en utilisant des matériaux recyclés. Se positionner comme leader en matière d'ESG (réputation).
	Faible	Court à moyen terme	Faible – Augmentation des coûts de décarbonisation en raison de la forte demande de crédits carbone	Hierarchisation des réductions d'émissions	Investir dans des activités donnant droit à des crédits carbone (p. ex. production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, forêts, capture du CO <sub>2</sub> , etc).

## Conséquences des changements et stratégies d'atténuation des risques – risques physiques

Risques	Probabilité	Horizon temporel	Impacts financiers (sans limitation des risques)	Stratégies de limitation	Opportunités
<b>Inondations, grêle et fortes pluies</b>	Moyenne	Long terme	Moyen – Interruptions de la logistique et de la production en raison d'infrastructures endommagées (routes, rails, ponts). Inondation locale de bâtiments et coupures de courant locales	Intégration des prévisions météorologiques ou des alertes d'intempéries dans la gestion des risques. Préparation aux événements en fonction de l'évaluation des risques locale. Augmentation de l'autonomie énergétique	L'augmentation de l'autonomie énergétique crée un avantage concurrentiel.
<b>Canicules, périodes de sécheresse et incendies de forêt</b>	Moyenne	Long terme	Moyen – Sollicitation accrue de l'infrastructure (asphalte, environnement, rails). Pas ou moins de transports par voie d'eau (augmentation des prix en raison d'alternatives de transport plus coûteuses)	Intégration de la surveillance du marché et de l'évaluation globale des risques climatiques dans la gestion des risques	La production locale crée un avantage concurrentiel.
	Moyenne	Moyen à long terme	Moyen – Sollicitation accrue de l'infrastructure des bâtiments (refroidissement, durée de vie des installations extérieures, dilatation, effets de condensation, humidité de l'air). Baisse du niveau de la nappe phréatique entraînant des dommages aux bâtiments	Formation de collaborateurs techniques et de gestionnaires des bâtiments	Le renouvellement accéléré des bâtiments entraîne une baisse des coûts.
	Moyenne	Moyen à long terme	Élevé – Remise en question de l'approvisionnement en électricité par les centrales hydroélectriques. Risque pour la sécurité des centrales nucléaires (refroidissement, absence d'eau et température trop élevée des eaux). Lorsque les centrales électriques tombent en panne, cela entraîne des variations de puissance sur le réseau et des coupures de courant	Augmentation de l'autonomie énergétique	L'augmentation de l'autonomie énergétique crée un avantage concurrentiel.
	Moyenne	Moyen à long terme	Élevé – Limitations de la consommation d'eau	Utilisation d'eau de pluie et de l'eau en boucle fermée	L'augmentation de l'indépendance vis-à-vis de l'approvisionnement en eau externe crée un avantage concurrentiel.
<b>Maladies, pandémies</b>	Faible	Long terme	Élevé – Augmentation des maladies transmissibles et vulnérabilité face à celles-ci en raison de l'affaiblissement de l'immunité de base (problèmes alimentaires, de qualité de l'eau potable, stress)	Développement d'idées pour améliorer la protection de la santé des collaborateurs	La santé des collaborateurs gagne en importance. Moins d'heures d'absence.
<b>Pertes de récoltes et manque d'eau potable</b>	Faible	Long terme	Élevé – Focalisation des consommateurs sur les produits de première nécessité (essentiels à la survie), augmentation des flux migratoires et des conflits mondiaux. Influence sur les matières premières. Pression sur les matières premières agricoles pour l'industrie	Contrôle de la gestion des stocks et des contrats avec les fournisseurs (garanties, prix, options de substitution)	

## Gestion des risques

Une évaluation de l'importance des enjeux par rapport au climat a été réalisée. Ont été évalués, pour chaque thème, le degré de préoccupation de la partie prenante concernée et l'impact potentiel sur l'activité. L'analyse de l'importance des enjeux par rapport au climat doit être reconduite régulièrement. En 2024, Swatch Group a entamé le processus de renouvellement de son évaluation de la matérialité.

À l'échelle de Swatch Group, l'équipe de durabilité et l'équipe de gestion de l'énergie procèdent à une évaluation topdown des risques liés au climat afin d'obtenir une bonne vue d'ensemble des principaux risques auxquels l'entreprise est confrontée en tenant compte des différents scénarios climatiques.

Parallèlement, il est procédé à une évaluation bottom-up regroupant les résultats d'évaluation des sites de production de montres, de bijoux et de composants électroniques ainsi que du réseau mondial de centres de distribution et de service.

Des stratégies de limitation des risques sont définies pour chaque risque lié au climat et des mesures correctives sont prises afin de restreindre l'exposition aux risques liés au climat. Comme décrit dans le chapitre «Approvisionnement», Swatch Group a déjà mis en œuvre diverses stratégies visant à réduire les

risques liés aux activités des fournisseurs en rapport avec la durabilité.

L'équipe en charge de la durabilité et l'équipe de gestion des risques définissent, évaluent et gèrent les risques liés au climat. En cas de risques accrus, le Sustainability Steering Committee informe la Direction générale. Le cas échéant, les polices d'assurance sont mises à jour afin de tenir compte des risques correspondants, notamment au niveau des risques physiques qui ont été déterminés.

## Mesures et objectifs

Swatch Group dispose d'indicateurs d'émissions pour le Scope 1, le Scope 2 et le Scope 3, ainsi que d'indicateurs pour la consommation d'énergie et de chaleur, l'énergie autoproduite et la consommation d'eau.

 Vous trouverez les résultats dans le chapitre «Énergie et émissions», p. 52

Swatch Group veut atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 dans le Scope 1 et le Scope 2 et s'est fixé comme objectif intermédiaire pour le Scope 1 et le Scope 2 de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub> de 50% d'ici 2030 et de 90% d'ici 2040 par rapport à 2021. Swatch Group entend en outre réduire sa consommation d'eau et limiter les prélèvements d'eau, en particulier dans les régions touchées par la pénurie d'eau (pour plus d'informations, voir le chapitre «Environnement», section «Eau»).



# Performance économique

GRI 3-3

La performance économique, et donc la création de valeur pour toutes les parties prenantes, sont un composant crucial du modèle d'affaires de Swatch Group. La politique fiscale d'un État est d'une importance capitale et garantit la stabilité macroéconomique.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>La performance économique de Swatch Group est réinjectée dans la société sous forme de salaires et d'impôts, entre autres. Les recettes fiscales jouent un rôle crucial dans la réalisation des ODD et constituent un mécanisme clé par lequel Swatch Group contribue à l'économie des pays dans lesquels il opère.</p> <p>En outre, les revenus de Swatch Group sont affectés à la recherche et au développement, à la formation, aux fournisseurs locaux, au sponsoring et aux activités philanthropiques de l'entreprise. L'influence positive sur l'environnement, le social et l'économie d'un modèle d'affaires conçu pour un succès durable et à long terme est donc très variée.</p>	<p>En raison de la diversité et de la globalité de ses activités, le Groupe est soumis à différents risques financiers tels que les risques de change, de marché, de crédit et de liquidité. (Gestion des risques financiers, voir page 153 dans le Rapport de gestion).</p> <p>Il existe une plus grande demande pour les produits de Swatch Group dans les pays où la performance économique est plus élevée. La stabilité macroéconomique des États dans lesquels Swatch Group est actif est une condition préalable aux investissements à long terme.</p>	<p>La gestion des risques financiers se concentre sur l'identification et l'analyse des risques de change afin de minimiser leur impact sur les résultats de l'entreprise. (Gestion des risques financiers, voir page 153 dans le Rapport de gestion).</p> <p>Swatch Group renonce aux pratiques et structures fiscales agressives et paie des impôts en fonction de la valeur ajoutée. Dans le cadre de son reporting pays par pays, Swatch Group déclare ses charges fiscales par pays à l'Administration fédérale des contributions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chiffre d'affaires net</li> <li>- Coûts d'exploitation</li> <li>- Salaires et prestations pour les employés</li> <li>- Versements aux bailleurs de fonds (intérêts et dividendes)</li> <li>- Impôts</li> <li>- Valeur économique mise en réserve</li> <li>- Volatilité des taux de change</li> </ul>	<p>Chiffres clés, voir <a href="#">page 45</a></p> <p>Les objectifs de chiffre d'affaires sont définis au niveau des sociétés et sont confidentiels.</p>



La garantie du succès économique à long terme de Swatch Group est la condition préalable à sa création de valeur durable en faveur de la société et de l'environnement. Cependant, ses activités génèrent également un impact économique significatif dont profitent de nombreuses parties prenantes.

#### GRI 201-1

### Valeur économique directe générée et distribuée

(en mio CHF)	2024	Proportion
Chiffre d'affaires net	6 735	
Coûts d'exploitation	-3 925	58%
Salaires et prestations pour les employés	-2 506	37%
Versements aux bailleurs de fonds (intérêts et dividendes)	-361	6%
Impôts sur le bénéfice	-126	2%
Valeur économique mise en réserve	-183	- 3%

#### GRI 207-1, 207-2, 207-3

### Stratégie fiscale de Swatch Group

Swatch Group est une entreprise multinationale, possédant des filiales propres dans plus de 30 pays.

Swatch Group poursuit en bonne et due forme une stratégie fiscale et douanière responsable. L'entreprise considère le respect effectif et efficace des règles fiscales et douanières comme un objectif essentiel et consacre d'importantes ressources pour s'assurer que ses affaires fiscales et douanières sont correctement gérées, transparentes et durables.

Swatch Group adhère aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales dans le cadre suivant: «Le respect des règles fiscales comprend des mesures telles que la communication d'informations légales à jour aux autorités compétentes afin de leur permettre d'établir correctement les impôts dus en fonction de l'activité commerciale, ainsi que le respect du principe de pleine concurrence lors de la détermination des prix de transfert.»<sup>1</sup>

La stratégie fiscale de l'entreprise garantit le respect par l'ensemble de l'organisation des lois et réglementations fiscales et douanières des pays

dans lesquels elle opère, conformément aux priorités stratégiques suivantes:

- Respect des lois fiscales et douanières, des obligations de déclaration, de rapport et de paiement, y compris la comptabilisation correcte des taxes et des droits de douane
- Respect et amélioration permanente des principes de gouvernance, de soin et de diligence en matière de procédures fiscales et douanières
- Gestion des coûts fiscaux et douaniers et contrôle des risques associés en sollicitant l'avis de l'équipe fiscale mondiale et de conseillers externes dans les domaines présentant une complexité ou une incertitude particulière
- Mise à disposition en temps utile d'informations transparentes aux autorités compétentes
- Maintien d'une équipe responsable d'experts de la fiscalité et des douanes dans tous les pays où le Groupe exerce des activités opérationnelles

La stratégie fiscale et les questions relatives à la fiscalité sont discutées, examinées et approuvées au niveau de la Direction générale.

1. [OECD Guidelines for Multinational Enterprises on Responsible Business Conduct](#)



### **Gestion des risques en matière fiscale**

Afin de garantir la conformité et de minimiser les risques associés, l'entreprise a mis en place des processus et des contrôles fiscaux et douaniers solides. Les questions fiscales sont très complexes dans chaque pays dans de nombreux domaines fonctionnels et techniques. En conséquence, les filiales consolidées de Swatch Group surveillent, adaptent et améliorent en permanence, avec l'aide d'experts fiscaux, leurs processus de conformité fiscale et douanière afin d'éviter d'éventuelles erreurs ou omissions.

Les filiales de Swatch Group ont des responsabilités clairement définies pour leurs affaires fiscales, qui garantissent la déclaration des risques fiscaux et l'escalade des questions fiscales au niveau approprié. Les filiales consolidées de Swatch Group ont une faible tolérance au risque fiscal et travaillent proactivement avec des experts fiscaux afin d'établir avec certitude leur position fiscale.

### **Planification fiscale**

La planification fiscale vise à répondre aux besoins commerciaux de l'entreprise en veillant à ce que les activités effectuées dans chaque unité soient en pleine conformité avec les lois et réglementations en vigueur. La fonction fiscale intervient donc dans les processus de décision commerciaux et fournit une contribution adéquate aux affaires de manière à comprendre clairement les répercussions fiscales de chacune des décisions prises. Swatch Group n'adhère pas à une planification fiscale agressive ou d'une structuration fiscale dénuée de finalité commerciale ou de teneur économique.

### **Relations avec les autorités fiscales**

Swatch Group s'engage à entretenir des rapports transparents avec les autorités compétentes, encourage un dialogue ouvert sur une base opportune et s'efforce de répondre en temps utile à toutes les exigences et demandes d'information des autorités. L'entreprise peut être amenée à solliciter auprès des autorités fiscales et douanières compétentes une autorisation préalable pour certaines transactions en cas d'incertitudes importantes et/ou lorsque la transaction est d'un montant élevé. En cas de contrôle fiscal, elle s'efforce de parvenir à un accord chaque fois que cela est possible et envisage le contentieux uniquement en dernier recours.



# Innovation

GRI 203-2, 3-3

L'engagement en faveur de la durabilité ne se limite pas à l'activité commerciale directe. Swatch Group exerce également une influence sur l'environnement, les aspects sociaux et l'économie grâce à ses propres innovations et au soutien apporté à des initiatives et à des organisations.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>Des innovations, par exemple dans le domaine des circuits intégrés à très faible consommation, permettent de créer des applications nécessitant un minimum d'énergie. Cela a un impact positif sur la consommation d'énergie d'un grand nombre de produits et permet de développer de nouveaux modèles commerciaux.</p> <p>Swatch Group est par ailleurs très engagé dans le domaine de la technologie des batteries pour la mobilité électrique via sa filiale Belenos.</p>	<p>Les innovations dans d'autres secteurs/domaines peuvent influencer le modèle d'affaires de Swatch Group. Que ce soit par de nouveaux produits concurrents (risques) ou par de nouveaux débouchés (opportunités).</p>	<p>Les investissements dans la recherche et le développement encouragent l'innovation. Une grande partie des dépenses de recherche et développement sont en outre liées au développement durable, comme le passage à des matériaux plus durables ou la réduction de la consommation d'énergie des produits électroniques.</p> <p>Swatch Group collabore également avec différents centres de recherche et universités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de brevets</li> <li>- Dépenses de R&amp;D</li> </ul>	Indicateurs uniquement



## Brevets

En 2024, Swatch Group a déposé un total de 196 brevets, dont 166 dans le domaine des montres et 30 dans les domaines de l'électronique, des sources d'énergie, du chronométrage général et autres.

Au total, Swatch Group compte environ 20 000 brevets et demandes de brevets actifs, répartis en près de 3000 familles de brevets différentes.

### Répartition par âge de nos familles de brevets

0-5 ans	6-10 ans	11-20 ans
31%	35%	34%

La protection des innovations de Swatch Group est assurée par ses conseils en brevets internes, ICB Ingénieurs Conseils en Brevets. ICB protège et défend les valeurs technologiques des entreprises ainsi que des différentes unités de recherche et développement de Swatch Group. ICB dépose directement de nouvelles demandes de brevet auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle en Suisse et de l'Office européen des brevets, et s'appuie sur un réseau mondial de cabinets spécialisés pour les dépôts dans d'autres pays. La contribution d'ICB permet une protection efficace des développements grâce à des synergies efficaces entre les conseils en brevets et les équipes de recherche au sein de Swatch Group.

## Brevets en rapport avec l'environnement

Les axes de développement et de recherche de Swatch Group sont, entre autres, les suivants:

- Amélioration de la performance des mouvements de montres
- Meilleure qualité permettant une plus longue durée de vie des produits
- Réduction de la consommation d'énergie
- Augmentation de la durée de fonctionnement/ de la réserve de marche
- Diminution des pertes de puissance ou d'énergie dans les mouvements mécaniques
- Remplacement de matériaux toxiques par des alternatives moins toxiques ou neutres pour l'environnement/la population

Au moins 30% des dépenses de recherche et développement et des nouveaux brevets peuvent être considérés comme liés à l'environnement (innovations dans les domaines de la production d'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique, de la gestion environnementale et des technologies de réduction des émissions).

Exemples de l'année 2024:

- Amplificateur de charge à faible puissance et à faible bruit pour les accéléromètres capacitifs. Grâce à cette invention, le bruit dans le système électronique est réduit pour une consommation d'énergie donnée, ce qui permet d'augmenter encore la précision des capteurs dans tous les appareils fonctionnant sur batterie.
- Conception et création d'un procédé de fabrication d'un nouvel électrolyte solide avec revêtement métallique pour éviter les fuites dans les batteries rechargeables.
- Électrolyte ternaire: nouvel électrolyte solide permettant d'éviter les fuites liquides dans les batteries rechargeables. Les fuites peuvent endommager l'objet et nécessiter son remplacement.
- Substrat comprenant une surface recouverte d'un agent épilame et procédé d'épilame de ce type de substrat: épilame de nouvelle génération, adapté à la nouvelle réglementation REACH.



## Recherche et développement

Swatch Group investit chaque année dans la recherche et le développement afin de rester innovant à long terme. En 2024, les coûts de R&D directement mesurables s'élevaient à 273 millions de francs suisses, ce qui représente 4,1% du chiffre d'affaires.

### Recherche et développement liés à l'environnement

Une grande partie des coûts de R&D sont directement ou indirectement liés aux efforts de durabilité – par exemple, le développement de nouveaux matériaux tels que les matériaux et les matières biosourcés, les mouvements de montres à longue durée de vie ou les microprocesseurs à très faible consommation d'énergie. Dans ces domaines, il n'est pas toujours possible de distinguer et de comptabiliser clairement la part des dépenses de recherche et de développement consacrée aux thèmes liés à l'environnement du développement de produits. Sur la base de l'évaluation des brevets, au moins 30% des coûts de R&D peuvent être définis comme étant liés à l'environnement. Pour l'exercice sous revue, cela correspond à une valeur de 82 millions de francs suisses.



# ENVIRONNEMENT

Introduction 51

Énergie et émissions 52

Conceptions des produits et économie circulaire 66

Eau 73

Biodiversité 77



# Introduction

Protéger l'environnement est un principe fermement ancré chez Swatch Group. Chaque employée, chaque employé le vit, le défend et le met en œuvre. Ce principe guide l'ensemble de l'activité tout au long de la chaîne de création de valeur, de la conception et de la production jusqu'au recyclage des produits. Les marques développent de nouveaux produits pour lesquels elles font appel, autant que possible, à des matériaux toujours mieux recyclés et toujours plus recyclables, biosourcés et compostables. Des analyses du cycle de vie (ACV) permettent d'encore mieux identifier l'impact sur l'environnement, de le réduire, et ainsi de réaliser la stratégie de conception de produits durables.

 Vous trouverez de plus amples informations sur les ACV à la [p. 32](#)

De plus, des mesures visant à diminuer la consommation d'énergie et de ressources sont mises en œuvre, que ce soit par le biais d'installations de production munies de systèmes de gestion intelligente de l'énergie ou par l'optimisation énergétique, l'isolation thermique et la performance écologique de nos infrastructures et de nos sites de production. Lors de la construction de nouveaux sites ou de rénovations, les technologies et les matériaux les plus avancés sont utilisés afin d'améliorer au maximum le bilan écologique et énergétique, ce qui a amené à nouveau une contribution très positive en la matière durant l'exercice sous revue.

L'acquisition des données fait l'objet d'améliorations constantes, tant au niveau de la qualité des méthodes de collecte que des nouveaux indicateurs. Il convient toutefois de noter que pour de nombreux indicateurs, les entités définissent elles-mêmes, en raison de leur diversité, leurs objectifs et mesures, qui ne sont pas présentés ici de manière consolidée.

 Vous trouverez de plus amples informations sur la collecte des données dans le chapitre «À propos de ce rapport», [p. 114](#)

# Énergie et émissions

GRI 3-3

**Production, approvisionnement et distribution:** l'énergie est nécessaire au fonctionnement des bâtiments et des installations. S'y ajoutent les émissions indirectes (Scope 3) des fournisseurs, des transports, des matières premières, etc.

**Utilisation des produits:** l'utilisation des produits de Swatch Group entraîne de très faibles émissions de gaz à effet de serre; ainsi, les montres mécaniques sont alimentées par l'énergie cinétique, les montres à quartz par des cellules solaires ou par des piles que le Groupe fabrique lui-même à partir d'électricité renouvelable.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>Selon le type de source d'énergie, la consommation électrique a un impact négatif sur l'environnement, notamment en raison des émissions de GES et de l'impact négatif sur le changement climatique qui en découle.</p> <p>Swatch Group a un impact positif, notamment par le biais d'EM Microelectronic. La conception et la production de circuits intégrés à très faible consommation permettent d'améliorer l'efficacité énergétique des produits électroniques.</p>	<p>Swatch Group doit faire face à des risques de transition à court et moyen terme. Ces risques peuvent varier considérablement en fonction de la mise en œuvre de l'accord de Paris par les pays. Le passage peut entraîner une augmentation des coûts dans les domaines de l'exploitation et de l'approvisionnement. Les risques physiques pourraient constituer une menace plus importante pour l'approvisionnement en matières premières à long terme.</p> <p>Les changements dans l'offre et la demande, les consommateurs préférant des alternatives durables, peuvent être considérés à la fois comme une opportunité et un risque.</p>	<p>Swatch Group veut réduire les émissions des Scopes 1 et 2 à zéro d'ici 2050. Il existe à cet effet une feuille de route qui contient les mesures correspondantes. Les émissions du Scope 3 doivent également être réduites. Une feuille de route et des objectifs concrets sont encore en cours d'élaboration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergie</li> <li>- Émissions Scopes 1, 2 et 3</li> </ul>	<p>Objectifs détaillés et feuille de route, voir <a href="#">page 57</a></p>

Swatch Group s'est engagée en 1990 en faveur d'une réduction de la consommation énergétique et des émissions globales de GES. Il avait alors parrainé la voiture solaire Spirit of Biel, qui termina première du World Solar Challenge, couru en Australie. La première Swatch solaire fit son apparition en 1995 et n'a depuis rien perdu de son attrait. Ainsi demeure intact l'engagement pionnier en faveur du climat de Swatch Group, qui reste motivé à long terme pour apporter sa contribution à la protection durable du climat.



L'OBJECTIF EST D'ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CLIMATIQUE POUR LES SCOPES 1 ET 2 D'ICI 2050.



L'objectif est d'atteindre la neutralité climatique pour les Scopes 1 et 2 d'ici 2050. Une stratégie de réduction des émissions de GES a été élaborée. Les objectifs sont régulièrement passés en revue et, lorsque c'est possible, une réduction accélérée est mise en œuvre.

Concernant la réduction des émissions de Scope 1, des objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des GES ont été définis pour toutes les unités de production en Suisse dès 2013. De façon générale, ils s'appliquent sur une base consolidée à l'ensemble de Swatch Group. Les unités de production et les sociétés de distribution hors de la Suisse, notamment les boutiques, ainsi que les centres de service améliorent eux aussi en permanence leur bilan énergétique. Bien qu'ils consomment beaucoup moins d'énergie que les unités de production en Suisse, les boutiques et les centres de service sont également visés par les mesures de réduction des émissions et de la consommation d'énergie.

### Stratégie de réalisation de nos objectifs climatiques

Pour atteindre ses objectifs de réduction, Swatch Group a défini un objectif de neutralité pour chacun de ses sites et se concentre principalement sur ceux qui émettent le plus de CO<sub>2</sub>. Six principes constituent la base de la réflexion (voir encadré à droite).

Pour mettre en œuvre la transition énergétique dans l'industrie, Swatch Group se concentre sur trois grands axes:

1. L'assainissement des systèmes de chauffage, de ventilation et de refroidissement dans les bâtiments plus anciens par l'emploi de technologies de pointe pour optimiser le confort, la consommation d'énergie et la gestion des bâtiments.

## PRINCIPES

- 1 **Éviter** l'utilisation de ressources lorsqu'il n'y a pas d'avantage à en tirer.
- 2 **Réduire** la consommation d'énergie au minimum nécessaire techniquement réalisable.
- 3 Exploiter les installations de manière **efficace** et compétente et récupérer la chaleur.
- 4 Recourir à des sources d'énergie **alternatives** aux énergies fossiles, p. ex. sources d'énergie renouvelables ou sans CO<sub>2</sub>.
- 5 **Être autonome** en produisant ou transformant l'énergie sur les sites eux-mêmes.
- 6 **Systèmes de stockage d'énergie** et projets de compensation du CO<sub>2</sub>.

2. Le recours à des énergies propres de sources principalement renouvelables telles que l'éolien, l'hydroélectrique et le photovoltaïque, mais aussi la considération de recourir à du biogaz et du chauffage urbain issus de sources renouvelables de la région.
3. Le suivi constant des innovations techniques liées au stockage d'énergie, à la production d'hydrogène vert et aux combustibles biogènes de production durable.

Le besoin général en énergie est ainsi réduit et les sources d'énergie fossile remplacées pas à pas par des sources d'énergie renouvelables.

Le remplacement de ces énergies traduit principalement par une électrification des systèmes de production de chaleur amène d'une part à une diminution du besoin global en énergie des Scopes 1 et 2, mais d'autre part à une augmentation des besoins électriques du Scope 2. Pour réduire l'impact de l'avancée de ses projets de décarbonisation dans le Scope 2, Swatch Group procède comme suit:

- Réduction de la consommation électrique des machines par des mesures d'optimisation telles que des coupures planifiées à la fin de la production.
- Développement de concepts énergétiques permettant d'optimiser les performances électriques des machines de production de chaleur et froid utilisant des fluides frigorigènes.

- Investissement dans des installations photovoltaïques sur les toits de bâtiments appartenant au Swatch Group.
- Achat d'électricité produite à partir de sources renouvelables.

Des objectifs de réduction spécifiques des émissions de GES des Scopes 1 et 2 ont été fixés pour chaque société. Le Groupe vérifie les progrès réalisés deux fois par an. Toutes les sociétés bénéficient d'un encadrement technique concernant les mesures à prendre pour optimiser et remplacer les systèmes en place.

Ce document présente différentes suggestions de réductions de l'empreinte carbone et permet à chaque entité de piloter sa décarbonation en fonction de ses performances passées et de la stratégie du Groupe.

### Programme environnemental pour les unités de production suisses

Dès 2013, avec le soutien de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC), Swatch Group a signé avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) une convention d'objectifs contraignante portant sur les émissions stationnaires de GES (Scope 1). Toutes les unités de production suisses sont liées à cette convention et contribuent par leurs mesures à l'atteinte des objectifs énergétiques de Swatch Group. Le premier accord portait sur la période 2013–2021 et a été prolongé jusqu'à 2024. Une nouvelle convention d'objectifs avec l'OFEV est en cours d'élaboration avec le soutien de l'AEnEC.



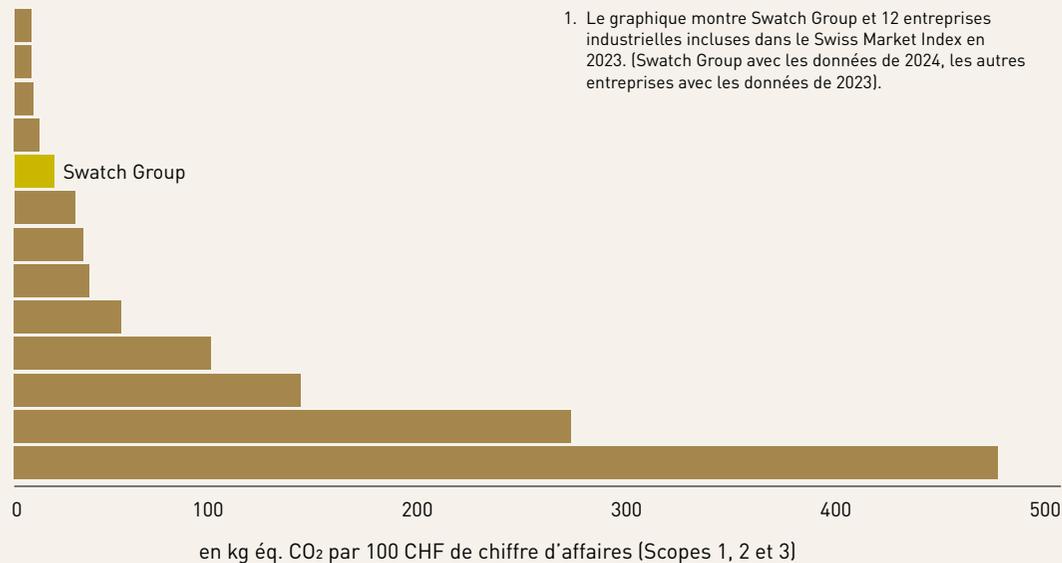
Un des 35 certificats de l'AEnEC.

## GROS PLAN

# Intensité d'émissions (Scopes 1, 2 et 3) des plus grandes entreprises industrielles de Suisse <sup>1</sup>

Chez Swatch Group, 100 francs suisses de chiffre d'affaires correspondent à une moyenne de 19 kg d'éq. CO<sub>2</sub> (Scopes 1, 2 et 3). Ce chiffre est plutôt bas par rapport à d'autres entreprises fabriquant des produits physiques.

À noter: il s'agit d'une valeur moyenne pour 100 francs suisses de chiffre d'affaires. Ces chiffres ne permettent pas de calculer l'empreinte carbone d'une montre particulière, car les valeurs peuvent fortement varier suivant les modèles.



1. Le graphique montre Swatch Group et 12 entreprises industrielles incluses dans le Swiss Market Index en 2023. (Swatch Group avec les données de 2024, les autres entreprises avec les données de 2023).

## Feuille de route pour la réduction des émissions de GES

Par rapport à d'autres secteurs, l'industrie horlogère génère peu d'émissions directes (Scope 1) et indirectes de gaz à effet de serre liées à l'approvisionnement en énergie (Scope 2).

Néanmoins, Swatch Group met tout en œuvre pour réduire non seulement ses émissions directes, mais aussi celles qui sont générées aussi bien en amont qu'en aval tout au long de la chaîne de création de valeur (Scope 3).

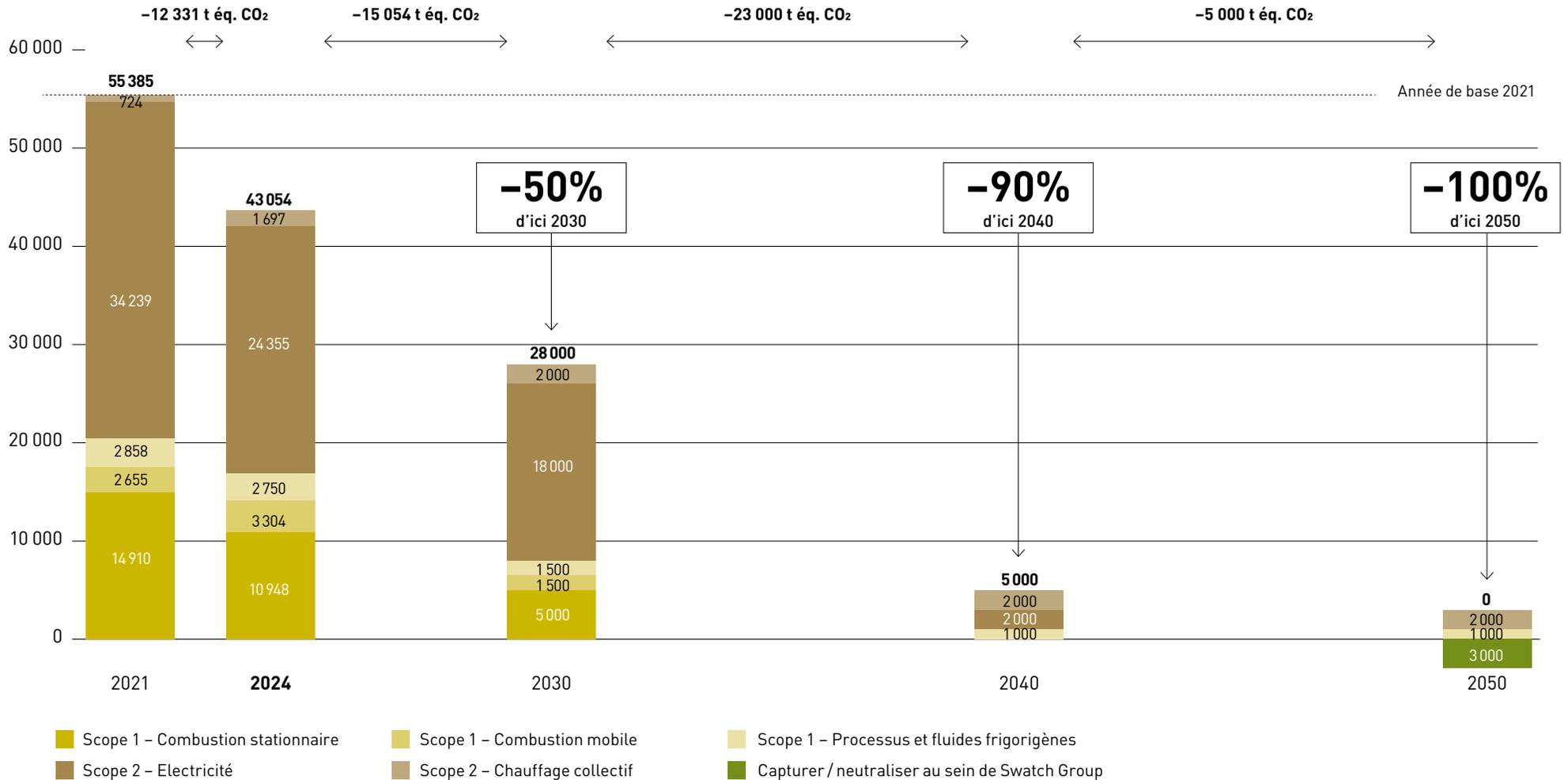
Pour cette période de reporting, Swatch Group a procédé à une estimation de ses émissions totales dans le Scope 3. Elles sont d'environ 1,2 million de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub>, avec un facteur d'incertitude de +/- 0,4 million de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub>. La valeur est basée sur les données des fournisseurs, les bases de données des facteurs d'émission et les données publiées par d'autres représentants du secteur.

L'objectif de Swatch Group est d'atteindre la neutralité climatique pour les Scopes 1 et 2 d'ici 2050, le Groupe s'étant fixé des objectifs intermédiaires pour les Scopes 1 et 2 en 2030 et 2040. Un objectif et des objectifs intermédiaires pour le Scope 3 seront annoncés dès qu'un plan d'action concret pourra être rendu public.



# Trajectoire de réduction Scopes 1 et 2

(émissions de gaz à effet de serre en t éq. CO<sub>2</sub>, market based)





## Objectifs et mesures de réduction des gaz à effet de serre

Scope 1	Objectif	Mesures
<b>Combustion stationnaire</b>	– Réduire les émissions de la combustion stationnaire à 35% d’ici 2030 et à 0 d’ici 2040. (Cette catégorie comprend la consommation de mazout, de gaz et de bois pour la production de chaleur.)	– Les projets déjà prévus pour les dix prochaines années permettront de réduire de 90% les émissions de combustion stationnaire. Des idées et des concepts existent également pour réduire les émissions restantes.
<b>Combustion mobile</b>	– Réduire les émissions de la combustion mobile à 50% d’ici 2030 et à 0 d’ici 2040. (Cette catégorie comprend la consommation de diesel et d’essence des véhicules de Swatch Group.)	– Les nouvelles voitures et les nouveaux camions doivent rouler sans carburants fossiles. Les exceptions doivent être justifiées.
<b>Processus et fluides frigorigènes</b>	– Réduire les émissions dues aux fluides frigorigènes de 50% d’ici 2030 et à 0 d’ici 2040. – Réduire les émissions dues aux processus de 50% d’ici 2030.	– Remplacer les systèmes de refroidissement et les pompes à chaleur par des systèmes utilisant des fluides frigorigènes à faible potentiel de réchauffement climatique. – Réduire les émissions des processus en recourant à des technologies alternatives ou en récupérant/transformant les émissions. – Réévaluer chaque année la possibilité de réduire davantage les émissions. – Capturer/neutraliser les émissions restantes au sein de Swatch Group.
Scope 2	Objectif	Mesures
<b>Électricité</b>	– Réduire les émissions dues à l’électricité de 50% d’ici 2030, à 5% d’ici 2040 et à 0 d’ici 2050.	– Augmenter sa propre production d’électricité renouvelable. – Acquisition d’électricité renouvelable en finançant des projets, en privilégiant les certificats groupés, les PPA et, en dernier recours, les certificats de garantie d’origine. – Augmenter l’efficacité énergétique des processus et des bâtiments.
<b>Chauffage urbain</b>	– Pas d’objectif. Il est considéré que les émissions liées au chauffage collectif doubleront dans les années à venir, car de plus en plus d’installations passent au chauffage collectif.	– Capturer/neutraliser les émissions restantes au sein de Swatch Group. – Transparence sur les facteurs d’émissions des chauffages à distance; influencer les collectivités pour utiliser des sources d’énergie décarbonées.
Scope 3	Objectif	Mesures (prévues)
	– Réduction des émissions du Scope 3. Définir des objectifs spécifiques et des objectifs intermédiaires dès qu’a été établie une feuille de route claire avec des mesures concrètes.	– Exiger des fournisseurs qu’ils s’engagent à atteindre un objectif à court terme et, pour les secteurs à forte consommation d’énergie, un objectif net zéro à long terme. – Inclure des critères d’intensité carbone dans le processus de sélection des fournisseurs. – Remplacer les matériaux à fort impact carbone par des alternatives à faible impact carbone. – Encourager les collaborateurs à passer aux véhicules électriques et aux transports en commun.

L’année de référence pour le Scope 1 et le Scope 2 est 2021. Pour le Scope 3, l’année de référence est 2023. Toutes les valeurs et tous les objectifs sont basés sur des chiffres absolus.

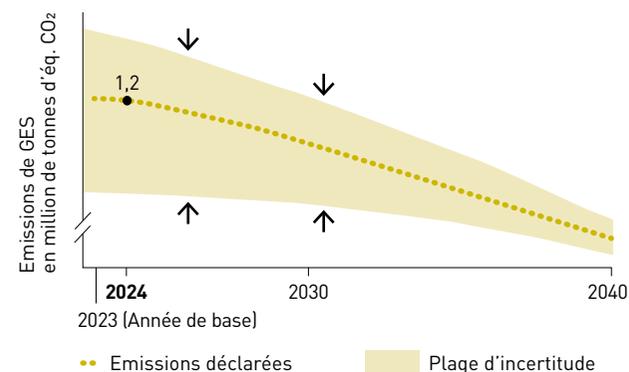
### Trajectoire de réduction pour le Scope 3

Une trajectoire de réduction pour les émissions du Scope 3 est en cours d'élaboration. Le travail dans le domaine du Scope 3 a actuellement deux axes essentiels. D'une part, il s'agit d'améliorer la qualité des données afin de mieux déterminer les priorités et, d'autre part, de réduire continuellement les émissions grâce à des mesures et des projets concrets. Pour les émissions du Scope 3, Swatch Group poursuit également une stratégie de réduction des émissions absolues.

Un important travail d'analyse supplémentaire a été mené en 2024 pour améliorer la mesure des émissions du Scope 3, en particulier dans la catégorie 1, qui contribue le plus au bilan carbone. Ainsi, les achats de matières, de composants et de services des entités du Groupe ont été analysés et modélisés avec des facteurs d'émissions basés sur les données d'activités partout où cela fait sens. En 2025, le Groupe sera par conséquent en mesure d'analyser plus finement ses émissions et surtout de concevoir et déployer des plans d'action mesurables et définir de manière plus précise sa trajectoire de réduction.

### Réduire les émissions et améliorer la qualité des données

(Scope 3, représentation schématique)



### Consommation d'énergie

Les besoins en énergie de Swatch Group sont couverts par différentes sources, dont une petite partie provient de sa propre production d'énergie solaire et hydroélectrique. Les besoins totaux en énergie en 2024 étaient environ 373 GWh.

### Besoins de chaleur

En 2024, la consommation de chaleur par m<sup>2</sup> de surface utile a encore été réduite. Swatch Group investit constamment dans l'enveloppe thermique des bâtiments pour réduire les besoins de chaleur, mais aussi dans les installations de traitement d'air, qui représentent environ les trois quarts des besoins de chaleur des bâtiments industriels de Swatch Group, en les équipant de récupérateurs d'énergie dernière génération.

Swatch Group remplace massivement les producteurs de chaleur alimentés en énergies fossiles, comme les chaudières à mazout et à gaz naturel, par des pompes à chaleurs alimentées en électricité renouvelable et en énergie contenue naturellement dans l'environnement comme l'eau de process, l'air, le sol ou la glace. Ce changement permet de réduire de plus de quatre fois l'ancienne quantité d'énergie fossile nécessaire comparativement à la nouvelle quantité d'électricité.

### Énergie issue de notre propre production photovoltaïque et hydroélectrique

Depuis des décennies, Swatch Group investit dans ses propres centrales solaires et hydroélectriques. Au cours de l'exercice sous revue, nos différentes installations de production d'énergie ont permis de générer près de 7355 MWh d'électricité renouvelable (environ 2,8% de la consommation d'électricité), dont la majeure partie a pu être utilisée directement par les sites. Lorsque les besoins en électricité sont faibles, par exemple pendant le week-end, l'électricité non utilisée est injectée dans le réseau, soit 1317 MWh pour l'exercice sous revue.

# La quantité d'électricité autoproduite doublée en moins de deux ans

En 2024, Swatch Group a maintenu sa dynamique de pose d'installations photovoltaïques sur divers sites. De telles installations ont ainsi été mises en service chez ETA, Breguet, Rado, Tissot, Universo, Swatch Group Services et Ruedin ainsi que sur le toit des bureaux de Swatch Group Espagne. La quantité d'énergie autoproduite est ainsi passée de 2,7 GWh en 2022 à 7,4 GWh en 2024. Si elle représentait encore moins de 1% de notre consommation d'électricité totale en 2022, sa part s'est montée à 2,8% en 2024, une évolution qui reflète notre engagement durable en faveur des énergies renouvelables.

En 2024, nous avons poursuivi plusieurs projets visant l'utilisation d'énergies renouvelables; certains sont presque achevés et leur mise en service aura bientôt lieu. Pour les projets à venir, nous envisageons d'installer des ombrières photovoltaïques au-dessus des places de parc en plus des systèmes posés sur les toits et d'intégrer des panneaux solaires dans la façade de bâtiments. Les terrains

attenant à nos fabriques pourraient par ailleurs être mis à profit. Nous estimons que 10 à 15% de la consommation d'électricité de Swatch Group pourraient être couverts par l'autoproduction d'énergies renouvelables, car il subsiste un potentiel considérable pour étendre encore les installations existantes.

## Installation photovoltaïque chez Universo

En mai 2024, Universo a mis en service une grande installation photovoltaïque sur son campus de La Chaux-de-Fonds, en Suisse, après onze mois de travaux. L'installation compte 3506 modules d'une puissance maximale de 425 Wc pour chacun, ce qui représente une puissance totale de 1490 kWc sur une surface de 6386 mètres carrés, soit l'équivalent de 15 terrains de basket-ball ou, approximativement, d'un terrain de football. Elle permettra de produire quelque 1500 MWh d'électricité par an, ce qui représente 10% de la consommation du site.



## Installation photovoltaïque chez Swatch Group Services

En janvier 2024, Swatch Group Services a mis en service une grande installation photovoltaïque sur l'un de ses centres de distribution, à Biel/Bienne, en Suisse. L'installation compte 1359 modules d'une puissance maximale de 425 Wc pour chacun, ce qui représente une puissance totale de 577 kWc sur une surface de 2650 mètres carrés, soit l'équivalent de six terrains de basket-ball. Elle permettra de produire près de 600 MWh d'électricité par an, ce qui représente près du double de la consommation annuelle du site (2024: 310 MWh).



© www.istockphoto.com

## GROS PLAN

# Le mix électrique suisse

Plus de 98% de l'électricité consommée en Suisse provient d'énergies non fossiles. Fidèle à son engagement en faveur de la Suisse comme site de production, Swatch Group profite indirectement de l'électricité à faible émission de CO<sub>2</sub> du réseau électrique suisse.

En 2023 les énergies renouvelables représentaient 78,1% de la consommation finale d'électricité en Suisse, dont 65,7% provenaient des grandes centrales hydroélectriques et 12,4% du photovoltaïque, de l'éolien, des petites centrales hydroélectriques et des installations de biomasse. Les centrales nucléaires ont contribué à 20,5% tandis que les combustibles fossiles ont représenté 1,4%.

Grâce à l'achat de certificats d'origine ou au choix de fournisseurs d'électricité misant exclusivement sur les énergies renouvelables, certaines sociétés de Swatch Group ainsi que le siège social utilisent d'ores et déjà de l'électricité provenant à 100% de sources renouvelables.

Swatch Group s'engage à réduire à zéro les émissions liées à la consommation d'électricité d'ici 2050 et recherche activement des opportunités pour investir dans des installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Source: [pronovo.ch](https://pronovo.ch), cockpit «Marquage de l'électricité Suisse 2023»

GRI 302-1, 302-3, 302-4

## Consommation d'énergie<sup>1</sup>

(en GWh)	2024	2023	2013 (année de base)	Variation par rapport à l'année de base
Réseau électrique	260,4	289,4	-	-
Production propre	7,4	5,3	-	-
Injection dans le réseau	-1,3	-0,7	-	-
<b>Total consommation électrique</b>	✓ 266,4	294,0	216,2	23,2%
dont renouvelable	53,1%	33,1%	-	-
dont non fossile	81,9%	-	-	-
Fioul	10,3	12,8	20,6	-50,0%
Gaz naturel	51,4	52,5	80,4	-36,1%
dont biogaz (mélangé)	12,5%	11,9%	-	-
Chauffage urbain	9,6	6,6	-	-
Bois	1,2	1,4 <sup>1</sup>	-	-
<b>Total consommation de chaleur<sup>2</sup></b>	✓ 72,5	73,3	103,9	-30,2%
Électricité provenant de stations de recharge externes	0,1	0,0	-	-
Diesel	9,1 <sup>3</sup>	8,2	-	-
Essence	5,1 <sup>3</sup>	2,9	-	-
<b>Total mobilité</b>	✓ 14,3	11,3	-	-
Hydrogène	✓ 20,1	18,8	-	-
<b>Total consommation</b>	✓ 373,3	397,3	-	-

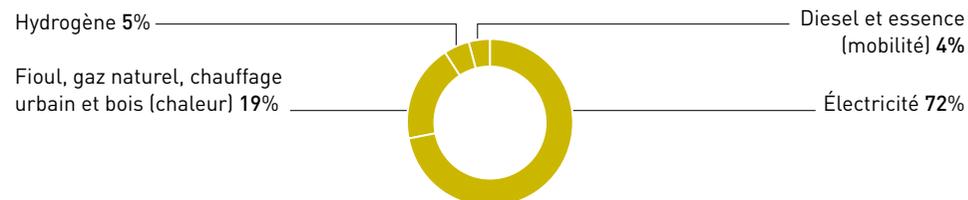
1. Restatement: La consommation d'énergie basée sur le bois a été corrigée de 1,8 GWh à 1,4 GWh.

Les totaux ont été ajustés en conséquence.

2. Inclut la consommation de chaleur des bâtiments et des procédés.

3. Augmentation par rapport à 2023 due à une collecte plus exhaustive des données.

✓ Contrôlé par PwC



Chiffres clés de l'intensité énergétique<sup>1</sup>

(en kWh par m <sup>2</sup> )	2024	2023	2013 (année de base)	Variation par rapport à l'année de base
Surface utile en m <sup>2</sup>	1 065 081	1 025 363	859 589	23,9%
Intensité électrique	250,1	286,7	251,5	-0,6%
Intensité thermique <sup>2</sup>	68,0	71,9	120,9	-43,8%
<b>Total intensité énergétique</b>	<b>350,5</b>	<b>387,9</b>	-	-

1. Sans surface utile et consommation d'énergie des boutiques et shop-in-shops loués.  
Les émissions GES des boutiques et des shop-in-shops loués sont déclarées dans Scope 3, catégorie 8.
2. Inclut la consommation de chaleur des bâtiments et des procédés.

## GRI 305-1, 305-5

## Émissions de Scope 1

(en t éq. CO <sub>2</sub> )	2024	2021 (année de base)	Variation par rapport à l'année de base
Mazout	2 636	2 985	-
Gaz	8 298	11 900	-
Bois	14	25	-
<b>Émissions de la combustion stationnaire</b>	<b>10 948</b>	<b>14 910</b>	<b>-26,6%</b>
Diesel	2 177	2 092	-
Essence	1 127	562	-
<b>Émissions de la combustion mobile</b>	<b>3 304</b>	<b>2 655</b>	<b>24,4%</b>
Émissions de processus	1 321	-	-
Émissions de fluides frigorigènes	1 429	-	-
<b>Émissions de processus et de fluides frigorigènes</b>	<b>2 750</b>	<b>2 858</b>	<b>-3,8%</b>
<b>Total Scope 1<sup>1</sup></b>	<b>✓ 17 002</b>	<b>20 422</b>	<b>-16,7%</b>

Détails relatifs aux émissions des processus:

Méthane (CH <sub>4</sub> )	0,68 t	Perfluorocarbures (PFC)	0,06 t
Oxyde nitreux (N <sub>2</sub> O)	0,02 t	Hexafluorure de soufre (SF <sub>6</sub> )	0,02 t
Hydrofluorocarbures (HFC)	1,29 t	Trifluorure d'azote (NF <sub>3</sub> )	0,05 t

✓ Contrôlé par PwC

## GRI 305-2, 305-5

## Émissions de Scope 2

(en t éq. CO <sub>2</sub> )	2024		2021 (année de base)	Variation par rapport à l'année de base
	Location based <sup>2</sup>	Market based <sup>3</sup>		
Réseau électrique	42 770	24 355	34 239	
Chauffage urbain	1 717	1 697	724	
<b>Total Scope 2</b>	<b>✓ 44 487</b>	<b>✓ 26 052</b>	<b>34 963</b>	<b>-25,5%</b>
<b>Total Scopes 1 + 2</b>	<b>✓ 61 489</b>	<b>✓ 43 054</b>	<b>55 385</b>	<b>-22,3%</b>

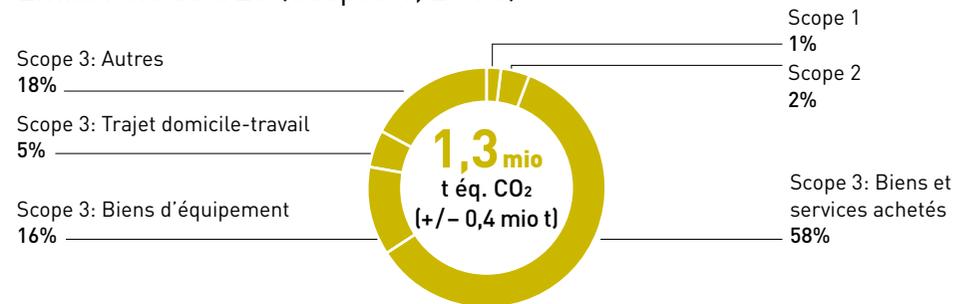
## GRI 305-3, 305-5

## Émissions de Scope 3

(en t éq. CO <sub>2</sub> )	2024		2023 (année de base)	Variation par rapport à l'année de base
	Location based <sup>2</sup>	Market based <sup>3</sup>		
<b>Total Scope 3</b>	<b>1 218 000</b>	<b>1 218 000</b>	<b>1 333 000</b>	<b>-9%</b>
<b>Total Scopes 1 + 2 + 3</b>	<b>1 279 489</b>	<b>1 261 054</b>	<b>1 384 978</b>	<b>-9%</b>

1. Les émissions d'origine fossile sont indiquées. Les émissions biogènes s'élèvent à 1715 t éq. CO<sub>2</sub>.
2. Location based: basé sur les facteurs d'émission moyens d'une région géographique donnée.
3. Market based: basé sur les facteurs d'émission du mix électrique acheté (basé sur des contrats).

## Émissions de GES (Scopes 1, 2 et 3)



## Émissions

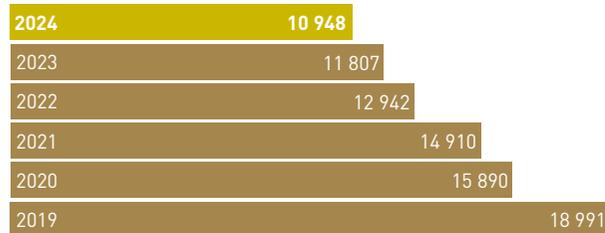
GRI 305-1

### Émissions de Scope 1

Les émissions de CO<sub>2</sub> et autres gaz à effet de serre que génèrent nos activités proviennent de la production de chaleur, des fluides frigorigènes, des processus de production et de la consommation de carburant. Cela correspond aux émissions de Scope 1.

### Émissions provenant de la combustion stationnaire<sup>1</sup>

(en t éq. CO<sub>2</sub>)



1. Émissions provenant de la combustion de mazout, de gaz et de bois.

En 2024, les émissions de Scope 1 s'élevaient à un total de 17 002 t éq. CO<sub>2</sub>. Par rapport à l'année de référence 2021, les émissions du Scope 1 ont pu être réduites de 16,7%, ce qui est notamment dû à l'utilisation accrue du chauffage urbain, au passage aux pompes à chaleur ainsi qu'aux mesures d'amélioration de l'efficacité.



## GROS PLAN

# Utilisation du biogaz chez Omega

Dans le cadre de sa stratégie de durabilité, Omega poursuit ses projets d'optimisation afin de réduire son empreinte carbone de Scope 1 en faisant notamment le choix du biogaz local pour le chauffage. Ainsi, la totalité du gaz de chauffage consommé par Omega est du biogaz provenant de la STEP (station d'épuration) située à moins de 3 km du

siège d'Omega. Le biogaz est considéré en Suisse comme neutre en CO<sub>2</sub>, en vertu de son processus de production. En effet, les boues de STEP sont digérées par des micro-organismes qui en décomposent une partie sous forme de biogaz. Le reste des boues est séché puis valorisé par incinération dans les cimenteries de la région.

**GRI 305-2**
**Émissions de Scope 2**

En 2024, les émissions de Scope 2 se sont élevées à 26 052 t éq. CO<sub>2</sub> (market based). La plupart d'entre elles proviennent de la production de l'électricité achetée.

Vous trouverez des détails sur la méthodologie utilisée au chapitre «À propos de ce rapport».

Les émissions de Scope 2 ont été réduite de 25,5% par rapport à l'année de base 2021.

Pour atteindre l'objectif d'une réduction de 50% des émissions de GES des Scopes 1 et 2 d'ici à 2030 (par rapport à l'année de base 2021), une diminution annuelle moyenne de 3000 t éq. CO<sub>2</sub> est nécessaire.

Au cours des trois dernières années, Swatch Group est parvenu à réduire ses émissions des Scopes 1 et 2 de 12 331 t éq. CO<sub>2</sub> au total et est donc sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés pour 2030.

**GRI 305-4**
**Intensité d'émissions pour les Scopes 1 et 2 (market based)**

	2024	2023	2022
Chiffre d'affaires (en mio CHF)	6 735	7 888	7 499
Variation des stocks sans matières premières (en mio CHF)	362	355	367
Volume de production (en mio CHF)	7 097	8 243	7 866
Intensité des émissions (t éq. CO <sub>2</sub> par mio CHF de volume de production)	6,1	6,3	6,6

**GRI 305-3**
**Émissions de Scope 3**

Comme l'année précédente, Swatch Group a estimé ses émissions totales de Scope 3, c'est-à-dire les émissions indirectes de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de refroidissement. Le Scope 3 comprend les émissions qui ne sont pas générées par l'entreprise elle-même ni par des activités utilisant des actifs appartenant à Swatch Group et contrôlés par celui-ci, mais pour lesquelles Swatch Group est indirectement responsable et qui se situent en amont et en aval de sa chaîne de création de valeur. Comme pour le Scope 1 et le Scope 2, Swatch Group utilise les méthodes de calcul conformes au GHG Protocol. Cependant, en raison de l'absence partielle de facteurs d'émission


**GROS PLAN**
**Chauffage urbain chez Rado**

En octobre 2024, le siège principal de Rado, à Lengnau, a été raccordé au réseau de chauffage urbain de la commune. Celui-ci utilise comme combustible principal des copeaux de bois issus de forêts locales. Le caractère régional de l'énergie produite est ainsi maximal. De plus, la chaleur dégagée au cours des processus de production des industries de la commune est injectée dans le réseau de chauffage urbain.

L'abandon du chauffage au gaz au profit d'une source d'énergie plus durable a permis une réduction considérable des émissions de Scope 1 de Rado.



spécifiques à la chaîne d'approvisionnement ou de données d'émissions réelles, nos données comportent une marge d'erreur. Les principales hypothèses sont présentées dans l'annexe du présent rapport. Swatch Group s'efforce d'améliorer constamment la fiabilité et la précision de ses données sur les

émissions et de réduire ses émissions. Pour 2024, les émissions de Scope 3 ont été évaluées à 1,2 million de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub> avec une plage d'incertitude allant de 0,8 million de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub> à 1,6 million de tonnes d'éq. CO<sub>2</sub>. La réduction dans les catégories 1 et 2 peut être attribuée en grande partie à la diminution des

dépenses dans les matériaux, les services et les biens d'équipement, en particulier les métaux précieux, qui représentent une source importante d'émissions pour Swatch Group. La réduction dans la catégorie 15 peut être attribuée à la vente d'une participation dans une entreprise à forte intensité de GES.

Catégorie	Définition	2024 (en t éq. CO <sub>2</sub> )	2023 (en t éq. CO <sub>2</sub> )
1 Biens et services achetés	Émissions liées à la production de produits achetés ou acquis. Elles comprennent à la fois des biens (biens matériels) et des services (biens immatériels).	728 000	816 000
2 Biens d'équipement	Émissions liées à la production de biens d'équipements achetés ou acquis. Les biens d'équipement comprennent par exemple les installations, les machines, les bâtiments, les équipements et les véhicules.	201 000	207 000
3 Activités liées à l'énergie et aux combustibles	Émissions liées à la production d'énergie achetée et consommée et de combustibles achetés et consommés, qui ne sont pas comprises dans le Scope 1 et le Scope 2. Cette catégorie comprend les émissions de trois domaines: les émissions en amont des achats de combustibles, les émissions en amont des achats d'électricité et les pertes de transport et de distribution.	14 000	15 000
4 Transport en amont et distribution	Émissions liées au transport et à la livraison de marchandises achetées entre les principaux fournisseurs de Swatch Group et ses propres sociétés, dans des véhicules qui n'appartiennent pas à Swatch Group ou qui ne sont pas exploités par lui, ainsi que d'autres services externes de transport et de livraison achetés par Swatch Group.	107 000	108 000
5 Déchets d'exploitation	Émissions provenant de l'élimination externe et du traitement des déchets provenant d'entreprises propres ou contrôlées par Swatch Group. Cette catégorie comprend les émissions provenant de l'élimination des déchets solides et des eaux usées.	6 000	6 000
6 Déplacements professionnels	Émissions liées au transport des collaborateurs pour des activités liées à l'entreprise dans des véhicules appartenant à des tiers ou exploités par eux, tels que les avions, les trains, les bus et les voitures de tourisme.	50 000	49 000
7 Trajet domicile-travail	Émissions liées au transport des employés entre leur domicile et leur lieu de travail.	57 000	57 000
8 Installations louées en amont	Émissions liées à l'exploitation d'installations louées par Swatch Group et qui ne sont pas encore incluses dans l'inventaire publié par Swatch Group pour le Scope 1 ou le Scope 2.	17 000	17 000
9 Transport en aval et distribution	Émissions liées au transport et à la livraison des produits vendus dans des véhicules et des installations qui n'appartiennent pas à Swatch Group ou ne sont pas contrôlés par lui.	1 000	1 000



10	Transformation des produits vendus	Émissions liées à la transformation de produits intermédiaires par des tiers (p. ex. des fabricants) après la vente par Swatch Group. Les produits intermédiaires sont des produits qui doivent encore être traités, transformés ou intégrés dans un autre produit avant d'être utilisés.	15 000	15 000
11	Utilisation des produits vendus	Émissions liées à l'utilisation de biens et de services.	2 000	2 000
12	Traitement en fin de vie des produits vendus	Émissions liées à l'élimination et au traitement des déchets des produits de Swatch Group à la fin de leur cycle de vie.	4 000	4 000
13	Installations louées en aval	Émissions liées à l'exploitation d'installations appartenant à Swatch Group (agissant en tant que bailleur) et louées à des tiers.	1 000	1 000
14	Entreprises franchisées	Émissions liées à l'exploitation d'entreprises franchisées non incluses dans le Scope 1 ou le Scope 2.	non pertinent	non pertinent
15	Investissements	Émissions liées aux investissements de Swatch Group.	15 000	35 000
<b>Total Scope 3</b>			<b>1 218 000</b>	<b>1 333 000</b>

## GRI 305-7

**Émissions de composés organiques volatils (COV)**

L'utilisation d'acétone, d'alcool et d'essence pour le nettoyage des composants fabriqués est à l'origine de l'essentiel des émissions de COV au sein de Swatch Group. Les systèmes de récupération de l'essence et autres solvants ont permis de récupérer et recycler 58% des COV produits au cours de l'exercice sous revue. Le recours à un procédé sans solvants et à des substances moins volatiles permet de réduire encore ces émissions.

**Émissions de COV**

(en tonnes)	2024	2023	2022	2021
COV produits	535,6	661,1	600,7	490,6
COV récupérés	311,4	364,4	349,5	326,9
COV émis	224,2	296,7	251,2	163,7
Récupérés	58%	55%	58%	67%

# Conceptions des produits et économie circulaire

GRI 3-3, 306-1, 306-2

Swatch Group utilise des matières premières et des matériaux d'emballage à hauteur de quelques dizaines de milliers de tonnes par an. Les matériaux peuvent être issus de matières premières renouvelables ou non renouvelables. Les matières premières renouvelables et non renouvelables peuvent être constituées de matériaux de base neufs ou recyclés. L'économie circulaire est une approche qui vise à prolonger la durée de vie des produits et des matériaux en maximisant leur valeur, en réduisant les déchets et en minimisant l'utilisation de nouvelles ressources.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>L'utilisation de matières premières telles que le bois, le cuir, les métaux précieux ou les diamants, ainsi que la génération de déchets peuvent avoir des conséquences négatives sur l'environnement (p. ex. disponibilité des matières premières, émissions générées par l'incinération des déchets).</p> <p>Les déchets et la pollution peuvent être réduits grâce à l'économie circulaire. Les ressources sont ainsi maintenues le plus longtemps possible dans le cycle des matériaux. Cela permet de consommer moins de matières premières primaires.</p>	<p>L'utilisation de certains matériaux peut être limitée par la loi.</p> <p>Les nouveaux matériaux offrent de nouvelles possibilités dans la conception des produits et des opportunités pour des produits plus durables.</p> <p>Utiliser, réparer, réutiliser et recycler les matériaux et les produits aussi longtemps que possible augmente l'indépendance vis-à-vis des matières premières primaires (économie circulaire).</p>	<p>Le fait de choisir des matériaux durables et non dangereux, d'opter pour des produits ayant une longévité accrue, les possibilités de faire des réparations, l'économie circulaire et le recyclage permettent d'atténuer ces impacts environnementaux. Les ACV permettent de déterminer les priorités et de mettre en place des mesures ciblées.</p> <p>Swatch Group encourage l'utilisation de matériaux recyclés, recyclables et réutilisables. Lorsque cela n'est pas possible, les sociétés de Swatch Group sont encouragées à privilégier les matériaux biosourcés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déchets et détails sur l'élimination (voir page 70)</li> <li>- Matières utilisées (quantité, % recyclé, % avec certification)</li> </ul>	<p>Indicateurs uniquement</p>

La disponibilité des ressources et des matières, ainsi que l'impact environnemental de leur production sont des sujets fondamentaux pour le Groupe du fait que l'impact environnemental et les risques y relatifs peuvent être potentiellement substantiels. En réponse, Swatch Group a mis en place une stratégie d'approvisionnement priorisant les matières renouvelables ou circulaires qui entrent dans le processus de production. L'entreprise a pour objectif de minimiser les déchets afin de revaloriser les matériaux correspondants et de les réintroduire dans le processus de production, contribuant ainsi à l'économie circulaire et la favorisant. De plus, Swatch Group étend au maximum la durée de vie de ses produits par les technologies proposées, la qualité irréprochable des produits ainsi que par le service après-vente présent dans tous les pays où les produits sont distribués.

### Matières utilisées

Swatch Group utilise des matières premières comme l'acier, le laiton, l'or, le cuir et les diamants, ainsi que des matériaux d'emballage, à hauteur de quelques dizaines de milliers de tonnes par an. L'inventaire et l'optimisation des matériaux utilisés relèvent de la responsabilité de chaque société. La mise en place d'une saisie de données détaillée à l'échelle du Groupe pour les matériaux utilisés existe ou est encore en cours, selon la substance et le matériau. Il sera ainsi possible à l'avenir de présenter de manière consolidée les données relatives aux différentes catégories de matériaux et de les utiliser pour élaborer ultérieurement la stratégie d'achat.

Swatch Group encourage l'utilisation de matériaux recyclés, recyclables et réutilisables. Lorsque cela n'est pas possible, les sociétés de Swatch Group sont encouragées à privilégier les matériaux biosourcés.

Swatch Group Quality Management aide les marques et les unités de production à choisir les matériaux et à déterminer leur pertinence pour chaque application envisagée. Swatch Group Quality Management s'assure en outre que les labels environnementaux (recyclé, recyclable, biosourcé) sont à chaque fois étayés par des documents ou des certifications appropriés.

Swatch Group Quality Management met également à disposition des sociétés de Swatch Group des lignes directrices pour l'adoption d'une démarche d'écoconception ainsi que l'empreinte carbone des principaux matériaux utilisés dans l'industrie. Finalement, Swatch Group Quality Management offre la possibilité de mesurer l'impact environnemental d'un produit en réalisant une analyse de cycle de vie selon les normes ISO 14040 et ISO 14044.

De plus, afin d'assurer une conformité légale la plus adaptée à la composition réelle de ces matériaux émergents, des listes de substances réglementées (RSL) spécifiques sont mises à disposition des laboratoires agréés, des sociétés de Swatch Group et de leurs fournisseurs (p. ex. liste pour des textiles/synthétiques mélangés utilisés comme alternatives au cuir).

### Certification végétane

Les marques de Swatch Group qui proposent à leurs clients une alternative végétane pour certains composants (p. ex. les bracelets) font certifier ces composants par l'organisme de contrôle indépendant BLC Leather (Eurofins | Chem-MAP). Cette certification consiste en l'évaluation des matériaux et des matières premières par des tests physiques et chimiques:

- Un test ADN relatif aux produits chimiques (p. ex. colorants, colles, vernis) afin de s'assurer qu'aucun ADN d'origine animale n'est présent dans le matériau.
- Un test par microscopie (pour les textiles) afin de s'assurer de l'absence de fibres animales.
- Un test FTIR (pour les polymères) permettant de prouver l'absence de protéines animales.

#### GRI 301-2

### Matériaux recyclés utilisés

Les processus de production génèrent des résidus et des déchets susceptibles toutefois d'être recyclés et réutilisés en grande partie.

Les matériaux recyclables tels que les métaux, le carton ou le papier sont collectés et transférés à un circuit de recyclage externe. La part des matières premières recyclées doit en outre continuer à augmenter.

## GRI 301-3

**Circuits de recyclage****Acier inoxydable**

La part des matières premières recyclées est d'environ 75% pour l'acier inoxydable (données officielles du fournisseur d'acier)<sup>1</sup>.

Swatch Group reçoit chaque semaine de l'acier inoxydable de qualité horlogère. Les boîtes de recyclage pleines sont collectées avec le même camion. Dans l'industrie horlogère, le fournisseur attribué défini par Swatch Group pour l'acier compte environ 200 boîtes de recyclage en circulation, dont environ 50% sont utilisées par les sociétés de Swatch Group. Les copeaux collectés sont réacheminés vers les usines européennes pour la production d'acier inoxydable.

**Piles**

Dans le cadre de son nouveau règlement relatif aux batteries (EUBR), l'Union européenne a fixé des critères détaillés concernant la manipulation, la valorisation et l'élimination des déchets de batteries. Le règlement décrit les exigences en matière de sécurité de l'environnement et met l'accent sur la diminution des déchets de batterie en définissant des principes visant

une récupération efficace des matériaux critiques grâce au recyclage. Parmi ces matériaux, on compte des métaux tels que l'argent, le cobalt, le nickel et le lithium ainsi que des produits chimiques contenus dans les batteries et connus pour leur toxicité sur l'écosystème.

En tant que productrice de piles de Swatch Group, Renata exploite sa propre installation de recyclage de

piles bouton (à l'oxyde d'argent). Dans le détail, les piles usagées sont broyées et les différents matériaux qui les composent, séparés. Un procédé de traitement spécial permet alors de récupérer l'oxyde d'argent, qui entrera dans la fabrication de nouvelles piles bouton ou sera remis à des entreprises spécialisées agréées. Les solutions chimiques utilisées sont, elles, traitées en cycle fermé et retournent vers les réacteurs.

## INFOBOX

**Procédé EFG pour la production de saphir**

Comparé au procédé Verneuil, qui utilise de l'hydrogène et de l'oxygène comme énergie de processus, le procédé EFG permet une production à plus faibles émissions, alimentée à 30% par de l'électricité d'origine photovoltaïque. Avec le procédé EFG, les émissions de gaz à effet de serre sont plus de 13 fois inférieures à celles du procédé Verneuil traditionnel, ce

qui réduit clairement l'empreinte carbone des verres saphir. De plus, il est possible de recycler aussi bien les déchets issus du procédé Verneuil que ceux issus du procédé EFG. Les déchets de production collectés sont tout d'abord soumis à un processus de concassage et de broyage en plusieurs étapes afin d'obtenir la forme et la taille de grain nécessaires d'environ 1 mm.

Dans le procédé de production EFG, l'oxyde d'aluminium fondu dans un creuset arrive ensuite par capillarité sur la face supérieure d'une matrice. Un germe cristallin est plongé dans la masse fondue au-dessus de cette matrice puis est lentement tiré vers le haut. L'oxyde d'aluminium liquide se solidifie ensuite en saphir pendant l'étirage et prend la forme de la matrice.

1. Les valeurs moyennes pour l'acier inoxydable acheté par Swatch Group comme matière première (plaques d'acier inoxydable) sont indiquées ici. Pour les composants en acier inoxydable achetés en externe, le taux de matières recyclées peut être plus bas ou plus élevé.

### Saphir

Le saphir, d'une valeur de 9 sur l'échelle de Mohs, n'est surpassé que par le diamant (valeur de 10 sur l'échelle de Mohs) en termes de dureté et de résistance aux rayures, et son point de fusion est supérieur à 2000 °C. Malgré ces défis, Comadur a établi un processus de recyclage pour le saphir.

Deux procédés sont utilisés pour la fabrication du saphir à Bad Zurzach. Le procédé dit de Verneuil permet de fabriquer des cristaux de saphir à partir de poudre d'oxyde d'aluminium. Lors de la fabrication du saphir ainsi que dans le cadre du traitement des verres saphir, des résidus de production sont produits, par exemple à cause des inclusions d'air dans la cristallisation. Le procédé EFG (Edge-defined Film-fed Growth) génère également des résidus de production, tels que les résidus de découpe dans le processus laser, qui sont également recueillis. La quasi-totalité des résidus de production est intégrée dans le processus de recyclage interne.

En fonction du processus, il est possible d'utiliser jusqu'à 50% de matériaux recyclés. La qualité des matériaux n'est pas affectée par le processus de recyclage.

### Polymères

Les carottes et les résidus de moulage par injection sont directement recyclés, dans la mesure où la qualité peut être garantie. Au moyen d'un broyeur d'appoint, les carottes et les résidus sont broyés, puis ajoutés aux nouveaux granulés.

### Or

Nivarox-FAR dispose de sa propre usine de retraitement de l'or. Cela permet à Swatch Group de réutiliser les résidus d'or produits en interne. Au moment de la construction de la fonderie, les enjeux environnementaux ont constitué un critère essentiel. Comme la refonte des métaux précieux peut générer des gaz de combustion dus aux impuretés, des installations d'épuration des fumées ont été installées. De plus, la fonderie dispose d'un échangeur de chaleur pour récupérer la chaleur dégagée par les fours. Ainsi, tout en économisant de l'énergie, les ordonnances strictes de la Suisse sur la protection de l'environnement et de l'air sont respectées.

De plus amples informations à ce sujet sont fournies dans le chapitre «Métaux précieux», p. 106

### GRI 301-3

### Aspects environnementaux liés aux emballages

Les marques et les unités de production de Swatch Group travaillent en permanence à la réduction des émissions et du poids des emballages et des matériaux d'emballage, tout en garantissant leur fonctionnalité. En effet, un emballage non fonctionnel protège insuffisamment les produits qu'il contient, générant un surplus de déchets dans la chaîne de valeur. Les emballages et conditionnements doivent donc être aussi compacts et légers que possible, tout en garantissant une fonctionnalité optimale.



## GROS PLAN Écrins de montres Tissot

Tissot a divisé par deux l'empreinte carbone des écrins de ses montres. Cette réduction s'explique principalement par une diminution significative du poids de l'écrin, réduisant ainsi la quantité de matière utilisée et celle à traiter en fin de vie. Conçus de manière durable, ces écrins sont fabriqués à partir de papier 100% recyclé et intègrent un coussin en PET 100% recyclé.



Les nouveaux développements d’emballages effectués en interne favorisent la recyclabilité, pas uniquement théorique mais également en contrôlant que des filières de recyclage existent autant que possible dans les pays dans lesquels les produits sont distribués.

Si, pour des raisons techniques, les emballages doivent comporter plusieurs matériaux, ces derniers sont sélectionnés de façon à ne pas péjorer le recyclage de la matière majoritaire. Dès que possible, Swatch Group encourage également l’utilisation de matière recyclée afin de contribuer ainsi à une économie circulaire. Swatch Group travaille à l’élimination des polymères non recyclables de sa chaîne d’approvisionnement, notamment les mousses de polyuréthane et les articles jetables en polychlorure de vinyle (PVC).

## Déchets

En 2024, un total de 8111 tonnes de déchets a été généré. 48% des déchets produits sont finalement recyclés, soit dans le cadre de processus de recyclage internes au Groupe, soit auprès d’entreprises spécialisées tierces. La quantité de déchets est légèrement plus faible que l’année précédente, entre autres en raison de la baisse des volumes de production. La proportion de déchets recyclés diffère de celle de l’année précédente.

Cela est principalement dû à des exigences plus strictes en matière de collecte de données internes.

Près d’un tiers des déchets sont des déchets spéciaux, qui sont éliminés par l’intermédiaire d’entreprises spécialisées tierces. Swatch Group les gère et les traite dans le strict respect des règles de sécurité et d’environnement qui s’appliquent, et forme à ces règles ses collaborateurs sur une base continue.

GRI 306-3, 306-4, 306-5

## Déchets

(en tonnes)	Recyclage	Combustion		Mise en décharge	Autres	Total 2024	2023	Variation par rapport à l’année précédente
		avec production d’énergie	sans production d’énergie					
Déchets spéciaux	1 013	448	268	92	344	2 165	3 421	-37%
Déchets normaux	1 265	617	419	296	1 677	4 274	3 910	9%
<b>Total déchets non métalliques</b>	<b>2 278</b>	<b>1 065</b>	<b>687</b>	<b>388</b>	<b>2 021</b>	<b>6 439</b>	<b>7 331</b>	<b>-12%</b>
Métaux	1 631	0	0	0	41	1 672	1 900	-12%
<b>Total déchets</b>	<b>3 909</b>	<b>1 065</b>	<b>687</b>	<b>388</b>	<b>2 062</b>	<b>8 111</b>	<b>9 231</b>	<b>-12%</b>
Proportion	48%	13%	9%	5%	25%	100%	-	-

## Customer Service

La satisfaction de la clientèle est la priorité absolue de Swatch Group. Les spécialistes des centres de service proposent des solutions efficaces et adaptées aux modèles actuels comme aux montres historiques. Grâce à la présence mondiale du Customer Service sur une cinquantaine de sites, Swatch Group est proche de ses clients. Cela permet de réaliser une grande partie des services directement sur place. Les clients récupèrent ainsi leurs montres plus vite et les trajets de transport s'en trouvent réduits. De plus, les clients sont informés en permanence de l'état d'avancement des travaux sur leur montre.

Les montres de Swatch Group sont conçues pour accompagner les clients tout au long de leur vie. Pour garantir cela, les montres doivent être entretenues régulièrement. L'intervalle d'entretien recommandé dépend du type ou du modèle de montre, de l'utilisation et de l'environnement dans lequel la montre est portée.

Chaque année, les centres de service de Swatch Group assurent la maintenance de près d'un million de montres.

Afin de garantir des réparations et des services rapides et d'une qualité irréprochable, les centres de service emploient environ 2000 collaborateurs dans le monde entier. Un programme de formation interne progressif permet aux collaborateurs de se former aux différents modèles de montres de Swatch Group.



Certaines marques de Swatch Group garantissent la réparabilité et la disponibilité des pièces de rechange à vie. Si des pièces de rechange venaient toutefois à manquer pour un ancien modèle, elles peuvent généralement être reproduites par des professionnels spécialisés.

Les centres de service font partie intégrante du modèle d'affaires de Swatch Group. Ils permettent un contact direct avec la clientèle tout au long du cycle de vie des montres. De plus, l'expérience acquise par les centres de service est prise en compte dans le développement des produits afin d'améliorer continuellement la longévité et la réparabilité des montres.

Les travaux de service suivants sont effectués à cette occasion:

#### Maintenance rapide

34%  
Services de base sur le boîtier et le bracelet

#### Maintenance partielle

21%  
Contrôle du fonctionnement technique et de l'aspect, nettoyage



#### Service de maintenance complet

45%  
Comprend également l'entretien du mouvement de la montre

## GROS PLAN

# Fabriquée en 1782 et toujours en service

Nos produits ont une longue durée de vie. De nombreuses montres que Breguet a fabriquées il y a plus de 200 ans fonctionnent toujours parfaitement.

La plus ancienne pièce exposée au musée Breguet est la montre Breguet n° 1/8/82, dite «Perpétuelle», c'est-à-dire à remontage automatique par masse oscillante en platine. Elle dispose d'un indicateur de réserve de marche de 60 heures et est exposée au musée de la boutique Breguet sur la place Vendôme à Paris.

Comme son nom l'indique, elle a été achevée en août 1782. Et cette montre vieille de plus de 240 ans fonctionne toujours à merveille.





# Eau

GRI 3-3, 303-1, 303-2

L'eau joue surtout un rôle dans les unités de production de Swatch Group. Différents risques liés à l'eau peuvent apparaître tout au long de la chaîne de valeur. L'extraction de ressources minérales est souvent associée à un risque de pollution de l'eau, par exemple.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>La qualité de l'eau et la quantité d'eau utilisée peuvent avoir un impact sur les hommes et l'environnement (p. ex. pénurie d'eau ou pollution de l'eau).</p> <p>Il est essentiel de réduire les prélèvements d'eau, en particulier dans les pays soumis à des pénuries hydriques.</p>	L'accès à l'eau peut être limité dans certaines régions ou pendant certaines périodes. Cela peut entraîner des interruptions de service en fonction du processus de production.	<p>Nous analysons et réduisons la consommation d'eau dans nos propres sites d'exploitation. Cela passe par un recours accru à l'eau recyclée, aux installations de traitement de l'eau ainsi qu'à l'utilisation de l'eau de pluie.</p> <p>Swatch Group analyse également l'impact sur la ressource eau dans la chaîne d'approvisionnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prélèvement d'eau</li> <li>- Consommation d'eau</li> <li>- Stress hydrique</li> </ul>	Indicateurs uniquement

Une part importante de l'eau consommée par Swatch Group est imputée aux installations de production. Dès lors, et dans un souci d'optimisation de la consommation, chaque site de production dispose de son propre système de gestion de l'eau. Ont contribué à cette diminution le recours plus fréquent à des circuits d'eau fermés, une efficacité accrue des stations d'épuration et une utilisation régulière des eaux de pluie collectées puis traitées pour nos systèmes de refroidissement et installations sanitaires.

Afin de nettoyer, de polir, de galvaniser et de rincer parfaitement les pièces de montres en production sans taches, les sociétés de production utilisent de l'eau ultrapure. L'eau ultrapure est principalement produite par le procédé d'osmose inverse, mais aussi par des échangeurs d'ions. Les échangeurs d'ions peuvent être régénérés en interne dans un département spécialisé.

Avec les nouveaux systèmes à osmose inverse utilisés pour la production d'eau ultrapure, celle-ci (le perméat, 2/3 du volume) intervient dans les processus de rinçage. L'eau concentrée en ions et en corps étrangers (le rétentat, 1/3 du volume) est utilisée dans les ateliers pour les installations sanitaires (chasses d'eau) au lieu d'être directement mise à l'égout.

### Traitement des eaux usées

100% des eaux usées industrielles passent par un processus d'épuration. Chaque site équipé d'un département de traitement de surface dispose d'une station de prétraitement des eaux usées. Les départements de traitement de surface qui utilisent de l'eau de traitement sont, en particulier, les départements de galvanisation et de polissage ainsi que les systèmes de lavage à base d'eau.

Lors du traitement des eaux usées, les métaux lourds sont éliminés de manière appropriée.

Les métaux lourds sont précipités sous la forme de boues d'hydroxydes, filtrés par des filtres-presses et collectés dans des conteneurs. Ces boues sont ensuite recyclées en externe et mises à la disposition de l'industrie comme matière première pour les métaux.

Les eaux usées prétraitées exemptes de métaux lourds passent à travers un filtre dit de sécurité, qui enlève les derniers ions de métaux lourds. Après leur neutralisation, les eaux peuvent être mises à l'égout sans problème.

Conformément à l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux), Swatch Group assure une surveillance quotidienne des eaux usées. Un rapport indiquant la quantité d'eau traitée et la quantité de métaux lourds collectés est également rédigé chaque année.

Le Groupe entretient une collaboration transparente et de qualité avec les services cantonaux.

### Pénurie d'eau

On parle de stress hydrique lorsque les ressources d'eau douce disponibles ne suffisent pas à couvrir la demande.

Les quantités d'eau douce prélevées par l'ensemble des activités économiques par rapport à l'ensemble des ressources d'eau douce renouvelables disponibles sont évaluées. Dans ce contexte, la catégorisation suivante est appliquée (eau prélevée par rapport aux ressources d'eau renouvelables disponibles):

< 10%	stress hydrique inexistant à faible
10%–20%	stress hydrique faible à moyen
20%–40%	stress hydrique moyen à élevé
40%–80%	stress hydrique élevé
> 80%	stress hydrique extrêmement élevé

Il est essentiel de réduire les prélèvements d'eau, en particulier dans les régions où le stress hydrique est élevé ou extrêmement élevé.

Swatch Group a analysé l'empreinte hydrique globale de ses sites afin d'évaluer son impact sur les pénuries d'eau. Au cours de l'exercice 2024, l'analyse a été effectuée pour la première fois au niveau local afin de mieux rendre compte des différences au sein des divers pays. Pour cela, le Groupe a amélioré son évaluation en 2024 et la catégorie de stress hydrique a été déterminée pour chaque site sur la base de l'outil Aqueduct du World Resources Institute (WRI) et la consommation d'eau a été catégorisée en conséquence.

### Stress hydrique<sup>1</sup>

(en m <sup>3</sup> )	Prélèvement d'eau	Proportion
Inexistant à faible	1 440 203	81,34%
Faible à moyen	188 191	10,63%
Moyen à élevé	130 635	7,38%
Élevé	5 544	0,31%
Extrêmement élevé	6 008	0,34%

1. Important: catégorisation des sites selon Aqueduct (<https://www.wri.org/aqueduct>). Les boutiques louées ne sont généralement pas incluses dans le tableau ci-dessus. Cependant, elles ne représentent qu'une très faible part (estimée à moins de 1%) du prélèvement d'eau de Swatch Group.



## GROS PLAN Engagement volontaire

Pour la troisième fois, ETA a participé au Clean-up Day. Près de 440 collaborateurs se sont portés volontaires pour nettoyer les environs des sites de ETA répartis dans toute la Suisse.

La communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) appelle chaque année, au mois de septembre, les entreprises et les particuliers à se mobiliser contre les déchets sauvages à l'occasion d'actions de nettoyage. C'est avec enthousiasme que ETA a participé pour la troisième année consécutive à

l'initiative, en donnant la possibilité aux collaborateurs de participer à une action de nettoyage sur leur temps de travail. En seulement une heure de ramassage, 347 kg de déchets de toutes sortes ont été ramassés autour des 15 sites de l'entreprise en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin.

Grâce à cette action collective, tous les déchets récoltés ont été triés avant de rejoindre le circuit d'élimination des différentes communes.



Moins de 1% du prélèvement d'eau de Swatch Group a lieu dans des régions soumises à un stress hydrique élevé à extrêmement élevé. Quelque 7% ont lieu dans des régions soumises à un stress hydrique moyen à élevé.

Du fait de l'implantation des sites de production en Suisse, Swatch Group prélève plus de 90% de l'eau dont il a besoin dans des régions soumises à un stress hydrique inexistant à moyen.

La consommation d'eau a augmenté par rapport à l'année précédente. Les causes de cette augmentation seront analysées en détail au cours des prochains mois et des mesures seront prises en conséquence.

Le prélèvement d'eau est identique à celui de l'année précédente. Grâce aux installations d'épuration et à la réutilisation, environ 100 000 m<sup>3</sup> d'eau ont pu être économisés.

GRI 303-3, 303-4, 303-5

## Prélèvement et rejet d'eau

(en m <sup>3</sup> )	2024	2023	2022	2021
Eau potable	861 052	838 321	765 658	540 999
Eau non potable	909 528	941 754	862 2801	881 1221
<b>Total du prélèvement d'eau</b>	<b>1 770 580</b>	<b>1 780 075</b>	<b>1 627 9381</b>	<b>1 422 1211</b>
Total du rejet d'eau	1 378 846	1 487 601	1 398 9721	-
Consommation d'eau	391 734	292 474	228 966	-
<b>Eau réutilisée<sup>1</sup></b>	<b>95 193</b>	-	-	-
Eau réutilisée (% prélèvement d'eau)	5,4%	-	-	-

1. Désormais, les m<sup>3</sup> d'eau réutilisée sont indiqués. La valeur est calculée sur la base du prélèvement annuel d'eau économisé grâce au traitement et à la réutilisation de l'eau.



# Biodiversité

GRI 3-3, 304-2

Pour certains produits ou emballages, Swatch Group utilise des matières d'origine animale ou végétale – comme le cuir, le bois, etc. La protection de la biodiversité est importante pour la survie des espèces végétales et animales, la diversité génétique et l'écosystème naturel. En outre, les écosystèmes naturels fournissent de l'eau et de l'air propres, sont importants pour la sécurité alimentaire et supportent la santé humaine.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>La production s'accompagne souvent d'émissions (eaux usées, déchets, gaz à effet de serre, bruit, etc.). Selon l'emplacement de l'entreprise et l'utilisation des matériaux, cela peut avoir un impact négatif sur la biodiversité.</p> <p>De plus, les sites de production sont parfois proches de régions à forte biodiversité ou situés au cœur de celles-ci.</p>	<p>L'utilisation de certains matériaux et de certaines matières peut être limitée par la loi ou être critique pour des raisons de réputation.</p> <p>L'extension ou le renforcement des règles applicables aux sites situés à proximité de zones protégées comportent un risque pour la production.</p>	<p>Swatch Group a pris l'initiative volontaire de renoncer aux matières et matériaux considérés comme critiques par ses spécialistes et veille à n'utiliser que du bois autorisé provenant d'essences non menacées, issues d'une culture durable et certifiée comme telle.</p> <p>De plus, Swatch Group analyse l'impact de ses entreprises de production sur la biodiversité et définit des mesures plus strictes si un impact négatif est constaté.</p> <p>Avec le Code de conduite, les sociétés de Swatch Group et leurs fournisseurs s'engagent à protéger la biodiversité et les habitats sensibles.</p> <p>De même, la végétalisation des surfaces appartenant à Swatch Group contribue à une plus grande biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sites situés à proximité de zones de grande biodiversité ou de zones protégées</li> <li>- % de matériaux entrants biosourcés avec certificat</li> <li>- Nombre d'audits de fournisseurs</li> <li>- Nombre de fournisseurs notés A ou B</li> </ul>	Indicateurs et analyse qualitative uniquement

### GRI 304-1

Avec le Code de conduite des fournisseurs, les sociétés de Swatch Group et leurs fournisseurs s'engagent à protéger la biodiversité et les habitats sensibles. Ni les activités des sociétés de Swatch Group ni celles des fournisseurs ne doivent entraîner un déclin des espèces menacées (pas de perte nette) ou avoir un impact négatif sur leur habitat.

Swatch Group analyse chaque année si ses sites d'exploitation se trouvent à proximité ou dans des zones à haute biodiversité ou des zones protégées. En Suisse, l'analyse est réalisée entre autres à l'aide du géoportail de la Confédération ([geo.admin.ch](http://geo.admin.ch)), sur lequel figurent des cartes et des détails concernant différentes zones protégées. Certains sites d'exploitation sont situés à proximité de réserves forestières, de prairies sèches et de zones de protection de la faune sauvage. Certains sites font également partie de parcs naturels régionaux:

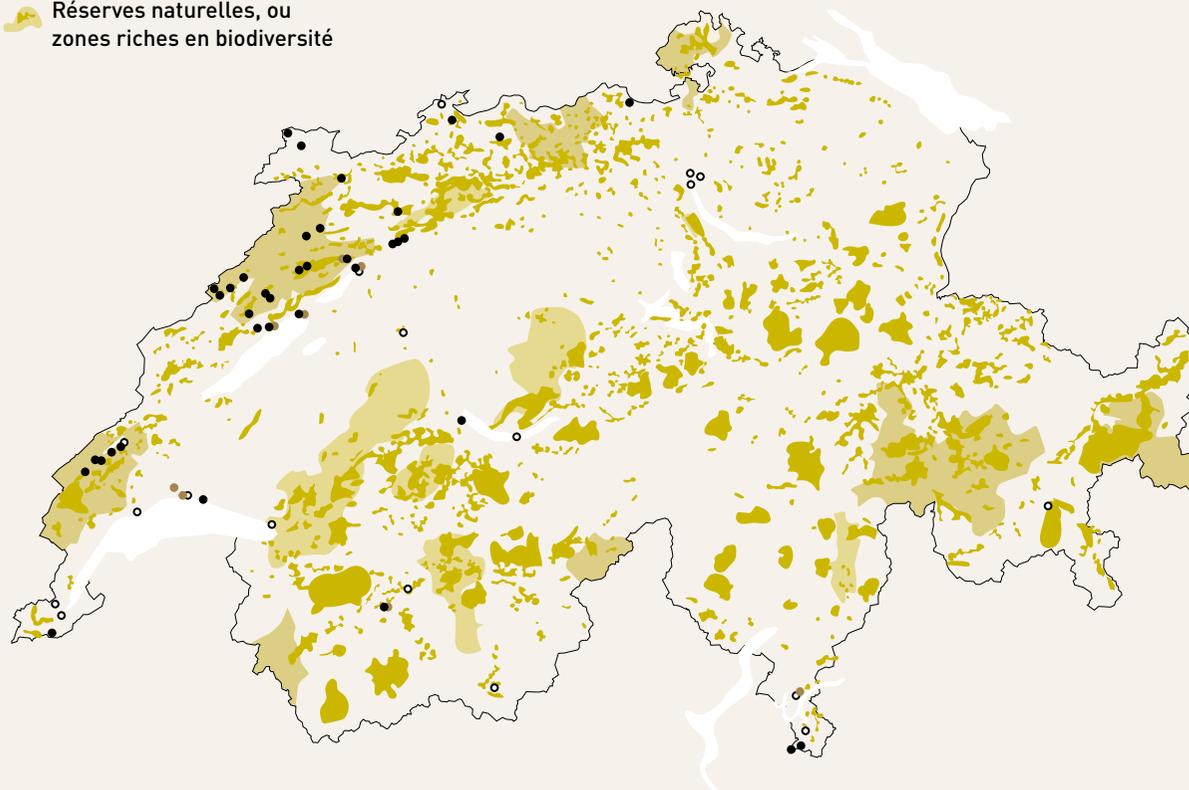
- Parc régional Chasseral
- Parc Jura vaudois.

[www.parcchasseral.ch](http://www.parcchasseral.ch)  
[www.parcjuravaudois.ch](http://www.parcjuravaudois.ch)

Les parcs naturels répertoriés sont des zones rurales peuplées qui se distinguent par des valeurs naturelles, paysagères et culturelles élevées. Ils favorisent la qualité de la nature et du paysage ainsi qu'un développement durable de l'économie régionale.

## Sites de Swatch Group

- Propres locaux de vente et Customer Service
- Sites de production et Warehouses
- Bureaux
- Réserves naturelles, ou zones riches en biodiversité



Source: Géoportail de la Confédération suisse. Les parcs naturels, les prairies sèches, les réserves forestières et les zones de protection de la faune sauvage sont inclus dans l'analyse.

Swatch Group minimise et évite les éventuels effets néfastes et prend des mesures pour restaurer la biodiversité si nécessaire.

Sur les sites à l'étranger, aucune zone protégée importante n'a été identifiée à proximité immédiate des sites d'exploitation. L'environnement est tout de même pris en compte et la biodiversité est favorisée sur le site.

#### GRI 304-3

Les enceintes des sites doivent être aménagées de la façon la plus naturelle possible, les mesures variant toutefois d'un site à l'autre. Elles concernent principalement les espaces verts, qui doivent se caractériser par une diversité élevée et être plantés d'essences locales, le non-usage d'herbicides, de biocides et d'engrais et la possibilité, pour l'eau de pluie, de s'infiltrer le plus possible en surface.

Quelques exemples des dernières années:

- Renaturation de la Suze près de Longines à Saint-Imier
- Parc favorisant la biodiversité près d'Omega à Biel/Bienne
- Aménagement naturel de berges près de Ruedin à Bassecourt
- Toiture végétale chez CHH Microtechnique au Brassus.

## GROS PLAN

# 3600 m<sup>2</sup> de toiture végétalisés chez CHH Microtechnique

Lorsqu'ils sont végétalisés, les toits jouent un rôle écologique. Avec un substrat d'au moins 10 cm d'épaisseur et une hauteur maximale de 30 cm, ils accueillent une multitude de plantes locales. Des habitats adaptés à de nombreuses espèces animales et végétales ont également été créés.

Des mesures de diversification écologique, telles que l'installation de zones de graviers, de tas de bois ou de pierres et même de petites mares temporaires enrichissent cet écosystème unique. Devenu un refuge pour les insectes, les oiseaux et d'autres espèces animales, le toit

contribue à préserver et à promouvoir la biodiversité régionale.

Outre leurs effets directs sur la faune et la flore, les toits végétalisés ont un impact indirect majeur sur la protection de l'environnement:

- **Rétention des eaux pluviales:** en absorbant les précipitations, le toit réduit le risque de ruissellement et d'inondation tout en réduisant la pression sur les égouts.
- **Isolation thermique et phonique:** la végétation et le substrat protègent naturellement le bâtiment contre les variations de température et les nuisances sonores.



- **Amélioration de la qualité de l'air:** les plantes contribuent à filtrer les particules fines et réduisent la teneur en polluants de l'atmosphère, ce qui améliore la qualité de vie.
- **Protection du toit:** en réduisant le rayonnement UV et en atténuant les chocs thermiques, la végétalisation allonge la durée de vie du toit.

Végétalisation et installations photovoltaïques se complètent parfaitement; ce qui montre que durabilité et production d'énergie peuvent aller de pair.

Swatch Group n'a pas connaissance de fuites importantes et non planifiées de substances nocives durant la période sous revue. De même, aucune

influence négative sur la biodiversité due à l'introduction d'espèces invasives, à la modification des habitats ou des processus écologiques n'a été constatée.

# Une gestion forestière en accord avec la biodiversité et la protection du climat

Dans les années 40, la Fondation d'Ebauches SA, proche de Swatch Group, a acheté plusieurs forêts dans le Jura neuchâtelois. Aujourd'hui, près de 216 hectares de forêt dense appartiennent à cette fondation. S'y ajoutent environ neuf hectares de pâturages boisés, c'est-à-dire des surfaces très faiblement arborées qui, selon le droit suisse, sont considérées comme faisant partie de l'aire forestière, mais dont l'objectif principal est le pâturage. Le pâturage boisé est une forme traditionnelle d'utilisation des sols, qui continue d'être entretenue en tant qu'héritage culturel, notamment dans l'Arc jurassien. La majeure partie des pâturages boisés qui appartenaient autrefois à la fondation a désormais été vendue aux anciens locataires, qui poursuivent le mode d'exploitation traditionnel.

Les forêts de la fondation se situent entre 820 et 1280 mètres d'altitude, dans l'étage montagnard supérieur. Les sapins blancs et les hêtres sont ici les essences naturellement les plus fréquentes, accompagnés d'épicéas, d'érables et d'autres feuillus. En raison de la gestion forestière, la proportion d'épicéas dans les

forêts de la fondation est plus élevée que dans une forêt naturelle non influencée. Les forêts restent cependant proches de la nature, diversifiées et bien structurées. Des espèces animales et végétales rares y trouvent un refuge et un habitat.

La fondation encourage et préserve la biodiversité dans ses forêts en laissant sur pied les vieux arbres à cavités et les arbres morts, en valorisant les éléments de mise en réseau tels que les lisières de forêt et en remettant en état et en entretenant les murs de pierres sèches. Ces mesures profitent aux espèces menacées comme les tétras, les chauves-souris et les oiseaux nichant dans des cavités, mais aussi aux reptiles et aux insectes qui vivent dans le bois mort.

La promotion de la biodiversité n'exclut pas l'exploitation du bois dans les forêts de la Fondation d'Ebauches SA. Les bois de grande qualité sont utilisés comme bois de construction et de menuiserie; les troncs de moindre valeur remplacent les combustibles fossiles comme source d'énergie. Dans le cadre de l'exploitation, on ne coupe pas plus de bois qu'il n'en



repousse; on abat également des arbres d'essences qui n'atteignent pas la même valeur marchande qu'un résineux. Cela permet de garantir que la valeur économique et écologique des forêts de la fondation soit préservée à long terme.

La gestion des forêts est importante pour une autre raison: la forêt appartenant à Swatch Group retire de l'atmosphère, par sa croissance, environ 2000 tonnes d'éq. CO<sub>2</sub> par an. Toutefois, étant donné que la décomposition des feuilles mortes et des aiguilles ainsi que du bois mort libère la quantité de carbone

précédemment fixée, la forêt serait neutre en matière de CO<sub>2</sub> à long terme si son bois n'était pas géré et exploité. Seule l'exploitation du bois permet de fixer le carbone à long terme dans les bâtiments ou d'autres produits en bois durables, et la forêt reste ainsi un réservoir de CO<sub>2</sub> constant.

Avec sa gestion forestière durable orientée vers le développement naturel et prenant en compte les objectifs de biodiversité, la fondation s'implique fortement dans l'ODD 15 et contribue en même temps à la réalisation de l'ODD 13.



# SOCIAL

Employés, diversité et égalité des chances 82

Santé et sécurité au travail 87

Formation, éducation et préservation de l'art et de l'artisanat 91



# Employés, diversité et égalité des chances

GRI 3-3

Swatch Group est une entreprise multinationale qui emploie environ 32 500 personnes dans le monde et possède des filiales dans plus de 30 pays. Swatch Group dispose en outre d'une clientèle mondiale et vend ses produits dans plus de 160 pays.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>En tant que grand employeur, Swatch Group est conscient de sa responsabilité dans la promotion de la diversité et de l'égalité des chances. Swatch Group considère la diversité comme un enrichissement et une chance, vit une culture d'entreprise correspondante et contribue ainsi positivement à davantage de diversité et d'égalité des chances.</p>	<p>Les exigences légales ou les attentes de la société en matière de diversité peuvent avoir une influence sur la composition des organes de direction.</p> <p>Swatch Group peut se positionner en tant qu'employeur attractif et responsable et ainsi lutter contre la pénurie de personnel qualifié.</p>	<p>La diversité des sexes, des groupes d'âge, des niveaux de formation, des personnes venant de Suisse et de l'étranger, etc. est recherchée.</p> <p>Afin de promouvoir la diversité, certains pays publient des offres d'emploi qui incluent explicitement les personnes en situation de handicap sévère.</p> <p>Les cas de discrimination sont répertoriés et des mesures sont prises en cas de problème.</p> <p>Le quota de femmes dans les postes de direction doit être augmenté.</p> <p>L'égalité salariale entre les femmes et les hommes est contrôlée à l'aide d'analyses régulières de l'égalité des salaires.</p> <p>Les syndicats sont considérés comme des partenaires importants et règlent dans des conventions collectives de travail (CCT) des questions telles que les horaires de travail, les salaires minimums, les indemnités en cas d'absence, la retraite modulée, la protection contre le licenciement et les avantages sociaux.</p>	<p>- % de femmes dans le management</p> <p>- % de collaborateurs en situation de handicap</p>	Indicateurs uniquement

Originaires d'un large éventail de pays, les collaborateurs de Swatch Group présentent une très grande diversité sur le plan de l'origine ethnique, de l'appartenance religieuse, de l'orientation sexuelle ou de l'origine sociale. Chaque filiale offre un mélange interculturel de personnes d'origines, de niveaux d'éducation, de compétences et de talents très divers. Pour la grande famille que représente Swatch Group, la réussite de l'entreprise repose sur sa capacité à embrasser cette diversité et à l'intégrer dans un ensemble plus large.

Pour l'organisation matricielle de Swatch Group, le respect, l'équité et l'égalité de traitement entre collaborateurs constituent des principes de base et sont une condition essentielle à sa réussite. En outre, l'ouverture et la transparence des informations sont encouragées dans l'ensemble de l'entreprise. Les collaborateurs et les parties prenantes reconnaissent l'engagement de Swatch Group à investir dans la préservation des emplois ainsi que dans la santé et le bien-être du personnel, et ce, même en temps de crise.

## Diversité

Swatch Group s'engage à promouvoir la diversité parmi ses collaborateurs, et en particulier à augmenter la proportion de femmes à des postes de direction. Fin 2024, la proportion de femmes dans l'ensemble de son personnel était de 49%, de 36% aux postes de direction, avec une part plus élevée que la moyenne parmi les cadres inférieurs. Les postes de cadres étant principalement recrutés en interne,

les conditions sont donc réunies pour augmenter durablement la part des femmes à des postes de direction supérieurs à long terme.

### GRI 405-2

## Égalité salariale et contrôle des salaires

Sur la base de la loi sur l'égalité et de l'ordonnance sur la vérification de l'analyse de l'égalité des salaires en Suisse, Swatch Group effectue chaque année une analyse de l'égalité des salaires selon une méthode scientifique et conforme à la loi.

Dans certains cantons, les entreprises comptant moins de 100 collaborateurs sont, elles aussi, tenues de réaliser une telle analyse à partir de 2024. Comme, dans ce domaine, nous faisons figure d'exemple, nous disposons déjà des résultats correspondants.

Swatch Group utilise l'outil d'analyse standard Logib, dont la méthode repose sur une analyse de régression semilogarithmique OLS et qui a été qualifié par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. L'analyse examine, en comparant directement tous les salariés de sexe différent, si et, dans l'affirmative, quelle partie d'une différence de salaire ne peut pas être expliquée par des facteurs objectifs, pertinents et non discriminatoires (formation, ancienneté, expérience professionnelle, niveau d'exigence et statut professionnel).

## GROS PLAN Étrive, atelier socio-professionnel

Pendant des décennies, Omega a accueilli en son sein un atelier protégé pour personnes en situation de handicap psychique ou physique, dans le but de leur permettre de s'insérer socialement et professionnellement. Dès 1983, la Fondation Atelier Protégé Omega, renommée ensuite Fondation de l'étrive, prend le relais de la structure interne en proposant des prestations variées de sous-traitance industrielle, notamment pour plusieurs sociétés de Swatch Group. Aujourd'hui, Omega poursuit fièrement son engagement vis-à-vis de la Fondation de l'étrive, en lui confiant des mandats en atelier et en intégrant directement certains de ses opérateurs dans des services Omega.

[www.etrive.ch/notre-fondation](http://www.etrive.ch/notre-fondation)

À des fins d'analyse, le salaire mensuel est standardisé pour tous les travailleurs afin qu'il corresponde à un emploi à temps plein avec la durée hebdomadaire de travail usuelle modale de l'entreprise.

Si l'hypothèse nulle n'est pas rejetée avec un niveau de signification statistique de 5% (ou acceptée à 95%), il n'y a pas de doute de discrimination salariale. Dans le cas contraire, on vérifie s'il existe éventuellement une différence de salaire de plus de 5%, ce qui dépasserait le seuil de tolérance d'une discrimination salariale.

Swatch Group a analysé l'ensemble des 31 sociétés suisses employant plus de cent personnes pour le mois de référence décembre 2023 avec l'analyse Logib, conformément aux exigences légales.

Il n'a pas été constaté qu'une seule des 31 sociétés dépassait le seuil de tolérance d'une discrimination salariale.

Pour 15 sociétés suisses dont l'effectif est inférieur à cent personnes, Swatch Group a procédé à la même analyse et à la même méthodologie, même si cela n'était pas imposé par le législateur. Pour ces entités suisses également, il n'a pas été constaté qu'une seule des 15 sociétés contrôlées dépassait le seuil de tolérance d'une discrimination salariale.

## Résultats de l'analyse des salaires

Segment	Différence de salaire <sup>1</sup>
Montres & Bijoux	2%
Production	3%
Systèmes électroniques	2%
Services généraux	1%

Des analyses de l'égalité des salaires ont également été effectuées dans les sociétés étrangères, lorsque la loi locale le prévoit. Dans les unités étrangères analysées, aucun dépassement du seuil de tolérance d'une discrimination salariale n'a été constaté. Les analyses salariales couvrent 69% du personnel au total (Suisse: 100%, international: 36%).

### GRI 406-1

## Cas de discrimination signalés et mesures prises pour y remédier

(valeurs au 31.12.2024)

	Total de cas	État		Mesures/Remédiation		
		Ouvert	Clôturé	En cours d'examen	Définies	Mises en œuvre
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
dont Suisse	10	4	6	1	0	3
dont monde	19	7	12	1	1	5

### GRI 406-1

## Cas de discrimination et mesures correctives prises

Dans les sociétés du Groupe, 29 cas de suspicion de discrimination ont été signalés durant la période sous revue. Les cas de suspicion concernaient notamment la discrimination raciale, sexuelle ou liée à l'âge, ou des cas de harcèlement. Ces cas de suspicion sont pris très au sérieux par la Direction générale et les sociétés concernées ont pris les mesures nécessaires. Swatch Group traite ces questions avec la plus haute importance et s'engage pleinement à respecter et protéger l'intégrité et l'identité de ses collaborateurs, aujourd'hui et demain.

1. Toutes les valeurs sont inférieures au niveau statistiquement significatif de 5%.



## GRI 2-7

## Informations sur le personnel par sexe et type d'emploi

Effectif	Femmes	Hommes	Total
<b>TOTAL 2024</b>	<b>15 906</b>	<b>16 571</b>	<b>32 477</b>
	49%	51%	
Nombre plein temps	13 108	15 590	28 698
	46%	54%	
Nombre temps partiel	2 798	981	3 779
	74%	26%	
Nombre durée indéterminée	14 334	15 137	29 471
	49%	51%	
Nombre durée déterminée	1 350	1 030	2 380
	57%	43%	
Nombre de stagiaires	222	404	626
	35%	65%	

## GRI 401-1

## Informations sur le personnel par âge, sexe et taux de fluctuation

Effectif	< 30 ans	30-50 ans	> 50 ans	Femmes	Hommes	Total
<b>TOTAL 2024</b>	<b>5 331</b>	<b>19 858</b>	<b>7 258</b>	<b>15 906</b>	<b>16 571</b>	<b>32 477</b>
	17%	61%	22%	49%	51%	
Nouvelles embauches	2 218	1 952	248	2 118	2 300	4 418
	50%	44%	6%	48%	52%	
Départs	1 935	2 765	915	2 850	2 765	5 615
	35%	49%	16%	51%	49%	
Taux de fluctuation	36%	14%	13%	18%	17%	17%

## GRI 2-7

## Informations sur le personnel par région

Effectif	Suisse	International	Total
<b>TOTAL 2024</b>	<b>16 441</b>	<b>16 036</b>	<b>32 477</b>
	51%	49%	100%
Nombre plein temps	13 679	15 019	28 698
Nombre temps partiel	2 762	1 017	3 779
Nombre durée indéterminée	15 410	14 061	29 471
Nombre durée déterminée	511	1 869	2 380
Nombre de stagiaires	520	106	626

## GRI 405-1

## Diversité au sein des organes de contrôle et du personnel

Effectif	< 30 ans	30-50 ans	> 50 ans	Femmes	Hommes	Total
Conseil d'administration	0	1	6	2	5	7
	0%	14%	86%	29%	71%	
Direction générale	0	1	8	1	8	9
	0%	0%	100%	11%	89%	
Management supérieur <sup>1</sup>	0	309	276	167	418	585
	0%	53%	47%	29%	71%	
Management intermédiaire <sup>2</sup>	37	1 045	448	555	975	1 530
	3%	68%	29%	36%	64%	
Management inférieur <sup>3</sup>	114	2 034	753	1 109	1 792	2 901
	4%	70%	26%	38%	62%	
<b>Total management</b>	<b>151</b>	<b>3 390</b>	<b>1 491</b>	<b>1 834</b>	<b>3 198</b>	<b>5 032</b>
	3%	67%	30%	36%	64%	
<b>Sans fonction de management</b>	<b>5 210</b>	<b>16 468</b>	<b>5 767</b>	<b>14 072</b>	<b>13 373</b>	<b>27 445</b>
	19%	60%	21%	51%	49%	

1. Country manager, Direction générale des filiales.

2. Tous les cadres directement subordonnés au management supérieur.

3. Tous les autres cadres (au moins un collaborateur subordonné).

**GRI 407-1**
**Liberté syndicale et négociation collective**

Dans la majorité de ses sociétés suisses, Swatch Group applique la convention collective de travail (CCT) des industries horlogère et microtechnique suisses, conclue avec la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse et les syndicats UNIA et SYNA. Cette convention collective de travail a été introduite pour la première fois en juillet 1937 et a été conclue en mai 2024 pour la 16<sup>ème</sup> fois pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 31 décembre 2029. Elle régit notamment les horaires de travail, les salaires minimaux, les indemnités en cas d'absence, la retraite modulée et la protection contre le licenciement. Elle s'applique à environ 15 000 employés du Groupe.

Les sociétés qui ne sont pas couvertes par cette CCT et qui opèrent à l'étranger sont tenues de respecter pleinement le droit du travail du pays et de la région concernés et de garantir notamment la liberté syndicale, le droit à la négociation collective et les salaires minimaux. Toutes les filiales s'y sont engagées et le risque de violation de la liberté syndicale est considéré comme faible.

**GRI 2-30**
**Accords de négociation collective**

Effectif	Total	Collaborateurs couverts	Proportion
<b>TOTAL</b>	<b>32 477</b>	<b>21 633</b>	<b>67%</b>
dont Suisse	16 441	15 791	96%
dont monde	16 036	5 842	36%

**GROS PLAN**
**Nouvelle convention collective de travail**

Une nouvelle convention collective de travail des industries horlogère et microtechnique suisses a été signée le 3 mai 2024. La conclusion de cette 16<sup>ème</sup> CCT, valable du 1<sup>er</sup> juillet 2024 jusqu'au 31 décembre 2029, confirme le partenariat social entre le syndicat et le patronat depuis plus de 87 ans. À l'issue du processus de négociation, qui a été reporté en raison de la pandémie de Covid-19, les parties se sont notamment entendues sur les principaux points suivants:

**Augmentation des congés liés à la naissance**

- Congé maternité de 17 semaines (précédemment 16 semaines)
- Congé maternité de 19 semaines en cas d'engagement écrit de la collaboratrice à ne pas mettre fin aux rapports de travail dans les 12 mois qui suivent la fin du congé maternité – précédemment 18 semaines
- Congé de naissance pour l'autre parent de 3 semaines, sans distinction du nombre d'enfants et à prendre dans les 6 mois suivants la naissance – précédemment 2 semaines.

**Participation de l'employeur pour la caisse maladie**

- De CHF 195.– par mois dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 (précédemment CHF 175.–).

**Augmentation de la rente-pont**

- Durant l'année précédant l'âge ordinaire de la retraite AVS, le collaborateur a le droit à une rente-pont AVS de CHF 30 000.– pour une année (précédemment CHF 24 000.–).

**Modification des durées de protection en cas de maladies et accidents après l'annonce de la fin des rapports de travail**

- Durant la 1<sup>ère</sup> année de service: 30 jours
- De la 2<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> année de service: 90 jours
- De la 6<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> année de service: 180 jours
- Dès la 10<sup>ème</sup> année de service: 720 jours (360 jours pour les collaborateurs âgés de moins de 55 ans).

**Protection des collaborateurs âgés de plus de 55 ans et comptant au moins 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise**

- Avant l'interruption du contrat d'un collaborateur âgé de plus de 55 ans et au bénéfice d'une ancienneté d'au moins 10 ans dans l'entreprise, l'employeur examine avec l'employé si un reclassement interne ou d'autres mesures sont envisageables.

# Santé et sécurité au travail

GRI 3-3, 403-1

Les collaborateurs sont au cœur du succès de Swatch Group. La garantie d'un environnement de travail sain et sûr est une préoccupation majeure du Groupe. Des conditions de travail saines et sûres sont reconnues comme un droit humain et constituent également un objectif des ODD adoptés par les Nations unies. Des conditions de travail saines et sûres impliquent à la fois la prévention des dommages physiques et psychologiques et la promotion de la santé.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>Des mesures ainsi que des processus définis et clairement communiqués permettent d'éviter en grande partie les accidents du travail et donc les effets négatifs sur le corps, l'esprit et l'âme.</p> <p>Grâce à des mesures de prévention, Swatch Group apporte une contribution positive à la santé de ses collaborateurs et donc de la société.</p>	<p>Certains processus, matières et matériaux utilisés dans les entreprises peuvent porter atteinte à la santé ou provoquer des accidents s'ils ne sont pas manipulés correctement. Étant l'une des plus grandes entreprises industrielles de Suisse, Swatch Group est conscient de sa responsabilité en matière de protection des collaborateurs.</p> <p>Les exigences légales en matière de sécurité au travail peuvent entraîner une augmentation des coûts ou la recherche de processus, de matériaux et de matières de substitution.</p>	<p>La fabrication des produits implique une multitude de processus différents. Chaque société dispose donc de son propre responsable de la sécurité au travail et de la protection de la santé, afin de garantir la maîtrise et la minimisation des risques pour la sécurité et la santé des collaborateurs. En outre, les fournisseurs sont également tenus de garantir la sécurité au travail et la santé de leurs collaborateurs. Ces aspects font l'objet d'audits réguliers.</p> <p>Le Groupe établit également des directives internes et organise des formations pour les responsables de la sécurité au travail et de la protection de la santé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de décès</li> <li>- Nombre d'accidents</li> </ul>	Indicateurs uniquement



L'entreprise porte la plus haute attention à la sécurité et la santé de son personnel et de ses clients, dans le monde entier. Ses exigences en matière d'approvisionnement direct et indirect, de production, de distribution et d'utilisation de ses produits se fondent non seulement sur les directives et dispositions légales telles que les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT), la norme SA 8000, ou le droit du travail des pays où elle est présente. Elles reflètent également ses propres standards élevés, que, par ailleurs, elle améliore en permanence.

#### GRI 403-2

### Identification des dangers Logiciel de gestion des fiches de données de sécurité

En 2022, la mise en place d'un logiciel commun de gestion des fiches de données de sécurité (FDS) a été réalisée dans la majorité des 26 sociétés de production concernées. Ce logiciel permet une collecte et une mise à jour des FDS par le fournisseur de services, ainsi que la numérisation de leur contenu et la mise à disposition dans le logiciel.

La numérisation des informations permet de créer automatiquement des documents de travail sur la base de FDS à jour, tels que des étiquettes pour identifier les produits chimiques ou des FDS sommaires pour la place de travail. Elle permet également une consultation rapide des inventaires de produits utilisés et une évaluation réglementaire de leur conformité.

Cette approche commune évite une redondance des tâches entre sociétés qui utilisent les mêmes produits et permet également une harmonisation des pratiques.

La mise en place a été accompagnée d'une formation des gestionnaires de base de données désignés pour chaque société, et d'une mise à disposition de la documentation d'utilisation.

Fin 2024, la base de données répertoriait 6200 produits chimiques contenant plus de 1600 substances chimiques différentes.

#### GRI 403-4

### Implication des collaborateurs

Les collaborateurs sont tenus de signaler tout fait important lié à la sécurité qu'ils constatent au sein de l'entreprise. Ce comportement est encouragé par Swatch Group et fait partie de sa culture concernant la sécurité. La Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP) accompagne et soutient les entreprises dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. La convention collective de travail de l'industrie horlogère et microtechnique suisse soutient également la sécurité et la santé au travail.

#### GRI 403-5

### Formation des collaborateurs

Nous organisons régulièrement des formations et séminaires où nous traitons de la qualité, de la sécurité au travail, de la manipulation des substances critiques, de la protection contre les incendies comme celle contre les accidents non professionnels, ou de la protection contre le harcèlement. Les responsables de la sécurité dans les différentes sociétés de Swatch Group et d'autres personnes concernées de l'entreprise sont régulièrement formés, notamment par des organisations spécialisées externes privées et publiques. Par ailleurs, Swatch Group organise des échanges sur les bonnes pratiques entre ses sociétés. Deux à trois autres journées sur la sécurité sont organisées chaque année sous la direction du responsable SST (santé et sécurité au travail) de Swatch Group avec les responsables de la sécurité à des fins de formation et de perfectionnement.

#### GRI 403-6

### Promotion de la santé des travailleurs

À l'échelle du Groupe, Swatch Group entreprend de multiples activités pour promouvoir la santé et le bien-être de tous ses collaborateurs. L'aménagement ergonomique des postes de travail, notamment pour les collaborateurs de la production, en représente un point central. Les sociétés de Swatch Group proposent en outre des conseils en matière de nutrition et de santé, des fruits de saison gratuits pour les encas, des réductions pour les abonnements sportifs ou des possibilités de faire du sport

directement sur place. ETA dispose ainsi d'un club de tennis avec trois courts extérieurs, qui sont mis à la disposition des collaborateurs de Swatch Group à un prix avantageux.

[www.tceta.ch](http://www.tceta.ch)

La santé mentale est également importante et fait l'objet de divers programmes et initiatives. Par exemple, une filiale emploie des secouristes en santé mentale, c'est-à-dire des employés formés pour reconnaître les signes et les symptômes d'une maladie mentale à un stade précoce et promouvoir l'accès à un soutien professionnel approprié ou à des stratégies d'auto-assistance.

GRI 403-7

### Sécurité au travail des fournisseurs et des artisans

La sécurité et la santé de tous les fournisseurs et artisans qui effectuent des activités sur place au sein de Swatch Group sont également une priorité absolue. Afin d'éviter tout risque, il leur est demandé de lire les règles de sécurité applicables avant de commencer leurs activités et de fournir leur consentement écrit à les respecter. Des contrôles aléatoires et des audits sont effectués pour vérifier la conformité. Le non-respect de ces règles entraîne la fin de la collaboration.

## GROS PLAN

# Visual Engineering et Light Lab

Afin de promouvoir le bien-être des collaborateurs qui effectuent des contrôles visuels, Swatch Group a défini plusieurs bonnes pratiques en partenariat avec l'Institut d'optométrie de la FHNW. Au Light Lab de Swatch Group, un laboratoire unique en Suisse, les contrôleurs visuels se forment à l'ergonomie visuelle en bénéficiant des connaissances les plus récentes en la matière. Les collaborateurs gagnent ainsi en confort de travail et peuvent exercer leur mission de manière plus durable et plus fiable.

En raison de l'interdiction d'utiliser des tubes fluorescents dans l'Union européenne et en Suisse (Directive RoHS), Swatch Group a développé une lampe exclusive, EXCELSKY®. En partenariat avec une société sensible aux problématiques de durabilité, nous avons pu réduire la consommation énergétique de 50%, supprimer le mercure, le scintillement et les rayons UV tout en offrant un spectre lumineux d'une qualité équivalente à la lumière naturelle, pour la partie visible du spectre électromagnétique.

Plusieurs milliers d'EXCELSKY® sont aujourd'hui en place au sein de Swatch Group, apportant un confort visuel tel que les collaborateurs ne veulent pas

s'en séparer. Sur demande, Swatch Group offre la possibilité à ses fournisseurs directs de s'équiper en EXCELSKY®.

Les connaissances acquises dans le domaine de l'ingénierie visuelle nous ont permis d'obtenir 19 brevets depuis 2019.

Dans un objectif d'harmonisation de la performance visuelle, les collaborateurs de l'opération de visitage peuvent disposer de lunettes professionnelles adaptées aux exigences élevées relatives à leur activité tout en leur garantissant un confort visuel sur le long terme.

Le concept Light Lab est aujourd'hui largement déployé au sein des sociétés de Swatch Group au travers de LIGHT ROOM et de LIGHT CABIN, et une certification interne Light Lab sera octroyée dès que tous les requis seront atteints.

Travailler selon les pratiques Light Lab sur les différents sites permet d'augmenter la satisfaction de nos clients et renforce la maîtrise de la qualité de nos produits.

GRI 403-9

### Blessures liées au travail

Il s'agissait principalement de blessures aux doigts, aux mains, aux jambes et aux chevilles qui ont pu être traitées en ambulatoire. La plupart de ces accidents se sont produits sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail et lors de l'utilisation de machines. En 2024, on n'a déploré aucun décès ni accident grave au travail.

	Total	International	Suisse
Total des heures perdues – accidents du travail	45 220	9 352	35 868
Nombre d'heures de travail perdues pour 1 000 heures travaillées	0,8	0,3	1,3
Lost Time Injury Frequency (LTIF) (Nombre de cas pour 200 000 heures travaillées)	1,6	0,8	2,5

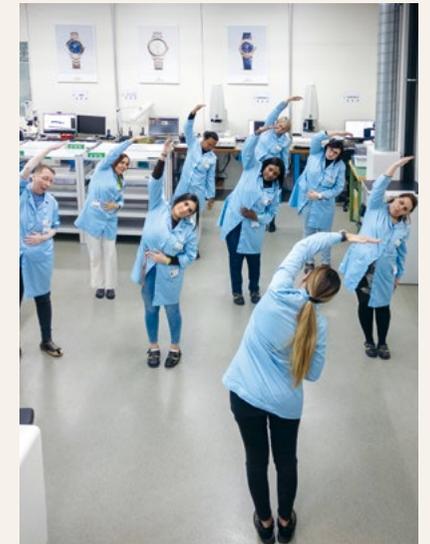
## GROS PLAN

# Universo et Rubattel & Weyermann: des pauses actives et des exercices d'échauffement pour accroître le bien-être au travail

Universo et Rubattel & Weyermann ont introduit un programme quotidien de pauses actives et d'échauffements pour améliorer le bien-être et le confort de leurs collaborateurs et collaboratrices au travail. Baptisé «ErgoCoach», il est conçu pour répondre aux besoins variés de chaque équipe en gardant un caractère ponctuel. Ainsi, en trois sessions de cinq minutes, les ateliers sont guidés par l'un de leurs membres, formé dans ce but, dans des exercices qui visent à soulager les tensions musculaires, prévenir les troubles musculosquelettiques et améliorer la qualité de vie au travail. Les ErgoCoachs adaptent les exercices aux activités spécifiques de leur atelier, entraînant ainsi leurs collègues dans une pause courte trois fois par jour, afin de:

- soulager les tensions musculaires au niveau du cou, dos et épaules pour les personnes travaillant en position statique
- renforcer les muscles du dos et des jambes avec des échauffements ciblés pour les personnes effectuant des tâches physiquement exigeantes
- améliorer la circulation sanguine et prévenir les douleurs liées à l'immobilité et aux mouvements répétitifs.

Avec cette intégration des pauses actives encadrées par des pairs, Universo et Rubattel & Weyermann contribuent à un environnement de travail sain et durable. Cette initiative marque un pas supplémentaire vers la promotion



du bien-être, tout en réduisant les risques de fatigue et de blessure, pour le bénéfice de tous.

# Formation, éducation et préservation de l'art et de l'artisanat

GRI 3-3

Les collaborateurs constituent les forces vives du Groupe, c'est pourquoi la formation et le perfectionnement sont de la plus haute importance.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>Une éducation de base, une formation professionnelle et une formation continue de qualité sont essentielles pour maintenir et améliorer les conditions de vie des individus, des communautés et de la société dans son ensemble.</p> <p>En proposant des formations et des formations continues à ses collaborateurs dans le monde entier, Swatch Group apporte une contribution importante.</p>	<p>Les nouvelles possibilités de formation et les nouveaux métiers peuvent avoir un impact négatif sur l'attractivité des professions horlogères traditionnelles et renforcer le risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.</p>	<p>Swatch Group propose une large palette de formations et de formations continues, depuis la formation de base dans le cadre d'un apprentissage professionnel jusqu'aux cours spécialisés, en passant par les formations continues et les reconversions professionnelles.</p> <p>Dans la Nicolas G. Hayek Watchmaking School, une formation conforme aux directives strictes du Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program (WOSTEP) est proposée dans le monde entier. En outre, l'entreprise s'engage activement pour la reprise et le maintien des métiers d'art dans l'industrie horlogère.</p> <p>Swatch Group soutient également des formations et des formations continues externes. Pour les formations de longue durée, une convention de formation fixe un éventuel aménagement du temps de travail et/ou un éventuel soutien financier.</p> <p>La participation à des programmes de sensibilisation précoce des enfants aux métiers de l'horlogerie permet de lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre moyen d'heures de formation par an par employé</li> <li>- Nombre de diplômés d'apprentissage</li> </ul>	<p>Indicateurs uniquement</p>

Swatch Group offre la possibilité d'une carrière professionnelle en commençant en bas de l'échelle. La variété des professions des collaborateurs est extrêmement grande, et ce, à tous les niveaux de qualification. Chez Swatch Group, il est possible par exemple de commencer sa carrière avec un apprentissage, de faire des formations continues en cours d'emploi et d'atteindre le niveau de la Direction. L'évolution au sein d'un secteur professionnel offre également des possibilités passionnantes. La seule fonction d'horloger peut par exemple être associée à plusieurs profils professionnels différents, de l'horloger de production avec certificat fédéral de capacité jusqu'à l'horloger spécialisé dans les complications (mouvements très compliqués) ou les travaux de restauration hautement spécialisés.

En tant qu'entreprise disposant d'une intégration verticale complète, Swatch Group couvre un large éventail de compétences et de capacités: de la conception et du développement de produits jusqu'à la commercialisation, le suivi des clients et le service après-vente, en passant par la fabrication de pièces détachées et la production de mouvements ou de montres finies. Rien que dans le domaine de la fabrication, de nombreux spécialistes sont employés comme mécaniciens, décolleteurs, orfèvres, rouleurs, polisseurs, graveurs, monteurs, peintres miniaturistes, gemmologues, métallurgistes, ingénieurs en procédés, chimistes, physiciens, experts de laboratoire, électroplastiques, experts en simulation numérique, en microélectronique, en électronique, ingénieurs en tous genres, etc.

## GROS PLAN

# Matériel de formation

**Une formation solide nécessite un matériel adéquat – une contribution à la préservation du métier d'horloger**

La formation d'horloger ne peut être purement théorique. Pour apprendre ce métier traditionnel très complexe, il est nécessaire de passer de nombreuses heures à s'exercer sur divers produits. Pour cette raison, ETA SA propose du matériel de formation aux écoles et centres de formation en horlogerie accrédités. Utilisés partout dans le monde à des fins de formation et d'examen, les composants permettent à bon nombre de diplômés d'entrer dans le monde fascinant de l'horlogerie avec toutes les qualifications requises. Les organisations à but non lucratif dûment validées bénéficient en outre de conditions spéciales pour leur achat. Avec cette offre, Swatch Group contribue à la qualité de la formation des futurs professionnels aux quatre coins du monde et, partant, à la préservation des montres.



Du côté de la commercialisation, on ne compte pas seulement des commerciaux et des collaborateurs du service à la clientèle hautement spécialisés, mais également les collaborateurs du back-office, du marketing à la logistique, en passant par les finances, le service juridique, le contrôle de gestion et les spécialistes IT pour tous les processus automatisés sur l'ensemble de l'intégration industrielle et toutes les marques. Des horlogers aux cuisiniers des restaurants des employés, on compte bien plus de 200 métiers différents au sein de l'entreprise.

Les collaborateurs à tous les niveaux sont des forces vives de Swatch Group, c'est pourquoi leur développement constitue la clé du succès. L'entreprise propose une large palette de cours, de la formation professionnelle de base (apprentissage) jusqu'à différents cours spécialisés, en passant par les formations continues et les reconversions professionnelles, en fonction du métier, du niveau de qualification et des connaissances techniques. Elle gère également la Nicolas G. Hayek Watchmaking School.

### Formation professionnelle de base chez Swatch Group

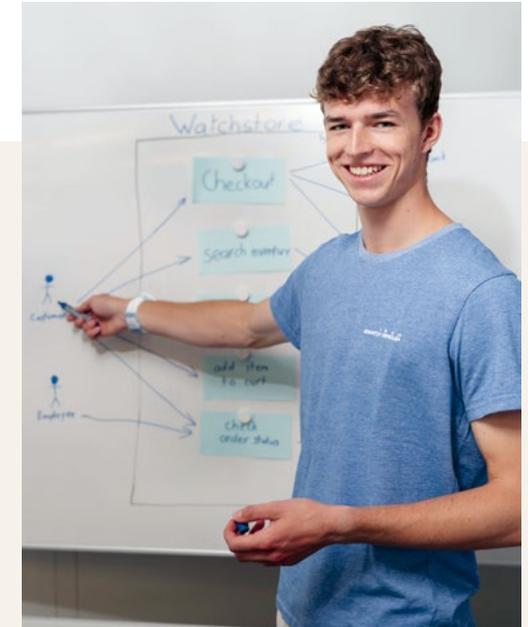
Swatch Group, dont le site de production se trouve en Suisse, a par conséquent besoin de nombreux spécialistes hautement qualifiés pour des activités les plus diverses. Le système suisse de formation professionnelle et ses apprentissages propose environ 245 formations de base différentes reconnues par l'État. Swatch Group forme des jeunes à une quarantaine de métiers et est la plus grande institution de formation de

## GROS PLAN

# Début de l'apprentissage 2025 avec une nouvelle formation

Avec le début de l'apprentissage 2025, l'offre de places d'apprentissage de Swatch Group s'enrichit d'une nouvelle formation en quatre ans: celle de développeur de business numérique CFC. Se situant à la croisée de l'informatique et de l'opérationnel, ce métier introduit en 2023 gagne en importance avec les progrès de la numérisation.

En lançant cette formation, Swatch Group investit dans l'avenir au travers de la formation de jeunes talents et contribue à la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'informatique. Parallèlement, Swatch Group favorise l'introduction et le développement de solutions numériques qui rendent ses entreprises plus efficaces et plus innovantes. Les diplômés peuvent intervenir dans divers domaines, par exemple au service informatique ou dans la gestion de projets. La formation transmet un savoir spécialisé



utile à l'entreprise pour sa transformation numérique. Grâce à leur large éventail de connaissances en analyse des activités de l'entreprise, des processus et des produits numériques, les développeurs de business numérique sont en mesure de diriger des projets complexes et de concevoir des solutions innovantes.

En bref, l'apprentissage de développeur de business numérique offre une perspective passionnante aux jeunes qui s'intéressent à la technologie et à l'économie. Il leur ouvre de multiples possibilités de carrière, et Swatch Group, avec ses champs d'application numériques variés, leur offre un environnement d'apprentissage stimulant.

l'industrie horlogère suisse. L'entreprise propose plus de 500 places d'apprentissage dans plus de 30 unités et permet aux jeunes d'apprendre un métier en partant de zéro. En Allemagne, où le système est comparable à celui de la Suisse, quelque 60 apprentis sont formés.

Dans l'ensemble, Swatch Group a proposé à peu près le même nombre de places de formation que l'année précédente.

Selon la profession, la formation dure entre deux et quatre ans. L'apprentissage est une formation en alternance dans le cadre de laquelle les apprentis travaillent au sein d'une société de Swatch Group dans un des domaines spécialisés. Parallèlement, ils suivent un à deux jours de cours théoriques hebdomadaires dans les écoles professionnelles publiques. Afin d'offrir une formation de base optimale dans les domaines de la technique horlogère et de la mécanique, Swatch Group exploite en Suisse sept centres de formation.

Au cours de la période sous revue, 136 apprentis ont terminé leur formation en Suisse (contre 140 l'année précédente). 75% (année précédente: 76%) des diplômés se sont vu proposer un contrat de travail au sein de Swatch Group. Le reste a opté pour des cours de formation continue ou poursuivi d'autres projets personnels.

### Nicolas G. Hayek Watchmaking School

La Nicolas G. Hayek Watchmaking School est la première institution du monde pour la promotion d'une formation spécialisée pour les horlogers. L'école offre aux étudiants la formation nécessaire pour réussir leur carrière dans le service à la clientèle. Le programme d'enseignement respecte strictement les directives rigoureuses du Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program (WOSTEP, créé en 1966).

Le centre de formation a été fondé en 1999 par l'ancien président de Swatch Group, Nicolas G. Hayek, et est aujourd'hui actif sur cinq sites: à Shanghai, Glashütte, Pforzheim, Miami et Granges. L'instigateur de ce projet ambitionnait de créer une institution qui non seulement rendrait hommage à une profession intemporelle, mais qui encouragerait également ceux qui souhaitent se lancer dans ce domaine professionnel et développer leurs connaissances et leurs compétences.

Les cinq centres de formation collaborent avec le WOSTEP, reconnu comme le premier programme de formation et de certification du secteur. En principe, les coûts de formation sur les cinq sites sont couverts par Swatch Group, ce qui fait de cette école une option abordable pour tous les étudiants potentiels souhaitant faire carrière dans l'horlogerie.

Elle propose deux programmes de formation différents. Le programme de 1800 heures sur un an permet d'obtenir un diplôme de Customer Service Watchmaker.

Actuellement, il est proposé en Suisse, en Chine et aux États-Unis. En Allemagne et à l'Université de Shanghai, le programme WOSTEP complet, d'une durée de 3000 heures, permet d'obtenir le diplôme de Watchmaker. Comme le cours allemand est également reconnu par l'État, il dure trois ans, et celui de Shanghai, deux ans.

Les diplômés travaillent pour la plupart dans les centres de service à la clientèle de Swatch Group, à travers le monde. Ils se chargent des travaux exigeants d'entretien et de réparation des différentes montres de marque. Mais à l'issue de la formation continue, des postes dans la révision des montres historiques ou dans le management peuvent également leur être proposés. L'horloger demeure une personne clé dans la fabrication, mais également dans l'entretien des montres, ce qui promet aux jeunes professionnels une solide carrière.

Grâce au réseau des Nicolas G. Hayek Watchmaking Schools, plus de 1000 horlogers ont rejoint le vivier mondial de talents. Ce résultat illustre les investissements considérables que Swatch Group déploie à tous les niveaux, et les diplômés qui en sortent sont très demandés au sein du secteur. L'objectif est toutefois d'intégrer systématiquement tous les horlogers fraîchement diplômés dans les structures de l'entreprise.

Dans la Nicolas G. Hayek Watchmaking School, l'accent n'est pas mis sur la quantité, mais sur la qualité de la formation. C'est pourquoi le nombre d'étudiants est limité chaque année dans les classes.

En 2024, 108 étudiants étaient inscrits dans les quatre écoles et 31 étudiants ont obtenu leur diplôme. 26 diplômés ont accepté un poste au sein de Swatch Group. Le reste a décidé de poursuivre d'autres projets personnels (formation continue, voyages, etc).

### Concept de formation continue

Les collaborateurs ont également la possibilité de suivre des programmes de formation spécifiques au sein des sociétés. L'un des principaux programmes de formation s'adresse aux Customer Service Watchmakers dans les différents pays. Pour cette raison, les marques invitent les participants à des formations annuelles à leur siège afin d'élargir leurs connaissances sur les montres les plus compliquées ou les nouveaux produits récemment mis sur le marché. Mais le personnel commercial est également formé sur ces produits, afin de bénéficier de la plus haute expertise en la matière. L'entreprise propose non seulement des formations continues dans le domaine de la production, de l'horlogerie et du marketing, mais également dans presque chaque domaine spécifique du secteur, comme les finances et le contrôle de gestion, les RH, l'informatique, la logistique et d'autres. De nombreux modules d'e-learning sont proposés aux collaborateurs qui ne peuvent pas toujours participer

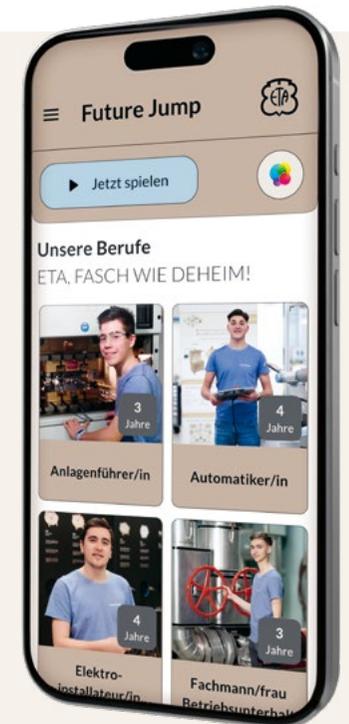
## GROS PLAN Future Jump

L'application Future Jump d'ETA pose de nouveaux jalons en matière de recrutement des apprentis.

Elle permet aux élèves intéressés de s'informer en détail de l'offre de places d'apprentissage de l'entreprise et de postuler directement. Par ailleurs, elle leur donne la possibilité de se renseigner sur les séances d'information et les journées de découverte des métiers et de s'y inscrire.

Son point fort: Future Jump intègre un jeu qui la transforme en un dépliant numérique moderne et attrayant particulièrement adapté aux jeunes devant choisir un métier.

L'application a été développée en un an par trois apprentis qui ont associé leurs compétences professionnelles avec le soutien de leurs formateurs. [Future Jump](#) est disponible dans le Google Play Store et l'App Store depuis mai 2024.



Future Jump: une application pour découvrir les places d'apprentissage en jouant!



aux programmes en personne. Les cours portent à la fois sur les compétences techniques et personnelles.

En Suisse, Swatch Group offre à ses employés de tous les niveaux de management des formations continues au Leadership Campus interne. Les contenus vont de l'autogestion et des entretiens avec les collaborateurs jusqu'à l'approfondissement de l'encadrement des équipes.

L'entreprise soutient et encourage également la formation continue externe à tous les niveaux et pour tous les métiers. Pour ce faire, les collaborateurs reçoivent un contrat de travail ou de formation spécial qui leur permet de suivre certains programmes dans des universités ou d'autres institutions de formation parallèlement à leur travail.

GRI 404-1

### Nombre moyen d'heures de formation et de perfectionnement par an et par employé (2024)

Effectif	Femmes	Hommes	Total
Total des employés	15 906	16 571	32 477
Total des heures de formation	118 195	176 580	294 775
	40%	60%	100%
Nombre moyen d'heures de formation par employé – en interne	4,5	6,3	5,5
Nombre moyen d'heures de formation par employé – en externe	2,9	4,4	3,6
<b>Nombre moyen d'heures de formation par employé – total</b>	<b>7,4</b>	<b>10,7</b>	<b>9,1</b>

### Renaissance et préservation de l'art et de l'artisanat

L'industrie horlogère et joaillière compte de nombreux métiers artistiques, tels que l'enluminure d'art de précision sur les cadrans et les aiguilles, la gravure d'art, la ferronnerie d'art et le guillochage.

La machine à guillocher est une machine à graver linéaire ou circulaire, actionnée au pied et commandée manuellement. Elle est utilisée par exemple pour la gravure artistique de cadrans en acier ou en or et de masses oscillantes. Toutes sortes de motifs

géométriques sont envisageables. Les possibilités de création pour le guillocheur, l'artiste à l'origine de l'œuvre, sont sans limites. Les machines et l'art du guillochage ont presque disparu dans les années 90. Cependant, en 2005, à l'issue de négociations longues et ardues, douze machines historiques d'un maître guillocheur privé ont pu être acquises par des marques de luxe de Swatch Group, afin de sauver l'art du guillochage. Dans un premier temps, ces machines ont pu être restaurées. Par la suite, une équipe de spécialistes s'est lancée dans la conception et la reconstruction de telles machines pour les marques de luxe. Par ailleurs, ces dernières ont lancé un programme de formation spéciale pour guillocheurs et maîtres guillocheurs. La renaissance et la préservation de l'art du guillochage ont nécessité des efforts sur plus d'une décennie (développement continu de machines, formation des collaborateurs, investissements dans la fabrication) dans l'optique de garantir la durabilité de l'art du guillochage et sa survie. Autrement, ce métier aurait été définitivement perdu pour les générations futures.

Parmi les artisans d'art, on compte bien entendu des spécialistes de l'horlogerie, formés à la conservation et à la restauration d'œuvres d'art horlogères du 18<sup>ème</sup> siècle. Ceux-ci restaurent par exemple des horloges historiques qui sont exposées dans des musées comme le Louvre à Paris ou qui appartiennent à des collections privées.



## Formations par Swatch Group Quality Management

Swatch Group Quality Management propose régulièrement des formations aux marques et sociétés de Swatch Group. Ces formations permettent aux collaborateurs d'améliorer leur savoir-faire et leurs compétences sur des sujets variés.

### Formation continue Swatch Group Habillage

Cette formation permet de partager au sein de Swatch Group l'état de l'art relatif à l'habillage des montres, soit les composants comme par exemple la boîte, le cadran, les aiguilles ou encore le bracelet. Par une meilleure compréhension des contraintes liées au développement et à la production des composants de l'habillage, ainsi que des interactions et attentes entre les clients et les fournisseurs, l'exploitation des compétences acquises contribue à davantage d'efficacité dans l'élaboration de nos produits, tout comme à leur amélioration continue.

En 2024, le Swatch Group Quality Management a organisé trois formations continues correspondantes, auxquelles ont participé une quarantaine de collaborateurs de différentes entités de Swatch Group. Les intervenants ont expliqué les points essentiels de l'habillage à l'occasion des 80 heures de la formation continue. À travers cinq modules (Les fondamentaux, Les composants, Les interfaces, Les processus, Les matériaux), chacun a pu parfaire ses connaissances pour réaliser des produits encore plus fiables et performants, tout en limitant les ressources nécessaires.

En sus de cette formation générale, des formations spécialisées plus poussées ont également été mises en place comme pour les métaux précieux et leurs environnements, les aciers inoxydables ou encore les filetages et les assemblages vissés.

Avec ces connaissances très abouties, les collaborateurs et collaboratrices peuvent ainsi orienter idéalement leurs activités car avant tout, la qualité et la durabilité nécessitent d'être planifiées avec soin.



# APPROVISIONNEMENT

Approvisionnement en matériaux 99

Approvisionnement en métaux précieux 106

Approvisionnement en diamants et pierres précieuses 109

Approvisionnement en cuir et en bois 110

# Approvisionnement en matériaux

GRI 3-3

Grâce à la verticalisation de sa production et aux exigences du «Swiss Made», la majeure partie de la création de valeur se fait en interne et en Suisse. Des matières premières ainsi que certains composants et services sont achetés en externe. Les matériaux achetés présentant un risque ESG élevé dans la chaîne d’approvisionnement sont, entre autres, les suivants: les métaux précieux, les diamants et les pierres précieuses, ainsi que certains matériaux biosourcés.

Impacts positifs et négatifs (inside-out) GRI 3-3-a, 3-3-b	Opportunités et risques (outside-in)	Mesures GRI 3-3-c, 3-3-d, 3-3-e, 3-3-f	Indicateurs	Mesures et objectifs
<p>En fonction du matériau, du pays d’origine ou de production, Swatch Group fait face à des défis environnementaux et sociaux. Il s’agit d’éviter ou de réduire autant que possible les effets négatifs tout au long de la chaîne d’approvisionnement.</p>	<p>L’approvisionnement en matériaux provenant de certains pays peut être limité pour des raisons politiques. Il existe également des risques de réputation liés à l’approvisionnement dans certains pays.</p>	<p>La prise de conscience des risques potentiels lors de la sélection des fournisseurs a été renforcée dans toutes les entreprises de Swatch Group. Des spécialistes du développement durable dans les entreprises de Swatch Group à travers le monde ont été formés. Une analyse approfondie des risques et un audit indépendant des fournisseurs ont été réalisés. L’intégration continue des directives internes et des codes de conduite (dont le Code de conduite de Swatch Group) dans les processus d’achat a fait l’objet d’un examen approfondi et des mesures correctives ont été prises lorsque cela était nécessaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d’audits de fournisseurs</li> <li>- Nombre de fournisseurs notés A ou B</li> <li>- Nombre de spécialistes du développement durable au sein de Swatch Group</li> </ul>	<p>Indicateurs uniquement</p>

## GRI 2-6

### Chaîne d'approvisionnement

La Suisse est considérée comme un pays pauvre en matières premières et dont les coûts de production sont élevés. Malgré cela, Swatch Group réussit à créer la plus grande partie de la valeur ajoutée en interne et en Suisse. Dans les rares cas où cela n'est pas possible, l'entreprise a des critères de sélection stricts qui garantissent que les impacts environnementaux et sociaux négatifs sont évités ou minimisés dans la chaîne d'approvisionnement.

Les responsabilités au sein de l'entreprise sont clairement définies. Swatch Group a mis en place, pour toutes les entreprises du monde entier, un spécialiste du développement durable qui a un accès direct au management. Les spécialistes ont été formés pour identifier les risques potentiels. Swatch Group a également établi et continuellement développé un bureau dédié au développement durable, axé sur les droits de l'homme en Asie.

Le respect des directives internes et des codes de conduite dans les processus d'achat a été vérifié de manière indépendante. Le Code est fondé sur les droits de l'homme reconnus au niveau international et s'appuie

sur les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP).

Vous trouverez de plus amples informations sur le Code de conduite des fournisseurs dans le chapitre «Gestion et gouvernance», p. 25

Au cours de la période sous revue, une analyse approfondie des risques liés à l'approvisionnement et des inspections indépendantes ont été menées auprès de fournisseurs directs dans des pays à haut risque.

Pour l'exercice 2024, un nouveau contrôle détaillé de la chaîne d'approvisionnement a été effectué dans un objectif de continuité, sur la base du «Règlement relatif au devoir de diligence et à la transparence concernant les minerais et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants».<sup>1</sup>

Pour plus de détails sur la vérification, voir le chapitre suivant.

## GRI 301-1

### Minerais et métaux provenant de zones de conflit

En ce qui concerne les minerais et les métaux provenant de zones de conflit ou à haut risque, les quantités importées et traitées des minerais et des

métaux définis dans le règlement<sup>1</sup> ont été enregistrées et évaluées. La plupart des minerais et métaux définis dans le règlement ne sont pas achetés par Swatch Group ou le sont en petites quantités. Seules les quantités de tungstène et d'or dépassent le seuil. Un processus de traçabilité et de documentation est mis en place pour démontrer et s'assurer que ces matériaux ne proviennent pas de zones de conflit ou à haut risque.

- L'approvisionnement en or sous forme brute selon le numéro de tarif 7108 est constitué d'or traçable provenant de mines industrielles officielles et certifiées des États-Unis, du Canada ou d'Australie. L'or acheté en 2024 sous le numéro de tarif 7108 provient à 100% de mines australiennes. L'empreinte carbone a également été prise en compte lors de la sélection des mines.
- L'approvisionnement en tungstène sous forme de poudre (numéro de tarif 8101 10 00) se fait auprès de fournisseurs européens et se compose à 100% de matière première recyclée.

En plus de la législation suisse (ODiTr<sup>2</sup> et CO art. 964<sup>3</sup>), les directives et normes internationales suivantes ont servi de base lors de la vérification:

- Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises<sup>4</sup>.

1. ODiTr: [www.fedlex.admin.ch](http://www.fedlex.admin.ch)

2. ODiTr: [www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2021/847/fr](http://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2021/847/fr)

3. CO art. 964: [www.fedlex.admin.ch/eli/cc/27/317\\_321\\_377/fr](http://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/27/317_321_377/fr)

4. <https://mneguidelines.oecd.org/due-diligence-guidance-for-responsible-business-conduct.htm>

- Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais en provenance de zones de conflit ou à haut risque<sup>1</sup>.
- Conseils pratiques aux entreprises pour identifier et lutter contre les pires formes de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en minerais<sup>2</sup>.

#### GRI 408-1

### Travail des enfants

Swatch Group applique une politique de tolérance zéro en matière de travail des enfants.

### Directives et système de gestion

Swatch Group applique une politique de tolérance zéro en matière de violations des droits de l'homme. Cela inclut implicitement le travail des enfants.

Extrait du Code de conduite de Swatch Group, paragraphe 14: «Swatch Group a une tolérance zéro pour le recours au travail des enfants ou des travailleurs mineurs qui n'ont pas au moins 15 ans ou qui n'ont pas atteint l'âge minimum légal applicable pour l'emploi, le plus élevé étant retenu. Les fournisseurs doivent respecter les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) ainsi que les dispositions légales en vigueur.»

### Vérification des chaînes d'approvisionnement

Matières premières	Numéro de tarif	Description	Contrôle / valeur seuil	Contrôle / origine	Devoir de diligence accru
<b>Minerais</b>	2609 00 00	Minerais d'étain et leurs concentrés	✓	-	Non
	2611 00 00	Minerais de tungstène et leurs concentrés	✓	-	Non
	ex 2615 90 00	Minerais de tantale ou de niobium et leurs concentrés	✓	-	Non
	ex 2615 90 00	Minerais d'or et leurs concentrés	✓	-	Non
<b>Métaux</b> <i>Étain</i>	ex 2615 90 00	Oxydes et hydroxydes d'étain	✓	-	Non
	ex 827 39 00	Chlorures d'étain	✓	-	Non
	8001	Étain brut	✓	-	Non
	8003	Étain en barres, profilés ou fils	✓	-	Non
	8007	Étain, autres ouvrages	✓	-	Non
	<i>Tungstène</i>	ex 2825 90 00	Oxydes et hydroxydes de tungstène	✓	-
2841 80 00		Tungstate	✓	-	Non
ex 2849 90 00		Carbures de tungstène	✓	-	Non
7202 80 00		Ferrotungstène et ferrosilicotungstène	✓	-	Non
8101 10 00		Tungstène en poudre	> 2 500 kg par an	Fabriqué à partir de matériaux 100% recyclés	Non
8101 94 00		Tungstène brut, y compris les barres simplement obtenues par frittage	✓	-	Non
<i>Tantale</i>	8101 96 00	Tungstène en fils	✓	-	Non
	8101 99 00	Autres produits mi-ouvrés et ouvrages en tungstène	✓	-	Non
	ex 2841 90 90	Tantalate	✓	-	Non
	ex 2849 90 00	Carbures de tantale	✓	-	Non
	8103 20 00	Tantale brut, y compris les barres simplement obtenues par frittage, ou en poudre	✓	-	Non
<i>Or</i>	8103 91 00 8103 99 00	Autres produits mi-ouvrés et ouvrages en tantale	✓	-	Non
	7108	Or brut, mi-ouvré ou en poudre	> 100 kg par an	Australie et or retraité	Non

Vérifié par PwC

1. [mneguidelines.oecd.org/mining.htm](https://mneguidelines.oecd.org/mining.htm)

2. [mneguidelines.oecd.org/child-labour-risks-in-the-minerals-supply-chain.htm](https://mneguidelines.oecd.org/child-labour-risks-in-the-minerals-supply-chain.htm)

Le Code de conduite de Swatch Group est basé sur les droits de l'homme reconnus au niveau international, tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme des Nations unies et la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Notre approche est basée sur les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (United Nation Guiding Principles for Business and Human Rights – UNGP). En accord avec les UNGP, nous suivons la norme la plus élevée lorsque le droit national et les normes internationales en matière de droits de l'homme divergent. Par ailleurs, si le droit national et les normes strictes de Swatch Group en matière d'environnement, de santé et de sécurité divergent, nous nous basons sur la norme la plus élevée. Lorsque le droit national et les normes élevées de Swatch Group sont en conflit, nous respectons le droit national tout en nous efforçant de respecter la norme la plus élevée.

### Identifier et évaluer les impacts négatifs

Le processus de gestion du réseau de fournisseurs de Swatch Group comprend des critères stricts pour la sélection et la qualification de nos partenaires. En commençant par la qualification des nouveaux fournisseurs, nous considérons et évaluons de manière préventive et proactive les risques potentiels en matière de droits de l'homme sur la base de ces critères.

Au sein de Swatch Group, la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement est soutenue par l'approche globale «Prévenir – Identifier – Réagir». Plus de 70 spécialistes du développement durable dans les entreprises de Swatch Group à travers le monde veillent à ce que la conscience des risques potentiels soit continuellement aiguisée.

Selon la «Due Diligence Response» de l'UNICEF dans son Children's Rights in the Workplace Index, un risque accru de travail des enfants est présent, entre autres, dans de nombreux pays asiatiques.

L'analyse des risques est effectuée sur la base des risques évalués en fonction des matériaux et des services, du pays d'origine ou de production, du volume de la commande et/ou de la durée de la relation avec le fournisseur.

Dans les sociétés de Swatch Group et chez les fournisseurs de Suisse et des pays voisins, le risque de travail des enfants est évalué comme très faible.

Dans les quelques cas où Swatch Group a choisi un fournisseur des pays à risque après une évaluation minutieuse, des inspections et des audits indépendants des fournisseurs sont réalisés. Swatch Group a depuis des années son propre bureau en Asie avec des spécialistes du développement durable. Ceux-ci sont formés et contrôlés en permanence (voir plus loin).

Au cours de la période sous revue, aucune violation des droits de l'homme n'a été constatée chez les fournisseurs directs.

### Faire cesser, prévenir ou atténuer les impacts négatifs

Le processus de diligence raisonnable de Swatch Group en matière de travail des enfants permet d'identifier rapidement les fournisseurs à haut risque ou critiques et de réagir immédiatement. Des inspections et des audits indépendants garantissent que nos fournisseurs directs appliquent les directives reconnues dans le monde entier, qui ont été reproduites et étendues dans nos codes de conduite (notamment le Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group). Dans les cas où cela n'est pas possible, nous mettons fin à la collaboration.

Swatch Group applique à l'échelle de l'entreprise une procédure indépendante de réclamation et de signalement, transparente et accessible sans barrière. Toutes les plaintes et tous les rapports émanant de collaborateurs ou de tiers sont traités de la même manière – dans la mesure où la loi le permet. La procédure de plainte et de signalement est accessible à tous.

Les collaborateurs ainsi que les personnes et organisations extérieures à Swatch Group peuvent signaler des plaintes et des informations – de manière anonyme s'ils le souhaitent – qui seront traitées de manière confidentielle.

## Suivre la mise en œuvre et les résultats

Pour les fournisseurs directs qui ne répondent pas aux exigences élevées de nos audits, mais qui n'ont pas commis de violations des droits de l'homme, nous travaillons main dans la main pour remédier aux lacunes existantes. Ces fournisseurs feront l'objet d'une nouvelle vérification par la suite.

## Communication

L'analyse concernant le travail des enfants est mise à jour chaque année. Le rapport sur le travail des enfants est établi dans le cadre du présent Rapport de développement durable.

SR 221.433 – Ordonnance du 3 décembre 2021 sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants (ODiTr), [www.fedlex.admin.ch](http://www.fedlex.admin.ch)

OR Art. 964b, SR 220 – Loi fédérale du 30 mars 1911 complétant le Code civil suisse (Livre cinquième: Code des obligations), [www.fedlex.admin.ch](http://www.fedlex.admin.ch)

Children's Rights in the Workplace Index, [www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)

GRI 204-1

## Fournisseurs locaux

«Hopp Schwiiz» était l'une des devises du fondateur de Swatch Group. Nicolas G. Hayek s'est toujours engagé en faveur du «Swissness» dans toute l'industrie horlogère suisse et visait déjà 100% de Swiss Made lors du lancement de Swatch en 1983.

Cet engagement fort en faveur de la production en Suisse ainsi que de l'approvisionnement local a d'énormes effets positifs dans la gestion du réseau de livraison durable. Swatch Group n'a aucune raison de changer cela – ni aujourd'hui ni dans un avenir lointain. Pour les montres, la part de valeur ajoutée locale, basée sur la réglementation Swiss Made applicable, se situe entre 60% et 100%.

## Gestion poussée du réseau de fournisseurs

Outre l'engagement en faveur du «Swissness», les critères de sélection stricts et la priorité accordée au temps de réaction, les fournisseurs sont également tenus de se conformer aux directives internes de Swatch Group Quality Management en matière d'assurance qualité, de protection de l'environnement et de conformité des produits aux lois en vigueur. Cela inclut notamment le Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), la Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses (RoHS), et la Directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Pour garantir qu'il se conforme à ces directives et règlements, chaque fournisseur obtient de Swatch Group Quality Management un accès direct et protégé aux spécifications de conformité relatives aux matières premières utilisées. Ces informations, regroupées en une imposante base de données, sont régulièrement actualisées.

La conformité est vérifiée par deux types d'audits. Des audits sur l'approvisionnement responsable d'une part et des audits sur l'assurance qualité d'autre part.

GRI 308-1, 308-2, 414-1, 414-2

## Audits de fournisseurs

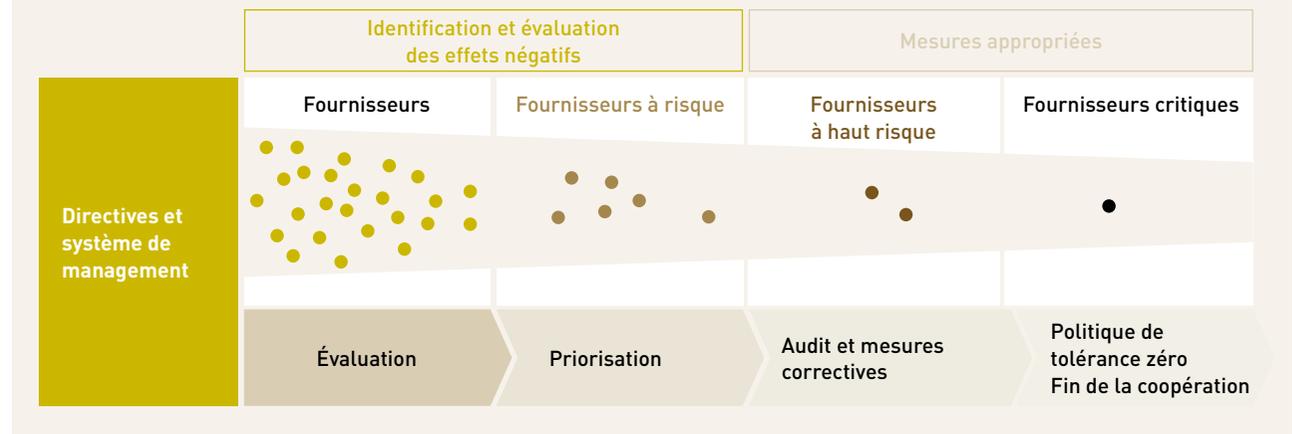
Swatch Group Far East Procurement Services (FEPS) s'assure en permanence que les fournisseurs directs et leurs usines respectent le Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group ainsi que les lois et réglementations en vigueur. Tous les sites de production des fournisseurs directs et des fournisseurs de niveau 2 doivent subir deux audits indépendants: l'un sur l'approvisionnement responsable (audit RS), axé sur l'évaluation des performances des collaborateurs ainsi que sur les droits de l'homme, la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement et les pratiques commerciales, et l'autre sur l'assurance qualité (audit QA), axé sur l'examen du système de gestion de la qualité et des processus d'assurance qualité des usines.

FEPS détermine quels sites fournisseurs seront audités au cours de l'année fiscale concernée et mandate des sociétés d'audit externes indépendantes pour réaliser les audits conformément à nos exigences. Les rapports d'audit sont ensuite analysés et des mesures d'amélioration sont prises sur les différents sites des fournisseurs. Tous les sites des fournisseurs sont régulièrement contrôlés (au moins une fois tous les deux ans). Les nouveaux sites des fournisseurs ne sont autorisés qu'après la réussite de l'audit.

Swatch Group évalue la performance des sites des fournisseurs sur la base des résultats des audits du système d'évaluation interne. Pour ce faire, les sites se voient attribuer l'une des évaluations énumérées dans le tableau ci-après. Le système d'évaluation détermine le statut d'agrément de chaque fournisseur ainsi que sa période de validité jusqu'au prochain audit.

Pour être admis, un site fournisseur doit être noté A ou B. Si un site fournisseur obtient la note C, un délai de six mois est accordé pour prendre les mesures correctives nécessaires et se qualifier pour un audit de suivi. Les nouveaux sites fournisseurs notés D ne sont pas autorisés à collaborer. Les sites fournisseurs existants notés D disposent de trois mois pour prendre les mesures correctives nécessaires et se qualifier pour un audit de suivi. Si un site fournisseur ne fait aucun effort pour prendre des mesures correctives, nous mettons fin à la collaboration et n'attribuons plus de commandes à ce site.

## Évaluation des risques des fournisseurs



## Évaluation de l'audit

Évaluation	Définition	Procédure
A	Excellent (note globale ≥ 90%)	Audit périodique dans un délai de 24 mois <sup>1</sup>
B	Qualifié (note globale entre 75% et 90%)	Audit périodique dans un délai de 12 mois
C	À l'essai (évaluation globale entre 60% et 75% ou évaluation d'un domaine particulier < 75% <sup>2</sup> )	- Audit de suivi dans un délai de 6 mois - S'il s'agit du résultat du 2 <sup>ème</sup> audit de suivi, il est mis fin à la collaboration.
D	Conditionnel/exclu (évaluation globale < 60% ou non-respect d'une exigence de tolérance zéro)	- Audit de suivi dans un délai de 3 mois - S'il s'agit du résultat du 2 <sup>ème</sup> audit de suivi, il est mis fin à la collaboration.

1. Pour être éligible à un intervalle d'audit de 24 mois, l'audit RS et l'audit QA doivent tous deux avoir obtenu la note A.  
2. Le score de domaine individuel < 75% entraîne une évaluation C; cela s'applique uniquement à l'audit RS.



Une politique de tolérance zéro est appliquée pour les thèmes tels que le harcèlement et les abus, le travail forcé et la traite des êtres humains, l'embauche de mineurs, la gestion déloyale, la violation de la protection de la propriété intellectuelle, le recours à des sous-traitants non autorisés ou le refus d'accès lors des audits.

Après chaque audit, un plan d'audit est établi avec le fournisseur pour mettre en œuvre les améliorations nécessaires. Les échanges continus avec les fournisseurs comprennent des visites de sites et des réunions, des formations ainsi que la mise à disposition d'outils et de mesures de soutien pour aider les fournisseurs à satisfaire aux exigences.

Jusqu'à la fin de la période sous revue 2024 (30.09.2024), 140 sites asiatiques au total, appartenant à 125 fournisseurs, ont été qualifiés dans le cadre d'audits ou par la remise de rapports de contrôle équivalents. Durant la période sous revue (du 01.10.2023 au 30.09.2024), les sociétés d'audit indépendantes mandatées par Swatch Group ont évalué 113 sites fournisseurs. Parmi eux, 29 ont fait l'objet d'un premier audit. Au total, 134 audits ont été réalisés au cours de l'année sous revue.

Les défauts de conformité constatés lors des audits des fournisseurs concernaient en grande partie le dépassement des limites légales d'heures supplémentaires, l'utilisation inappropriée des équipements de protection individuelle, la mauvaise manipulation des produits chimiques, le stockage inapproprié des déchets spéciaux et l'absence de gestion de l'inventaire des gaz à effet de serre.

Au total, 93 sites fournisseurs ont obtenu la note A ou B<sup>1</sup> au cours de la période sous revue. Dix-huit sites évalués C ou D sont actuellement en train d'améliorer leur note, Swatch Group accordant à chaque fois aux fournisseurs un délai de trois ou six mois pour prendre des mesures correctives. Deux sites ont été exclus du processus d'approvisionnement en raison de leurs mauvais résultats aux audits des fournisseurs.

## Résultats des audits<sup>1</sup>

Note d'audit	Type d'audit	Nombre d'audits 2024	Nombre d'audits 2023	Nombre d'audits 2022
A	Audit initial	0	2	0
	Audit périodique	18	9	2
	Audit de suivi	9	1	5
	Audit ad hoc	0	1	0
	<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>13</b>	<b>7</b>
B	Audit initial	8	3	9
	Audit périodique	34	37	34
	Audit de suivi	24	32	36
	Audit ad hoc	0	1	1
	<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>73</b>	<b>80</b>
C	Audit initial	9	9	20
	Audit périodique	11	22	24
	Audit de suivi	6	6	7
	<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>51</b>
D	Audit initial	12	3	4
	Audit périodique	3	2	2
	Audit de suivi	0	0	2
	<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
<b>Total</b>		<b>134</b>	<b>128</b>	<b>146</b>

1. Période sous revue: du 01.10. au 30.09.

# Approvisionnement en métaux précieux

GRI 301-2, 3-3

Swatch Group utilise divers métaux précieux, surtout de l'or, de l'argent, du palladium et du platine, l'or étant de loin en tête. L'approvisionnement en or primaire est réalisé exclusivement auprès de mines industrielles officielles et certifiées, situées aux États-Unis, au Canada ou en Australie.

Une faible quantité d'or est également achetée sous forme de composants auprès de fournisseurs. Pour plus de détails, voir le chapitre «Or dans les composants achetés».

Par ailleurs, l'entreprise dispose d'un cycle fermé de traitement de l'or au travers de sa propre fonderie qui lui permet notamment de réutiliser l'or contenu dans les résidus de production en interne. Une petite partie de l'or utilisé est réaffinée auprès de fonderies suisses certifiées.

Le Groupe évite de recourir à de l'or recyclé provenant de sources externes, car la traçabilité jusqu'à la mine n'est pas garantie. La stratégie d'approvisionnement de Swatch Group (livraison directe de la mine à la raffinerie, mise en alliage à l'interne de l'or, utilisation d'or provenant des processus de retraitement internes) permet de garantir une traçabilité complète.

Pour l'exercice 2024, un contrôle détaillé de la chaîne d'approvisionnement a de nouveau été effectué sur la base du Règlement relatif au devoir de diligence et à la transparence concernant les minerais et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants.

De plus amples détails à ce sujet sont présentés au chapitre «Minerais et métaux provenant de zones de conflit», p. 100

## Or primaire

L'approvisionnement en or primaire s'effectue exclusivement via de l'or traçable provenant de mines industrielles officielles et certifiées des États-Unis, du Canada ou d'Australie. En effet, ces pays disposent des normes légales les plus strictes et soumettent les mines et le traitement initial de l'or à une surveillance régulière par les administrations locales. La chaîne d'approvisionnement est maintenue aussi courte que possible grâce à la livraison directe de la mine industrielle au raffinage et ensuite auprès de la propre fonderie de Swatch Group. L'approvisionnement en or provenant de petites mines et d'exploitations artisanales et/ou d'autres régions où les normes sont moins strictes ou qui présentent des risques résiduels n'est clairement pas une alternative. Swatch Group exclut ainsi le risque que de l'or non traçable puisse pénétrer dans sa chaîne d'approvisionnement. Cette politique d'approvisionnement en or, simple et transparente, s'avère très efficace.

## Pays d'origine de l'or primaire durant l'exercice sous revue

Période concernée: 01.10–30.09.	2024	2023	2022
Australie	100%	100%	100%
États-Unis	0%	0%	0%
Canada	0%	0%	0%

Contrôlé par PwC

## Or dans les composants achetés

Dans la mesure du possible, les fournisseurs de composants utilisent des produits semi-finis achetés auprès de Swatch Group. Dans le cas contraire, Swatch Group demande à ce que les fournisseurs soient certifiés RJC.

Au cours de l'exercice sous revue, 99,7% de l'or utilisé répond aux directives strictes de Swatch Group. Les 0,3% restants concernent principalement des livraisons de fournisseurs suisses et de certains fournisseurs européens et japonais, ces derniers uniquement pour le domaine des systèmes électroniques, qui ne sont pas certifiés RJC. L'objectif est de garantir à l'avenir un approvisionnement en or entièrement conforme aux directives strictes du Groupe.

## Traitement de l'or par Swatch Group

Au cours des dernières années, le processus de traitement de l'or a été entièrement internalisé grâce à des investissements dans une fonderie et des installations de traitement appartenant à Swatch Group.

Après leur fabrication, les alliages sont transformés en produits semi-finis et en composants finis. Les résidus de production issus de ces différentes opérations sont retraités en interne. Swatch Group contrôle ainsi l'ensemble de la chaîne de traitement de l'or en interne selon un processus clairement établi.

La fonderie Nivarox-FAR joue en ce sens un rôle clé en traitant l'or de Swatch Group en circuit fermé.

La fonderie de l'entreprise contribue ainsi au retraitement des résidus de production. Elle possède les autorisations fédérales qui lui permettent d'agir aussi bien comme fondeur que comme essayeur du commerce (essayeur juré) et dispose, en outre, des certifications RJC Code of Practices et Chain of Custody.

En fonction de la capacité interne, une petite partie des copeaux de production et des déchets est réaffinée chez quelques transformateurs externes.

Pour ce faire, Swatch Group ne collabore qu'avec des fonderies triées sur le volet, établies de longue date, qui opèrent en conformité avec l'ensemble des exigences en matière de surveillance des marchés financiers et sont membres certifiés d'une ou de plusieurs organisations telles que le Responsible Jewellery Council (RJC) et/ou la London Bullion Market Association (LBMA). Elles disposent donc de certifications reconnues qui garantissent que les métaux précieux dont elles font le commerce proviennent de sources conformes aux pratiques éthiques et de régions qui ne connaissent pas de conflit armé.

## GROS PLAN

# Analyse de l'origine de l'or

La traçabilité des matières premières et des métaux précieux ainsi que la possibilité de détecter d'éventuelles manipulations jouent un rôle important dans la validation de l'origine de l'or.

Depuis 2013, le principal fournisseur d'or primaire de Swatch Group utilise une méthode d'analyse des impuretés dans l'or minier reçu, sur la base de 15 éléments et de leurs interactions réciproques. Cela permet de déterminer les concentrations des différents éléments. Une base de données a ainsi pu être constituée au fil des ans. La raffinerie en Suisse effectue une analyse WD-XRF avant de faire fondre le matériau. L'analyse est enregistrée dans une base de données et le contenu des éléments ainsi que leurs interactions réciproques sont analysés.

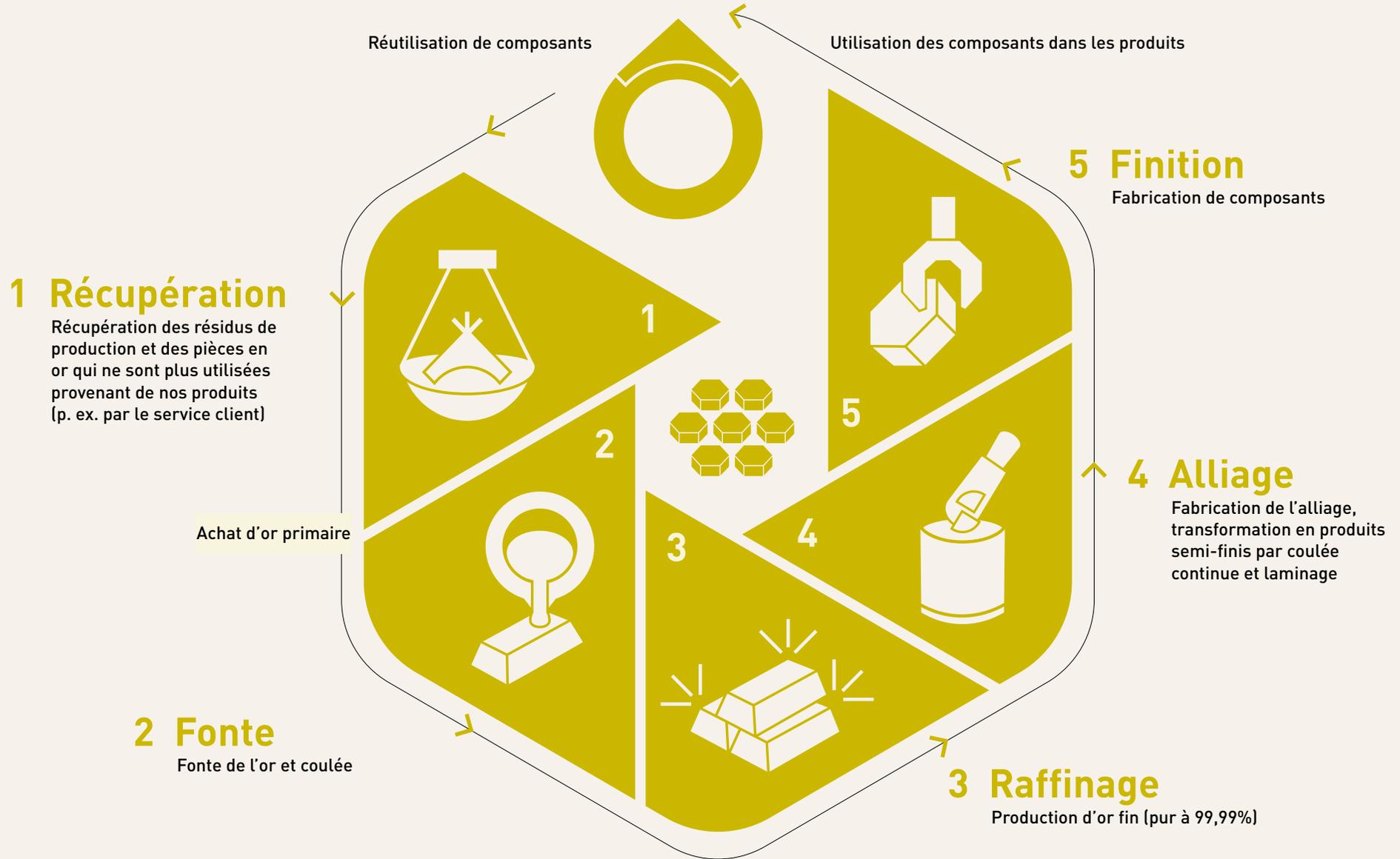
Cette méthode permet de contrôler l'origine de l'or, car certains éléments chimiques



sont permanents alors que d'autres sont détectés uniquement dans certaines régions. Par cette analyse il est possible de déterminer les différentes régions d'origine des matières premières.

Chaque livraison d'or minier destinée à la production d'or fin primaire pour Swatch Group est analysée afin de vérifier le pays d'origine: États-Unis, Canada ou Australie. Aucune irrégularité n'a été constatée jusqu'à présent.

# Cycle de l'or chez Nivarox



# Approvisionnement en diamants et pierres précieuses

GRI 3-3

Les diamants et les pierres précieuses partagent avec les marques de l'entreprise les valeurs universelles que sont l'engagement, l'amour et la confiance, ainsi que la sécurité émotionnelle et financière. Ils sont également synonymes de rareté, haute qualité et caractère unique. Swatch Group prend donc très au sérieux son approvisionnement responsable en diamants et pierres précieuses, utilisés pour ses montres et ses bijoux.

Swatch Group prête une attention toute particulière à la sélection de ses fournisseurs avant tout achat et exige de leur part un niveau élevé de comportement éthique, ainsi que le strict respect des lois en vigueur et du Code de conduite des fournisseurs de Swatch Group. Ils sont vivement encouragés à adhérer à des organisations indépendantes qui certifient leurs bonnes pratiques, tel que le RJC (Responsible Jewellery Council), auquel plusieurs filiales de Swatch Group ont adhéré entre 2008 et 2022. En 2022, presque tous les fournisseurs de diamants et de pierres précieuses de Swatch Group étaient certifiés RJC CoP.

Le contrôle régulier des partenaires permet de limiter les risques et de prendre éventuellement les mesures d'amélioration appropriées. En cas de non-respect de ces directives ou en cas de doute, les fournisseurs sont immédiatement disqualifiés et exclus.

Par ailleurs, les fournisseurs de diamants sont tenus à un respect à 100% du Système de Certification du Processus de Kimberley (SCPK). La certification permet de s'assurer que les diamants proviennent du commerce légal. Les États, entreprises et commerçants qui n'appliquent pas intégralement ce système de certification sont exclus du commerce avec Swatch Group. Concernant les rubis du Myanmar (ex-Birmanie), Swatch Group a été en mesure par le passé de s'assurer systématiquement de la conformité aux réglementations en vigueur et du respect des sanctions applicables. Cependant, en raison de l'évolution de la situation politique, Swatch Group a décidé de ne plus acheter de rubis d'origine birmane.

Au-delà des accomplissements déjà enregistrés depuis de nombreuses années, l'entreprise est convaincue qu'elle peut contribuer encore davantage à améliorer la situation en rendant son approvisionnement encore plus responsable et durable. En effet, elle souhaite s'assurer que son approvisionnement en pierres précieuses soit bénéfique à toutes les parties prenantes de sa chaîne d'approvisionnement et éviter tout impact social ou environnemental néfaste.

Malgré l'émergence de quelques initiatives dignes d'être soutenues et que l'entreprise suit de près, aucun acteur du marché n'est actuellement en mesure de garantir une traçabilité à 100% des diamants dans les quantités et la qualité requises pour Swatch Group.

En outre, les quelques études disponibles sur la durabilité de la chaîne d'approvisionnement sont contradictoires et contestables en raison de leur manque d'indépendance. La transparence souhaitée au sein de la chaîne d'approvisionnement devra permettre de quantifier avec un niveau d'assurance acceptable l'impact social et environnemental de l'achat de diamants et de pierres précieuses.

Pour ce faire, Swatch Group s'engage auprès de ses fournisseurs, de divers acteurs clés de la branche et d'experts afin de se doter d'une connaissance suffisante de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et de définir les indicateurs nécessaires.

Avec cette approche objective et structurée, Swatch Group souhaite s'assurer à l'avenir que ses achats auront le meilleur impact possible et contribueront au bénéfice de toutes les parties prenantes et des clients.

# Approvisionnement en cuir et en bois

GRI 3-3

## Politique Swatch Group d'approvisionnement du cuir et des matériaux dérivés du bois

Pour son approvisionnement en cuir et en bois, Swatch Group se conforme aux lois et accords internationaux et nationaux tels que le Lacey Act, le règlement européen sur le bois, les exigences du US Fish and Wildlife Service, le règlement de l'UE contre la déforestation et la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). Par ailleurs, Swatch Group renonce à s'approvisionner en cuir et en bois provenant d'espèces animales et végétales menacées d'extinction, inscrites dans les Annexes I, II et III de la CITES (à l'exception des cuirs d'*Alligator mississippiensis* inscrites à l'Annexe II de la CITES). L'entreprise renonce également à un approvisionnement en espèces animales et végétales classifiées comme menacées par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Les espèces menacées sont celles classées comme étant en danger critique d'extinction, en danger ou vulnérables.

L'utilisation de matériaux en bois et cuir est encadrée par des politiques d'approvisionnement de Swatch Group, que les fournisseurs s'engagent à respecter.

La **politique bois** est en place depuis 2012 et a fait l'objet d'une actualisation majeure en 2024 afin d'y inclure:

- La totalité des exigences du Règlement Européen contre la déforestation (RDUE, voir les paragraphes suivants).
- L'interdiction d'exploitation de toutes les espèces végétales protégées par la Convention de Washington (CITES) (désormais, en plus des espèces de l'Annexe I de la CITES déjà interdites auparavant, des espèces des Annexes II et III de la CITES).
- La directive relative à l'utilisation de matériaux 100% recyclés pour les produits en papier et en carton (sauf si des exigences techniques telles que l'effet protecteur de l'article concerné s'y opposent).

Concernant les produits et matériaux en bois, Swatch Group se base en outre sur des certifications connues pour s'assurer que ces matériaux proviennent d'exploitations gérées de manière durable. Globalement, les principes de Swatch Group relatifs au bois exigent que seul du bois provenant d'espèces végétales non menacées et cultivées de manière responsable soit utilisé.

La **politique cuir** est instaurée depuis fin 2024 avec application courant 2025. Elle est structurée en trois axes majeurs concernant l'approvisionnement des produits en cuir:

- Une approvisionnement selon les critères suivants:
  - Ne sont autorisées que les espèces issues d'élevages (chasse ou pêche interdites)
  - Les produits et articles en cuir provenant d'espèces menacées est interdite, ce qui concerne: les espèces CITES I et II (excepté *Alligator mississippiensis*) et/ou les espèces classées en danger critique d'extinction, en danger ou vulnérable selon la Liste Rouge de l'UICN pour les espèces endémiques des zones de répartitions répertoriées de l'UICN (UICN CR, UICN EN et UICN VU)
  - Les cuirs de reptile, autres que *Alligator Mississippiensis*, sont strictement interdits
  - Les cuirs d'*Alligator mississippiensis* proviennent de sources légales (déclaration auprès du département Fish & Wildlife de l'État américain concerné et permis CITES).
- Les informations suivantes sont nécessaires pour assurer la traçabilité complète du cuir:
  - Le pays d'élevage de l'espèce utilisée pour le cuir est systématiquement communiqué à la marque de Swatch Group lors de la commande de produits en cuir.

- Les cuirs provenant de zones à haut risque de déforestation selon le règlement RDUE seront interdits d'utilisation. Une preuve de conformité au RDUE (exemple: numéro de déclaration de diligence raisonnée, si applicable), sera demandée.
- Pour le cuir utilisé par Swatch Group, le fournisseur assure le respect du bien-être animal, en s'approvisionnant en cuir issu d'élevages respectant les besoins physiologiques incombant à l'espèce. Les animaux devront être abattus dans des conditions dignes et sans souffrance, selon les exigences de l'OMSA (Organisation mondiale de la santé animale – anciennement OIE) et de leurs transpositions nationales. Un point d'attention particulier est mentionné pour les *Alligator mississippiensis* qui doivent provenir de fermes certifiées (selon les standards reconnus de la filière alligator) afin de garantir les bonnes conditions d'élevage de cette espèce ainsi que le maintien des populations sauvages.

Les politiques cuir et bois de Swatch Group intègrent les requis du Règlement (UE) 2023/1115 du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts (RDUE).

Les principaux objectifs de ce règlement sont de minimiser la contribution de l'UE à la déforestation et à la dégradation des forêts dans le monde et de réduire la contribution de l'UE aux émissions de gaz à effet de serre et à la perte de biodiversité au niveau mondial.

Le RDUE remplace le règlement sur le bois de l'UE (RBUE) que Swatch Group applique déjà. Toutefois, étant donné que le champ d'application du RDUE est plus large et que les exigences en matière de diligence raisonnée sont plus strictes que celles du RBUE, ces nouvelles exigences ont été implémentées aux politiques d'approvisionnement bois et cuir de Swatch Group.

Le règlement s'applique aux produits qui contiennent, ont été nourris avec ou ont été fabriqués à partir des matières premières suivantes: bétail, cacao, café, huile de palme, caoutchouc, soja et bois. Une liste exhaustive des produits concernés est disponible dans le règlement et concerne uniquement certains articles issus du bois pour Swatch Group. Les articles en cuir ne sont actuellement pas concernés par le RDUE mais Swatch Group exigera, dès sa date d'application, que les cuirs utilisés soient conformes au règlement.

## INFOBOX

### Cuirs exotiques

En 2010, Swatch Group a été la première entreprise de luxe à interdire l'utilisation de cuirs exotiques.

L'unique et la seule exception sont les cuirs issus du programme de gestion et de développement durable des alligators d'Amérique (*Alligator mississippiensis*), provenant d'élevages réglementés (p. ex. Louisiana Alligator Management Program) financé par les fermes d'alligators. L'élevage et l'utilisation des alligators du Mississippi dans les États du sud-est des États-Unis se font dans un cadre très réglementé. Les «Alligator Management Programs» américains, gérés par les autorités fédérales américaines, se sont avérés bénéfiques pour l'environnement et la société, et sont à cet égard un exemple de gestion raisonnable des ressources naturelles tout en protégeant la biodiversité en Louisiane.

Ces fermes d'élevage utilisent en outre une partie de leurs revenus pour la protection et la conservation des espèces et de la biodiversité dans la région.

Le cuir de l'*Alligator mississippiensis* peut être tracé jusqu'aux fermes d'élevage grâce au système d'identification CITES.



Les produits de Swatch Group concernés ne seront mis sur le marché de l'UE ou exportés depuis ce marché qu'à condition de remplir toutes les conditions suivantes:

- Les produits sont zéro déforestation (ils ne sont pas liés à des terres qui ont fait l'objet d'une déforestation ou d'une dégradation des forêts après le 31 décembre 2020)<sup>1</sup>.
- Les produits ont été fabriqués conformément à la législation en vigueur dans le pays de production.
- Les produits sont couverts par une déclaration de diligence raisonnée n'indiquant qu'un risque négligeable de non-conformité.

La procédure de diligence raisonnée implique entre autres: de recueillir des informations sur les produits (par exemple la géolocalisation exacte du lieu de prélèvement du produit) menant à une traçabilité totale de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir que les articles ont été produits sans causer de déforestation; d'effectuer une évaluation des risques afin de vérifier que les produits en cause n'ont pas provoqué de déforestation; et, le cas échéant d'atténuer les risques jusqu'à éliminer toute source de déforestation.

Cette procédure sera enregistrée sur la plateforme de l'union européenne et réalisée pour chaque importation, mise sur le marché ou exportation dans l'Union européenne.

1. «zéro déforestation» caractérise: a) les produits en cause qui contiennent des produits de base en cause qui ont été produits sur des terres n'ayant pas fait l'objet d'activités de déforestation après le 31 décembre 2020, ou les produits fabriqués à l'aide de tels produits ou fabriqués à partir de tels produits; et b) dans le cas de produits en cause qui contiennent du bois ou ont été fabriqués à partir du bois, les produits en cause dont le bois a été récolté dans la forêt sans causer de dégradation des forêts après le 31 décembre 2020; «dégradation des forêts»: les modifications structurelles apportées au couvert forestier, prenant la forme de la conversion: a) de forêts primaires ou de forêts naturellement régénérées en forêts de plantation ou en d'autres surfaces boisées; ou b) de forêts primaires en forêts plantées.



# ANNEXE

À propos de ce rapport 114

Index du contenu de la norme GRI 118

Index TCFD 125

Transparence sur les questions non financières selon l'art. 964 CO 126

Rapport d'assurance limitée 127

Glossaire 130

Contacts 132

# À propos de ce rapport

## GRI 2-2

### Périmètre de consolidation

Ce rapport couvre l'ensemble de Swatch Group y compris toutes ses filiales et comprend l'ensemble du périmètre de consolidation de Swatch Group conformément à la liste présentée dans le Rapport de gestion 2024.

Pour les boutiques louées et notamment les shop-in-shops, il n'existe souvent pas de données environnementales directes. Dans le cas des shop-in-shops, Swatch Group loue de petites surfaces dans des locaux de vente de tiers. Les consommations des boutiques et shop-in-shops ne sont donc généralement pas prises en compte dans les données présentées. Les émissions de GES des boutiques et shop-in-shops sont comptabilisées dans le Scope 3, catégorie 8. Les autres données environnementales des boutiques et shop-in-shops sont très faibles par rapport à la consommation totale de Swatch Group. Les données présentées comprennent systématiquement au moins 95% des valeurs totales. Lorsque ce n'est pas le cas, il en est fait mention.

## GRI 2-3

### Période couverte

Compte tenu de la disponibilité des données, toutes les données environnementales et les chiffres clés concernant l'approvisionnement se rapportent à la période de douze mois allant du 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédente au 30 septembre de l'année de référence. Entre novembre et décembre 2024, les données ont été rassemblées de manière uniforme et comparable par les différentes unités de Swatch Group. Un contrôle de plausibilité a permis de vérifier que la base de données ne comportait pas d'erreurs d'inscription. Les chiffres clés concernant les collaborateurs se rapportent à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, avec une date de référence au 31 décembre 2024. Les apprentis sont enregistrés avec une date de référence au 1<sup>er</sup> août (début de l'année de formation).

## GRI 305-1, 305-2, 305-3, 305-7

### Émissions de gaz à effet de serre

#### Méthodologie pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre (Scope 1, Scope 2 et Scope 3) sont mesurées conformément au GHG Protocol<sup>1</sup>.

Les émissions de Scope 2 sont calculées selon les méthodes location based et market based.

## Scope 1

Les facteurs d'émission officiels britanniques<sup>2</sup> sont utilisés pour calculer les émissions de Scope 1 provenant de la combustion stationnaire et mobile.

Toutes les données sont basées sur la valeur calorifique brute (CV). Le tableau suivant présente les principaux facteurs de conversion et d'émission:

	Facteur de conversion l en kWh	g éq. CO <sub>2</sub> /l	g éq. CO <sub>2</sub> /kWh
Fioul	10,74	2 755,41	256,49
Diesel	10,51	2 512,79	239,02
Essence	9,47	2 084,40	220,13
Gaz (kWh)	-	-	184,49

Les valeurs «average biofuel blend» ont été prises pour le diesel et l'essence. Les valeurs «100% minéral» ont été prises pour le gaz, car la part de biogaz est indiquée à part.

La comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre des réfrigérants et des processus inclut les gaz suivants: dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), méthane (CH<sub>4</sub>), protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC), hexafluorure de soufre (SF<sub>6</sub>), trifluorure d'azote (NF<sub>3</sub>). Les facteurs d'émission sont basés sur le sixième rapport d'évaluation du GIEC (AR6).

1. [ghgprotocol.org](http://ghgprotocol.org)

2. [www.gov.uk/government/collections/government-conversion-factors-for-company-reporting](http://www.gov.uk/government/collections/government-conversion-factors-for-company-reporting)

## Scope 2

Les données utilisées pour les facteurs d'émission location based se fondent sur la base de données de l'AIE<sup>1</sup>. Les émissions market based sont calculées selon les données disponibles. Le facteur d'émission communiqué par les fournisseurs est utilisé en premier lieu. Vient ensuite le facteur d'émission calculé sur la base du mix électrique, puis, enfin, les facteurs d'émission de l'électricité Residual Mix de la base de données MLC de Sphera.

Les facteurs d'émission des fournisseurs sont utilisés pour le chauffage urbain market based. S'ils ne sont pas disponibles, un facteur d'émission moyen de 180 g éq. CO<sub>2</sub>/kWh, basé sur les facteurs d'émission officiels britanniques, est calculé. Cette valeur est également utilisée pour le calcul des émissions dues au chauffage urbain location based.

## Scope 3

Pour tenir compte des incertitudes de mesure, les émissions calculées pour chaque catégorie dans laquelle des facteurs d'émission monétaires génériques ont été utilisés [catégories 1, 2, 6 et 13] ont été augmentées de 25%, puis arrondies à l'unité supérieure. Pour estimer les émissions, des facteurs d'émission monétaires et liés à l'activité ont été utilisés à partir de différentes bases de données, notamment Ecoinvent (v. 3.9.1), AIE (v. 6), MLC (v. 16.1), BEIS, Exiobase et EPA.

1. AIE: Agence internationale de l'énergie.

### Catégorie 1 – Biens et services achetés

#### Données prises en compte

- Dépenses en biens et services
- Données d'activité des métaux précieux, des diamants et d'autres marchandises lorsqu'elles sont disponibles.

#### Changements de méthodologie en 2024

- Jusqu'en 2023, nous avons calculé les émissions des métaux précieux et des diamants à l'aide de facteurs d'émission monétaires. En 2024, nous avons utilisé des facteurs d'émission basés sur l'activité et spécifiques aux fournisseurs pour les métaux précieux, les diamants et d'autres marchandises (lorsqu'ils étaient disponibles).

### Catégorie 2 – Biens d'investissement

#### Données prises en compte

- Dépenses en capital.

### Catégorie 3 – Activités liées aux combustibles et à l'énergie

#### Données prises en compte

- Consommation d'énergie (fioul, gaz, bois et électricité)
- Consommation d'hydrogène gris (processus Steam Methane Reformer).

### Catégorie 4 – Transports en amont et distribution

#### Données prises en compte

- Dépenses en transport et en distribution.

### Changements de méthodologie en 2024

- Jusqu'en 2023, nous calculions les émissions sur la base des importations des sociétés de Swatch Group en Suisse que nous extrapolions au reste du monde. Les exportations payées par les sociétés de Swatch Group n'étaient pas incluses.

### Catégorie 5 – Déchets d'exploitation

#### Données prises en compte

- Poids et type de déchets, y compris les déchets dangereux et non dangereux, les métaux et les piles
- Méthodes d'élimination des déchets: recyclage, incinération avec ou sans récupération d'énergie, mise en décharge et autres
- Eaux usées déversées.

#### Changements de méthodologie en 2024

- Ajustement des facteurs d'émission.

### Catégorie 6 – Déplacements professionnels

#### Données prises en compte

- Dépenses en déplacements professionnels.

#### Changements de méthodologie en 2024

- Jusqu'en 2023, nous calculions les émissions sur la base des données fournies par les agences de voyage s'occupant des sociétés de Swatch Group et les extrapolions pour les domaines pour lesquels aucune donnée n'était disponible.

**Catégorie 7 – Trajet domicile/travail****Données prises en compte**

- Les données relatives aux trajets domicile-travail des collaborateurs ont été collectées dans le cadre d'une enquête volontaire menée auprès de certaines sociétés de Swatch Group.

**Hypothèse/extrapolation**

- Les émissions pour le reste de Swatch Group ont été extrapolées sur la base du nombre de collaborateurs.

**Catégorie 8 – Installations louées en amont****Données prises en compte**

- Nombre de points de vente et surface moyenne par marque
- Consommation moyenne d'électricité par mètre carré.

**Changements de méthodologie en 2024**

- Jusqu'en 2023, les émissions des points de vente pour lesquels les données de consommation d'énergie étaient connues étaient incluses dans le Scope 2. En 2024, ces émissions sont incluses dans le Scope 3, catégorie 8.

**Catégorie 9 – Transports en aval****Données prises en compte**

- Nombre des produits vendus.

**Hypothèse/extrapolation**

- Distance moyenne entre la clientèle et les points de vente.

**Changements de méthodologie en 2024**

- Jusqu'en 2023, nous estimions les émissions sur la base des exportations des sociétés de Swatch Group. En 2024, les exportations payées par les sociétés de Swatch Group sont incluses dans le Scope 3, catégorie 4.

**Catégorie 10 – Transformation des produits vendus****Données prises en compte**

- Consommation d'énergie lors de l'assemblage de produits de ETA, Renata et EM Microelectronic par des tiers.

**Hypothèse/extrapolation**

- 15% ont été ajoutés pour tenir compte des autres produits vendus hors de Swatch Group.

**Catégorie 11 – Utilisation des produits vendus****Données prises en compte**

- Nombre de montres à quartz vendues par les sociétés de Swatch Group.

**Hypothèse/extrapolation**

- Nombre de piles remplacées.

**Catégorie 12 – Élimination des produits vendus****Données prises en compte**

- Poids des produits (incl. emballage) vendus.

**Catégorie 13 – Installations louées en aval****Données prises en compte**

- Loyers provenant d'immeubles de placement.

**Catégorie 14 – Entreprises franchisées**

Non applicable, Swatch Group n'a pas d'entreprises franchisées.

**Catégorie 15 – Placements****Données prises en compte**

- Émissions des Scope 1 et Scope 2 d'entreprises dans lesquelles Swatch Group détient une participation.

1. [fedlex.admin.ch/eli/cc/1997/2972\\_2972\\_2972/fr](https://fedlex.admin.ch/eli/cc/1997/2972_2972_2972/fr)



### Composé organique volatil (COV)

La classification des composés organiques volatils est basée sur l'Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils RS 814.018<sup>1</sup>.

### Déchets spéciaux

La classification des déchets spéciaux se base sur l'Ordonnance du DETEC (Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication) concernant les listes pour les mouvements de déchets RS 814.610.1<sup>1</sup>. L'ordonnance est conforme à l'Annexe III de la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination.

### Surface utile

La surface utile des bâtiments selon le cadastre des bâtiments en m<sup>2</sup> a été utilisée comme surface utile pour les bâtiments propres et ceux loués à des tiers. Les espaces ouverts sur un ou plusieurs côtés ne sont pas pris en compte.

### GRI 2-4

### Restatement des informations

La consommation d'énergie basée sur le bois n'a pas été correctement enregistrée en 2023. La valeur a été corrigée de 1,8 GWh à 1,4 GWh. Les totaux ont été ajustés en conséquence.

Pour le Scope 2, une nouvelle base de données a été utilisée en 2024 pour les facteurs d'émission de l'électricité achetée. La méthode de calcul a également été affinée. Les valeurs des années précédentes ne sont pas corrigées dans ce cas, car le mix électrique des années précédentes n'a pas été enregistré de manière suffisamment détaillée pour appliquer la nouvelle méthodologie de manière rétroactive.

Pour le Scope 3, les valeurs des années précédentes ont été partiellement corrigées pour certaines catégories. Les détails sont décrits dans le chapitre «À propos de ce rapport», dans les sous-chapitres consacrés aux différentes catégories du Scope 3.

1. [fedlex.admin.ch/eli/cc/2005/714/fr](https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2005/714/fr)



# Index du contenu de la norme GRI

Swatch Group a communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période 01.01.2024 – 31.12.2024.  
RG = Rapport de Gestion 2024

Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
<b>GRI 1 (2021)</b>	<b>Fondation</b>	
<b>GRI 2 (2021)</b>	<b>Informations générales</b>	
Élément d'information 2-1	Détails sur l'organisation	p. 4, RG p. 114
Élément d'information 2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	p. 114
Élément d'information 2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	p. 114, 132
Élément d'information 2-4	Reformulations d'informations	p. 117
Élément d'information 2-5	Assurance externe	p. 127
Élément d'information 2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	p. 5, 10, 100
Élément d'information 2-7	Employés	p. 85
Élément d'information 2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	Swatch Group n'a pas de travailleurs qui ne sont pas des employés selon la définition de GRI 2-8.
Élément d'information 2-9	Structure et composition de la gouvernance	p. 27, RG p. 116-122, 191
Élément d'information 2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG p. 118
Élément d'information 2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	RG p. 117
Élément d'information 2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	p. 12, 19, 27
Élément d'information 2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	p. 19, 27
Élément d'information 2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	p. 19, 27
Élément d'information 2-15	Conflits d'intérêts	RG p. 114, 115, 118, 123, 195, 196
Élément d'information 2-16	Communication des préoccupations majeures	p. 27, 29



Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
Élément d'information 2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Le Conseil d'administration est en contact avec différentes parties prenantes sur des thèmes économiques, environnementaux et sociaux et il est informé et impliqué dans les décisions importantes concernant le développement durable. En conséquence, le Conseil d'administration continue de développer ses connaissances collectives déjà solides sur les aspects de la durabilité pertinents pour Swatch Group.
Élément d'information 2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Informations indisponibles – le Conseil d'administration de Swatch Group ne procède pas encore à une autoévaluation en ce qui concerne le développement durable de l'entreprise.
Élément d'information 2-19	Politiques de rémunération	RG p. 191–194
Élément d'information 2-20	Processus de détermination de la rémunération	RG p. 191
Élément d'information 2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Contraintes de confidentialité – pour des raisons de confidentialité, Swatch Group ne communique pas d'informations sur les rémunérations médianes.
Élément d'information 2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	p. 3
Élément d'information 2-23	Engagements politiques	p. 33–35
Élément d'information 2-24	Intégration des engagements politiques	p. 33–35
Élément d'information 2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	p. 22
Élément d'information 2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	p. 22, 33–35
Élément d'information 2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	p. 37
Élément d'information 2-28	Adhésions à des associations	p. 22–24



Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
Élément d'information 2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	p. 22
Élément d'information 2-30	Négociations collectives	p. 86
<b>GRI 3 (2021) Thèmes pertinents</b>		
Élément d'information 3-1	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	p. 19
Élément d'information 3-2	Liste des thèmes pertinents	p. 19-20
<b>GESTION ET GOUVERNANCE</b>		
<b>Gouvernance, éthique et conformité</b>		
<b>GRI 3 (2021) Thèmes pertinents</b>		
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 26
<b>GRI 205: Lutte contre la corruption (2016)</b>		
Élément d'information 205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	p. 37
Élément d'information 205-3	Cas avérés de corruption et mesures prises	p. 37
<b>GRI 408: Travail des enfants 2016</b>		
Élément d'information 408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risqué significatif lié au travail des enfants	p. 33-35, 101-103
<b>GRI 409: Travail forcé ou obligatoire (2016)</b>		
Élément d'information 409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	p. 33-35
<b>Opportunités et risques liés au climat</b>		
<b>GRI 3 (2021) Thèmes pertinents</b>		
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 38
<b>GRI 201: Performance économique 2016</b>		
Élément d'information 201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	p. 38-43
<b>Performance économique</b>		
<b>GRI 3 (2021) Thèmes pertinents</b>		
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 44
<b>GRI 201: Performance économique 2016</b>		
Élément d'information 201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	p. 45



Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
<b>GRI 207: Fiscalité 2019</b>		
	Élément d'information 207-1 Approche de la politique fiscale	p. 45-46
	Élément d'information 207-2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	p. 45-46
	Élément d'information 207-3 Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	p. 45-46
<b>Innovation</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 47
<b>GRI 203: Impacts économiques indirects (2016)</b>		
	Élément d'information 203-2 Impacts économiques indirects significatifs	p. 47-49
<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>Énergie et émissions</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 52
<b>GRI 302: Énergie 2016</b>		
	Élément d'information 302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	p. 60
	Élément d'information 302-3 Intensité énergétique	p. 60
	Élément d'information 302-4 Réduction de la consommation énergétique	p. 60
<b>GRI 305: Émissions 2016</b>		
	Élément d'information 305-1 Émissions directes de GES (Scope 1)	p. 61-62, 114
	Élément d'information 305-2 Émissions indirectes de GES (Scope 2)	p. 61, 63, 115
	Élément d'information 305-3 Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	p. 61, 63-65, 114-116
	Élément d'information 305-4 Intensité des émissions de GES	p. 63
	Élément d'information 305-5 Réduction des émissions de GES	p. 61
	Élément d'information 305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), d'oxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ) et autres émissions atmosphériques significatives	p. 65, 117
<b>Conceptions des produits et économie circulaire</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 66



Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
<b>GRI 301: Matières 2016</b>		
	Élément d'information 301-2 Matières recyclées utilisées	p. 67
	Élément d'information 301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	p. 68-69
<b>GRI 306: Effluents et déchets 2016</b>		
	Élément d'information 306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	p. 66
	Élément d'information 306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	p. 66
	Élément d'information 306-3 Déchets générés	p. 70
	Élément d'information 306-4 Déchets non destinés à l'élimination	p. 70
	Élément d'information 306-5 Déchets destinés à l'élimination	p. 70
<b>Eau</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
	Élément d'information 3-3 Gestion des thèmes pertinents	p. 73
<b>GRI 303: Eau et effluents (2018)</b>		
	Élément d'information 303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	p. 73
	Élément d'information 303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	p. 73
	Élément d'information 303-3 Prélèvement d'eau	p. 76
	Élément d'information 303-4 Rejet d'eau	p. 76
	Élément d'information 303-5 Consommation d'eau	p. 76
<b>Biodiversité</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
	Élément d'information 3-3 Gestion des thèmes pertinents	p. 77
<b>GRI 304: Biodiversité 2016</b>		
	Élément d'information 304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	p. 78-79
	Élément d'information 304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	p. 77
	Élément d'information 304-3 Habitats protégés ou restaurés	p. 79



Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
<b>SOCIAL</b>		
<b>Employés, diversité et égalité des chances</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 82
<b>GRI 401: Emploi 2016</b>		
Élément d'information 401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	p. 85
<b>GRI 405: Diversité et égalité des chances (2016)</b>		
Élément d'information 405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	p. 85
Élément d'information 405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	p. 83-84
<b>GRI 406: Lutte contre la discrimination 2016</b>		
Élément d'information 406-1	Cas de discrimination et mesures correctives prises	p. 84
<b>GRI 407: Liberté syndicale et négociation collective (2016)</b>		
Élément d'information 407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	p. 86
<b>Santé et sécurité au travail</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 87
<b>GRI 403: Santé et sécurité au travail (2018)</b>		
Élément d'information 403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	p. 87
Élément d'information 403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	p. 88
Élément d'information 403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	p. 88
Élément d'information 403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	p. 88
Élément d'information 403-6	Promotion de la santé des travailleurs	p. 88-89
Élément d'information 403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	p. 89
Élément d'information 403-9	Accidents du travail	p. 90
<b>Formation et éducation et préservation de l'art et de l'artisanat</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 91
<b>GRI 404: Formation et éducation 2016</b>		
Élément d'information 404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	p. 96



Norme GRI (année)	Élément d'information	Réponse / exclusion
<b>APPROVISIONNEMENT</b>		
<b>GRI 3 (2021)</b>	<b>Thèmes pertinents</b>	
Élément d'information 3-3	Gestion des thèmes pertinents	p. 99
<b>GRI 204: Pratiques d'achats 2016</b>		
Élément d'information 204-1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	p. 103
<b>GRI 301: Matières (2016)</b>		
Élément d'information 301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	p. 100
Élément d'information 301-2	Matières recyclées utilisées	p. 106-107
<b>GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs (2016)</b>		
Élément d'information 308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	p. 103-105
Élément d'information 308-2	Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	p. 103-105
<b>GRI 408: Travail des enfants 2016</b>		
Élément d'information 408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	p. 101-103
<b>GRI 414: Évaluation sociale des fournisseurs (2016)</b>		
Élément d'information 414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	p. 103-105
Élément d'information 414-2	Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	p. 103-105



# Index TCFD

## (Ordonnance suisse relative au rapport sur les questions climatiques)

Informations TCFD	Informations recommandées	Endroit où les informations sont publiées
<b>Gouvernance</b>	a. Décrivez la manière dont le conseil d'administration supervise les risques et opportunités liés au changement climatique.	p. 27–29
	b. Décrivez le rôle de la Direction dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités liés au changement climatique.	p. 39
<b>Stratégie</b>	a. Décrivez les risques et opportunités liés au changement climatique identifiés à court, moyen et long terme.	p. 41–42
	b. Décrivez l'impact des risques et opportunités liés au changement climatique sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.	p. 41–42
	c. Décrivez la résilience de la stratégie de l'organisation vis-à-vis de différents scénarios de changement climatique, y compris un scénario à 2 °C ou moins.	p. 39–40
<b>Gestion des risques</b>	a. Décrivez les processus d'identification et d'évaluation des risques liés au changement climatique au sein de l'organisation.	p. 43
	b. Décrivez les processus de gestion des risques liés au changement climatique au sein de l'organisation.	p. 52
	c. Décrivez la manière dont les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés au changement climatique sont intégrés dans le système de gestion des risques général de l'organisation.	p. 19–20, 39–42
<b>Indicateurs et objectifs</b>	a. Publiez les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités liés au changement climatique dans le cadre de la stratégie et du processus de gestion des risques.	p. 38
	b. Divulquez les émissions de gaz à effet de serre (GES) et risques associés sur le Scope 1, le Scope 2 et, si pertinent, le Scope 3.	p. 56, 58
	c. Décrivez les objectifs fixés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités liés au changement climatique, ainsi que les résultats atteints dans la réalisation de ces objectifs.	p. 57, 60–65

# Transparence sur les questions non financières selon l'art. 964 CO

Le présent Rapport de développement durable a été établi conformément aux articles 964a et suivants du Code suisse des obligations (CO). Le Rapport de développement durable a été approuvé par le Conseil d'administration de Swatch Group le 5 mars 2025 et sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire du 21 mai 2025.

Questions non financières	Contenu	Réponse
<b>Modèle d'affaires</b>		p. 5–6, 10–11
<b>Questions environnementales</b>	Concepts et diligence raisonnable	p. 12–14, 53–54, 67–70, 74, 78–79
	Mesures	p. 27–35, 38, 52–58, 66, 73, 77, 99, 110–112
	Risques	p. 20, 35, 38, 41–43, 52, 66, 73, 77
	Indicateurs de performance	p. 56–57, 60–65, 70, 75–76, 77–79
<b>Questions sociales</b>	Concepts et diligence raisonnable	p. 13–14, 20, 21, 30–35, 100
	Mesures	p. 22–24, 30–33, 103–105
	Risques	p. 21, 82, 87, 91
	Indicateurs de performance	p. 26, 84–85, 90, 104
<b>Préoccupations des travailleurs</b>	Concepts et diligence raisonnable	p. 13–14, 83–84, 86, 88–90
	Mesures	p. 83, 86, 92, 92–97
	Risques	p. 82, 87, 91
	Indicateurs de performance	p. 84–85, 90, 96
<b>Respect des droits de l'homme</b>	Concepts et diligence raisonnable	p. 14, 21, 33–35, 100, 101–103
	Mesures	p. 26, 99, 102–105
	Risques	p. 26, 99
	Indicateurs de performance	p. 34, 101–102
<b>Lutte contre la corruption</b>	Concepts et diligence raisonnable	p. 20, 26, 33, 37
	Mesures	p. 26, 38
	Risques	p. 26
	Indicateurs de performance	p. 37
<b>Devoir de diligence et transparence concernant les minerais et métaux provenant de zones de conflit et le travail des enfants</b>	Minerais et métaux	p. 100–101, 106–109
	Travail des enfants	p. 101–105

# Rapport d'assurance limitée

GRI 2-5

## Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant

sur les indicateurs sélectionnés dans le Rapport de développement durable 2024 à la Conseil d'administration de The Swatch Group AG, Neuchâtel

Nous avons été mandatés par le Conseil d'administration pour réaliser une mission d'assurance limitée sur les indicateurs sélectionnés (y compris les émissions sur les gaz à effet de serre (« GES ») dans le Rapport de développement durable 2024 de The Swatch Group AG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Les indicateurs sélectionnés suivants (y compris les émissions de GES) (ci-après les « indicateurs sélectionnés »), et marqué d'une coche verte , dans le Rapport de développement durable 2024 de The Swatch Group AG (la « Société ») pour la période se

terminant le 31 décembre 2024 ont fait l'objet de notre mission d'assurance :

Émissions de gaz à effet de serre (tonnes éq.CO<sub>2</sub>) :

- Total Scope 1 sur la [page 61](#)
- Total Scope 2 (market-based et location-based) sur la [page 61](#)

Total consommation sur la [page 60](#) incluant les indicateurs sélectionnés suivants :

- Total consommation électrique sur la [page 60](#)
- Total consommation de chaleur sur la [page 60](#)
- Total mobilité sur la [page 60](#)
- Hydrogène sur la [page 60](#)

Minerais et métaux provenant de zones de conflit :

- Le tableau « Vérification des chaînes d'approvisionnement » sous le chapitre « Minerais et métaux provenant de zones de conflit » sur la [page 101](#)
- L'aperçu « Provenance de l'or » dans le chapitre « Approvisionnement en métaux précieux » sur la [page 106](#)

Les indicateurs sélectionnés par la Société sont basés sur les normes GRI (version la plus récente) publiées par la Global Reporting Initiative, le Greenhouse Gas (GHG) Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard (édition révisée (ci-après les « critères applicables »),



PricewaterhouseCoopers AG, St. Jakobs-Strasse 25, Postfach, 4002 Basel  
Téléphone: +41 58 792 51 00, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

tels que présentés par la Société comme base de report dans la section « À propos de ce rapport » du rapport de développement durable 2024.

### Limites inhérentes importantes

La précision et l'exhaustivité des indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de GES) sont soumises à des limites inhérentes à leur nature et aux méthodes de détermination, de calcul et d'estimation de ces données. En outre, la quantification des indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de GES) est sujette à une incertitude inhérente en raison des connaissances scientifiques incomplètes utilisées pour déterminer les facteurs liés aux indicateurs sélectionnés (y compris les émissions de GES) et les valeurs nécessaires pour combiner, par exemple, les émissions de différents gaz. Notre rapport d'assurance devra donc être lu en relation avec les critères appropriés utilisés par la Société.

### Responsabilité de la Direction

Le Conseil d'administration de The Swatch Group AG est responsable de la préparation et de la présentation du rapport de développement durable 2024 conformément aux critères appropriés. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en œuvre et la maintenance du système de contrôle interne relatif à la préparation et à la présentation du rapport de développement durable 2024, qui soit exempt d'anomalies significatives,

qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur. En outre, le Conseil d'administration est responsable de la sélection et de l'application des critères appropriés.

### Indépendance et gestion de la qualité

En conformité avec les Règles d'International Code of Ethics for Professional Accountants (inclue les standards internationaux de l'indépendance), qui sont publiés par le International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA Code), nous sommes indépendants de The Swatch Group AG. Ces exigences définissent des principes fondamentaux d'éthique professionnelle, qui comprennent les concepts d'intégrité, d'objectivité, de compétence et de conscience professionnelle, de confidentialité et de professionnalisme.

PricewaterhouseCoopers AG applique la norme internationale de gestion de la qualité 1, qui exige de l'entreprise qu'elle conçoive, mette en œuvre et exploite un système de management de la qualité comprenant des politiques ou des procédures relatives au respect des règles de déontologie, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

### Responsabilité du professionnel en exercice indépendant

Notre responsabilité consiste à l'exécution une mission d'assurance et à exprimer une conclusion sur les indicateurs sélectionnés. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à l'International Standard on Assurance Engagement ISAE 3000 (Revised), « Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques » et à la Norme internationale de missions d'assurance 3410, « Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre » (norme ISAE 3410), publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons la mission de façon à avoir une assurance limitée que les aspects sélectionnés du Rapport sur le développement durable 2024 de la Société (y compris les émissions de GES) et marqué d'une coche verte , ont été établis, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères appropriés.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.



Nous avons pour l'essentiel réalisé, entre autres, les travaux suivants :

- Enquêtes et visites détaillées avec les parties prenantes concernées pour les indicateurs clés de performance sélectionnée du rapport de développement durable 2024 ;
- Inspection des descriptions de processus et de contrôle et d'autres directives internes et documents pertinents ;
- Procédures analytiques ;
- Réexécution des calculs pertinents pour les indicateurs clés de performance sélectionnée ;
- Procédures d'assurance supplémentaires jugées nécessaires (par exemple, traçage de la source basé sur des échantillons) ; et
- Procédures au niveau local (visites sur site pour inspecter les processus locaux et rapprochement avec les preuves sources), si cela est nécessaire et approprié selon notre évaluation conformément aux normes d'assurance respectives.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion.

### Conclusion

Sur la base de notre procédure limitée, nous n'avons pas relevé de faits nous permettant de conclure que les indicateurs sélectionnés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 présentée dans le Rapport de développement durable 2024 de The Swatch Group AG, marqué d'une coche verte ✔, n'ont pas été établies, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

### Utilisateurs visés et utilisation du rapport

Ce rapport est préparé pour et uniquement pour le Conseil d'administration de The Swatch Group AG et dans le seul objectif de lui faire rapport sur les résultats de notre mission d'assurance limitée et pas dans un autre but. En donnant notre conclusion, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité (légale ou autre) du fait de ou en lien avec toute autre but en lien avec lequel notre rapport, y compris la conclusion, peut être utilisé, ou envers toute autre personne à qui notre rapport est montré ou entre les mains duquel il peut arriver, et aucune autre personne ne pourra se fier à notre conclusion.

Nous autorisons la divulgation de notre rapport, uniquement de manière complète et en combinaison avec les critères applicables, pour permettre au Conseil d'administration de démontrer qu'il a rempli ses devoirs

en instruisant l'établissement d'un rapport d'assurance indépendant sur les indicateurs sélectionnés, sans assumer ou accepter aucune responsabilité ou obligation envers des tiers de notre part. Dans toute la mesure permise par la loi, nous n'acceptons ni n'assumons de responsabilité envers quiconque autre que le Conseil d'administration de The Swatch Group AG pour notre travail ou ce rapport.

### PricewaterhouseCoopers AG

Thomas Brüderlin      Petar Lesic

Basel, le 5 mars 2025

La maintenance et l'intégrité du site Internet de The Swatch Group AG et de son contenu relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration ; le travail effectué par nous en tant que professionnels en exercice indépendants n'implique pas la prise en compte de la maintenance et de l'intégrité du site Internet de The Swatch Group AG et, par conséquent, nous déclinons toute responsabilité pour les changements qui auraient pu survenir concernant les indicateurs sélectionnés ou les critères applicables depuis qu'ils ont été initialement présentés sur le site Internet, au moment de la publication du rapport.



# Glossaire

**3TG**

Tin, tungsten, tantalum and gold / étain, tantale, tungstène et or

**ACV**

Analyse du cycle de vie

**ADN**

Acide désoxyribonucléique

**AEnEC**

Agence de l'énergie pour l'économie

**AES**

Association des entreprises électriques suisses

**AIE**

Agence internationale de l'énergie

**AVS**

Assurance-vieillesse et survivants

**CCT**

Conventions collectives de travail

**CEN**

Comité Européen de Normalisation

**CFC**

Certificat fédéral de capacité

**Chem-MAP**

Système de gestion et de contrôle chimique

**CIBJO**

Confédération Internationale de Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Diamants, Perles et Pierres

**CITES**

Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora. Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Convention de Washington)

**CO**

Code suisse des obligations

**COV**

Composants organiques volatils

**CP**

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse

**CSEM**

Centre suisse d'électronique et de microtechnique. Le CSEM SA est un centre de recherche et de développement suisse actif dans les domaines de la microfabrication, de la numérisation et des énergies renouvelables

**DEEE**

Directive 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques

**DMIA**

Dispositif médical implantable actif

**EFG**

Edge-defined Filmfed Growth

**EN**

Normes européennes

**EPFL**

École Polytechnique Fédérale de Lausanne

**éq. CO<sub>2</sub>**

Équivalents CO<sub>2</sub>

**ESG**

Environnemental, social, gouvernance

**ETA**

ETA Manufacture Horlogère SA, filiale du Swatch Group

**ETHZ**

École polytechnique fédérale de Zurich

**EUBR**

European Union new batteries regulation. Nouveau règlement de l'Union européenne relatif aux batteries

**FEPS**

Far East Procurement Services Swatch Group

**FH**

Fédération de l'industrie horlogère

**FHNW**

Fachhochschule Nordwestschweiz. Haute École spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse

**FTIR**

Spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier

**FTMH**

Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie

**GES**

Gaz à effet de serre

**GIEC**

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

**GRI**

Global Reporting Initiative. ONG qui établit les normes les plus répandues pour la rédaction de rapports sur la durabilité (normes GRI)

**GWh**

Gigawattheure

**ICB**

Ingénieurs Conseils en Brevets S.A.

**ICFA**

International Crocodilian Farmers Association

**IEC/CEI**

Commission électrotechnique internationale

**IGSU**

Interessengemeinschaft für eine saubere Umwelt. Communauté d'intérêts pour un monde propre

**IoT**

Internet of Things. Internet des objets

**ISO**

Organisation internationale de normalisation

**kWc**

Kilowatt-crête. Unité de mesure de la puissance maximale d'une installation photovoltaïque

**kWh**

Kilowattheure

**LBMA**

London Bullion Market Association. Place de négoce hors bourse pour l'or et argent à Londres



<b>LTIF</b> Lost Time Injury Frequency. Taux de fréquence des accidents	<b>OSTRAL</b> Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise	<b>RS (audit RS)</b> Audit sur l'approvisionnement responsable	<b>TCFD</b> Task Force on Climate-Related Financial Disclosures. Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat
<b>MWh</b> Mégawattheure	<b>PPA</b> Power Purchase Agreement. Vente directe d'électricité	<b>RSL</b> Restricted Substances List. Listes de substances à usage restreint	<b>UICN (IUCN)</b> Union internationale pour la conservation de la nature UICN CR: espèces classées en danger critique d'extinction UICN EN: espèces classées en danger UICN VU: espèces classées vulnérable
<b>OCDE</b> Organisation de coopération et de développement économiques	<b>QA (audit QA)</b> Audit sur l'assurance qualité	<b>RTC</b> Real time Clock. Horloge temps réel	<b>UNGP</b> Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
<b>OCXO</b> Oven Controlled Crystal Oscillator. Oscillateur à quartz thermostaté	<b>R&amp;D</b> Recherche et développement	<b>SA 8000</b> Norme internationale de Social Accountability International (SAI) pour l'amélioration des conditions de travail	<b>UPS</b> Union patronale suisse
<b>ODD</b> Objectifs de développement durable des Nations unies	<b>RBUE (EUTR)</b> Règlement Bois de l'Union européenne	<b>SCPK</b> Système de Certification du Processus de Kimberley	<b>UV</b> Rayonnement ultraviolet
<b>ODiTr</b> Ordonnance sur les devoirs de diligence et de transparence en matière de minerais et de métaux provenant de zones de conflit et en matière de travail des enfants	<b>RDUE (EUDR)</b> Règlement de l'Union européenne contre la déforestation	<b>SIS</b> Shop-in-shops	<b>Wc</b> Watt crête. Voir kWc
<b>OEaux</b> Ordonnance sur la protection des eaux	<b>REACH</b> Regulation on Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. Règlement européen pour sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques	<b>SN</b> Abréviation précédant les numéros de normes de l'Association suisse de normalisation (SNV)	<b>WD-XRF-Analyse</b> Wavelength dispersive X-Ray fluorescence spectrometer. Analyse par fluorescence de rayons X à dispersion de longueur d'onde
<b>OFEV</b> Office fédéral suisse de l'environnement	<b>RJC CoC</b> Responsible Jewellery Council Chain of Custody. Chaîne de traçabilité du Responsible Jewellery Council	<b>SNV</b> Association suisse de normalisation SST Santé et sécurité au travail	<b>WOSTEP</b> Watchmakers of Switzerland Training and Educational Program. Programme de formation des horlogers de Suisse
<b>OGE</b> Ordonnances sur la gestion de l'électricité	<b>RJC CoP</b> Responsible Jewellery Council Code of Practices. Code des pratiques du Responsible Jewellery Council	<b>SST</b> Santé et sécurité au travail	<b>WRI</b> World Resources Institute. Groupe de réflexion mondial et éditeur d'Aqueduct
<b>OIT</b> Organisation internationale du travail	<b>RoHS</b> Directive européenne relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses	<b>STEP</b> Station d'épuration	
<b>OMSA</b> Organisation mondiale de la santé animale		<b>SVHC</b> Substances of Very High Concern. Substances extrêmement préoccupantes	



# Contacts

## The Swatch Group SA

Case postale 1232  
Faubourg du Lac 6  
CH – 2501 Biel/Bienne  
+41 32 343 68 11  
[www.swatchgroup.com](http://www.swatchgroup.com)

## Médias

Bastien Buss  
Corporate Communications  
Tél. +41 32 343 68 11  
[www.swatchgroup.com/fr/formulaire-de-contact](http://www.swatchgroup.com/fr/formulaire-de-contact)

## Durabilité / Investisseurs

Thierry Kenel  
Sustainability Steering Committee  
Tél. +41 32 343 68 11  
[www.swatchgroup.com/fr/formulaire-de-contact](http://www.swatchgroup.com/fr/formulaire-de-contact)

Le Rapport de développement durable de Swatch Group est publié annuellement en allemand, français et anglais. La version allemande fait foi.

© The Swatch Group SA, 19 mars 2025